

UNIVERSITE DE PROVENCE  
ANNEE UNIVERSITAIRE 1999-2000

---

**DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES**  
**LANGAGE ET PAROLE**  
MENTION TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES

*CHRISTOPHE REY*

---

**MEMOIRE :**

*(Sous la direction de Jean VERONIS et la co-direction de Chantal WIONET)*

**Informatisation des dictionnaires anciens :**  
**l'exemple du métalangage grammatical**  
**dans le *Dictionnaire François***  
**de César-Pierre Richelet**

# REMERCIEMENTS

Je tiens à témoigner ma gratitude à de nombreuses personnes qui ont su, tout au long de l'élaboration de ce mémoire, me témoigner toute leur attention et leur soutien. Je souhaite ainsi remercier :

- Chantal Wionet
- Jean Véronis
- André Valli
- Jean-Luc Péris
- Christine Jacquet-Pfau
- Jean Pruvost
- Théodore-Russon Wooldridge

# *INTRODUCTION*

La lexicographie a connu un réel bouleversement avec l'avènement de l'outil informatique. Cette révolution est particulièrement notable en ce qui concerne la lexicographie ancienne.

Effectivement, si nous exceptons le danger principal de l'informatisation d'un dictionnaire ancien qui consiste à trahir l'auteur et son oeuvre, l'utilisation de versions informatiques de recueils tels que le *Dictionnaire François* ou le *Thresor de la langue françoise*, offre incontestablement de multiples avantages. Elle permet en outre de résoudre les problèmes de conservation des manuscrits inéluctablement appelés à disparaître avec l'usure du temps, et en assurant ainsi leur pérennité assure de même une plus grande disponibilité des ouvrages généralement difficilement consultables sous leur forme papier en raison de leur ancienneté et de leur nombre réduit. Parallèlement, le principal intérêt de l'informatisation d'un dictionnaire ancien semble résider dans le fait qu'une édition informatique offre de nouvelles perspectives d'exploitation du répertoire pour un historien de la langue, puisqu'elle permet plusieurs types de lecture de ce dernier, à savoir une lecture « horizontale » ou « linéaire », c'est-à-dire une consultation classique de chacun des articles, une lecture « verticale » permettant la consultation de plusieurs articles à la fois, et une lecture « transversale », qui offre la possibilité de disposer du contenu de l'ensemble des articles.

Cette plus grande maniabilité se traduit d'une manière générale par une consultation plus aisée de l'information et offre par exemple la possibilité d'effectuer des requêtes ciblées à partir d'un champ informationnel particulier d'un article de dictionnaire.

Certains répertoires, tels que le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot (1606), le *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, le *Dictionnaire Critique* de l'Abbé Féraud (1787), le *Dictionnaire Etymologique ou Origine de la Langue Françoise* de Gilles Ménage (1694), ou le *Dictionnaire Universel* de Furetière revu par Basnage de Bauval (1702), sont déjà disponibles, ou le seront prochainement, sous leur version électronique.

Nous nous proposons ici, à travers l'étude du métalangage grammatical de l'édition de 1693, de fournir une illustration de ce que pourrait être la version informatisée du *Dictionnaire François* de C.P. Richelet.

Dans une première partie nous dresserons donc une présentation du premier dictionnaire monolingue de la langue française et de son auteur, avant de nous intéresser dans un second chapitre aux principaux outils informatiques mis à la disposition des lexicographes pour la rétroconversion des répertoires anciens. Nous dégagerons ainsi à partir des différents modes de balisage proposés, et en tenant compte des divers projets d'informatisation de dictionnaires anciens déjà existant, certains principes d'encodage pour notre corpus. Nous illustrerons enfin dans une troisième et dernière partie le mode de balisage adopté en procédant à une étude détaillée de la microstructure des articles retenus.

# I. LE DICTIONNAIRE FRANCOIS DE CESAR-PIERRE RICHELET : PRESENTATION DE L'ŒUVRE ET DE SON AUTEUR

## 1. CESAR-PIERRE RICHELET

### *1.1. Quelques zones d'obscurité dans la vie du lexicographe*

#### *1.1.1. Date et lieu de naissance de César-Pierre Richelet*

Ainsi que l'illustre Laurent Bray dans son ouvrage intitulé *César-Pierre Richelet (1626-1698) biographie et oeuvre lexicographique, with an English Summary*<sup>1</sup>, la constitution d'une biographie de l'auteur du *Dictionnaire François* est une entreprise des plus difficiles, compte tenu des nombreuses zones d'obscurité qui semblent caractériser la vie de ce dernier. Cette relative méconnaissance se traduit notamment par des interprétations diverses de certains événements de la vie de C.P. Richelet, parmi lesquels figurent le lieu et la date de sa naissance.

En ce qui concerne son lieu de naissance, bien que la tradition lexicographique des siècles précédents admette l'hypothèse que son village natal est une «petite bourgade de la Champagne humide sise sur la Bruxenelle, entre Vitry-le-François et Bar-le-Duc » (Bray, 1986 : 188) nommée Cheminon, aucun acte officiel ne semble venir corroborer cette affirmation, pas plus d'ailleurs que l'appartenance de sa famille à la région Champenoise, qui pour certains est même plutôt originaire de Paris.

Egalement objet de nombreuses controverses, l'année de naissance de notre lexicographe a longtemps été considérée, malgré les opinions isolées de quelques auteurs qui font mention des années 1629 et 1630, comme étant l'année 1631, c'est-à-dire celle donnée par l'abbé Joly dans sa biographie de 1742 et reprise par la plupart des lexicographes jusqu'à nos jours :

---

<sup>1</sup>Cf. Bibliographie.

«Il semble que la bibliographie composée en 1742 par l'abbé Joly (la première en date à notre connaissance où il soit fait mention de 1631) soit la source de cette information qui est reprise par Adelung, par Berger, par Dantès, par Weiss – pour n'en citer que quelques-uns – ou, plus près de nous, par Wan der Wijk, Collison, Durry, Cioranescu et Pitou» (Bray, 1986 : 197).

L'hypothèse soutenue par l'ensemble de ces lexicographes ne semble toutefois pas recevable dans la mesure où comme le souligne Laurent Bray, un acte officiel, l'enregistrement du baptême de C.P.<sup>2</sup> Richelet par le prêtre de Cheminon, atteste le fait que celui-ci est né dans le courant du mois de novembre 1626 et non pas en 1631, ni d'ailleurs en 1629 comme il l'affirmait étrangement lui-même<sup>3</sup>.

### 1.1.2. *La famille Richelet*

La notion de « labyrinthe familial » (Bray, 1986 : 195) semble tout à fait à propos pour illustrer le caractère « confus » et « inachevé » de la généalogie de l'auteur du *Dictionnaire François*, et prend toute sa signification lorsque nous nous intéressons à la personne de Nicolas Richelet.

Resté célèbre pour sa production littéraire et notamment pour son édition commentée des *Oeuvres* de Ronsard en 1623, cet avocat au parlement de Paris est considéré par la plupart des biographes de C.P. Richelet comme le grand-oncle de celui-ci, mais aussi pour certains comme son grand-père. Ce n'est en fait qu'au dix-huitième siècle, grâce au concours d'un certain Nicolas Lenglet-Dufresnoye<sup>4</sup> que ces deux formes de parenté seront remises en cause, sans que toutefois le véritable lien qui unit les deux hommes, soit définitivement connu.

L'impression de méconnaissance que nous venons d'évoquer plus haut se trouve renforcée par les quelques rares informations que nous possédons sur le reste de la famille du lexicographe. En effet, outre sa date de baptême, le 9 mars 1629, nous ne savons rien par exemple de son frère Antoine, de 3 ans son cadet, ni

---

<sup>2</sup> Comme le montre Bray, le prénom du lexicographe fait également l'objet d'une controverse. Cf. Bray, 1986: 199.

<sup>3</sup> Cf. Bray, 1986: 198.

<sup>4</sup> Cf. Bray, 1986: 194.

pratiquement rien de sa mère Magdeleine Herar, décédée alors qu'il n'avait pas six ans.

Sur la vie de son père Jean (ou Johan) Richelet, nous ne possédons guère plus de détails, si ce n'est qu'il était le fils d'un certain Christophe Richelet, ce qui confirme bien le fait que le commentateur de Ronsard n'est pas le grand-père de notre lexicographe, et qu'il était procureur du roi à Cheminon. Nous ne connaissons ni sa date de naissance ni sa date de mort.

### ***1.2. Le parcours d'un homme***

Nous ne savons également pratiquement rien des premières années qui suivirent le décès de sa mère, et pouvons supposer qu'il ait été élevé par son père jusqu'au moment où celui-ci l'a placé comme secrétaire auprès du traducteur Perrot d'Ablancourt. La durée de ce séjour n'est d'ailleurs pas précisément connue comme le montre ce commentaire de L. Bray qui prend position contre un certain Billet de Fasnière, auteur d'une *Bibliothèque des Homonymes français* :

« S'il est vraisemblable que Richelet ait été relativement tôt en contact avec Perrot d'Ablancourt [...], la durée du séjour du futur lexicographe chez le traducteur doit, par contre, être revue. De fait, il semble douteux que les deux hommes aient pu passer jusqu'à quatorze ans ensemble » (Bray, 1986 : 203).

Le départ de l'auteur du *Dictionnaire François* pour Dijon, ville où il s'est vu confier le poste de précepteur du fils du marquis de Courtivron<sup>5</sup>, et qui au dix-septième siècle est « un centre administratif où règne une activité politique effervescente » (Bray, 1986 : 204), marque précisément son entrée dans le monde des intellectuels français, notamment grâce à sa rencontre avec des personnages comme Jean-Baptiste Lantin<sup>6</sup> et l'abbé Claude Nicaise<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Le marquis de Courtivron deviendra par la suite président au parlement de Bourgogne.

<sup>6</sup> « Conseiller au parlement de Bourgogne, où il fut reçu en 1652, Lantin était un homme au savoir immense. Son oeuvre littéraire est maigre mais on sait qu'il avait appris le latin, le grec, l'espagnol, l'anglais et l'hébreu et qu'il avait étudié l'architecture, la musique, l'histoire naturelle et l'algèbre. A Paris, où il avait étudié, il avait fréquenté Pellisson, Ménage, Mademoiselle de Scudéry et Gomberville avec qui il entretenait une correspondance régulière. Il y avait aussi rencontré Chapelain et cette relation allait, quelques années plus tard, profiter à notre

C'est également dans cette ville qu'il se lie d'amitié à Pierre Dumay<sup>8</sup>, celui qui deviendra son compagnon d'infortune littéraire et le témoin de l'imprudence qu'il eut « d'aller chercher son inspiration chez les notables dijonnais qu'il n'appréciait guère et qu'il crût bon de ridiculiser » (Bray, 1986 : 208). Ce mouvement d'humeur dont fit preuve le lexicographe et qui lui valut d'être chassé de Dijon pour éviter l'emprisonnement, constitue la première manifestation de son caractère belliqueux et opiniâtre.

De retour dans sa région natale, en 1654, alors qu'il occupe à Vitry-le-François un poste de régent dans une classe de collège, Richelet va connaître de nouveaux déboires avec la justice, en s'étant opposé à Isaac Garnier, maître chirurgien de profession dont il convoitait la fille. Cette affaire prit d'ailleurs une tournure des plus sérieuses étant donné qu'il fut jugé pour son libertinage et plus précisément pour son impiété si clairement affichée. Sa condamnation « ne fut vraisemblablement pas lourde puisque Richelet put continuer à professer au collège où ses gages lui furent payés régulièrement jusqu'en avril 1661 » (Bray, 1986 : 213).

Alors qu'il devint au cours de cette même année, avec Perrot d'Ablancourt, précepteur du jeune Louis Dufour à Dijon, son ami Lantin lui attribua, pour gérer son courrier, la fonction d'estafette<sup>9</sup> entre Paris et la Province. C'est à l'occasion de l'un de ses voyages qu'il fit la connaissance de l'académicien Chapelain, au service duquel il ne tarda pas à entrer<sup>10</sup>.

Les premières années de sa vie dans la capitale furent marquées par les relations qu'il entretint avec nombre de « littérateurs de second ordre » (Bray,

---

lexicographe : en 1662 Lantin pria l'académicien de prendre sous sa protection le jeune champenois à qui il trouverait par là les portes des cercles littéraires de la capitale. » (Bray, 1986 : 205).

<sup>7</sup> Surnommé « le facteur du Parnasse » l'abbé Nicaise est certainement l'un des personnages les plus érudits de son siècle comme en atteste le commentaire suivant : « [...] Nicaise était en relation avec tous les intellectuels européens du dix-septième siècle : Huet, Leibniz, Bayle étaient de ses correspondants les plus fameux. » (Bray, 1986 : 205).

<sup>8</sup> « Dumay (1626-1711), qui avait été reçu au parlement de Dijon le 6 août 1647, avait fait parler de lui dès l'âge de dix-sept ans lorsqu'il composa, en 1643, un recueil de poésies latines, *Euguinneidos Liber primus* (Dijon 1643), qui avait fortement impressionné la critique [...] » (Bray, 1986 : 207).

<sup>9</sup> Son rôle d'estafette consistait à faire circuler les dépêches entre la capitale et la province.

<sup>10</sup> Soulignons que Bray (Bray, 1986 : 214) n'exclut pas l'hypothèse que Richelet ait vu en cette relation avec l'académicien une unique relation d'intérêt.

1986 : 215) lors des « jeudis de Vignon »<sup>11</sup>, parmi lesquels figurent les tristement célèbres Mathieu de Montreuil et Claude Le Petit. Le premier de ces deux hommes est resté célèbre pour avoir été « à l'origine du scandale qu'avait causé la circulation sous le manteau de la *Requête des Dictionnaires de Ménage* » (Bray, 1986 : 215), c'est-à-dire qu'il « n'avait pas hésité, en 1646, à lui dérober son manuscrit et à le rendre public ; la *Requête* parut en 1649 sous le titre du *Parnasse alarmé* » (Bray, 1986 : 215). Claude Le Petit, lui, est certainement celui de ses amis dont le libertinage fut le plus sévèrement réprimandé puisque le meurtrier d'un moine augustin, fut condamné au bûcher après la découverte de son recueil de pièces satiriques et obscènes intitulé *Le bordel des muses, ou les neuf pucelles putains*.

Au cours des années qui suivirent ce malheureux épisode, « la majorité des madrigaux et autres essais poétiques » (Bray, 1986 : 218) du lexicographe parurent. Ce succès semble certainement dû à son entrée à l'*Académie des Belles-lettres* de l'abbé d'Aubignac<sup>12</sup>, auprès duquel il avait probablement été recommandé par Perrot d'Ablancourt. Son séjour dans cette assemblée se ponctuera toutefois par une nouvelle querelle littéraire qui, bien que lui attirant les foudres de nombreuses personnalités du monde des lettres ne lui fit pas perdre l'estime de deux grandes figures de l'Académie : son ami Nicolas Perrot d'Ablancourt, et Olivier Patru « l'un des orateurs les plus célèbres du barreau parisien » (Bray, 1986 : 222), qui tout comme lui possédaient un goût prononcé pour se railler de la religion.

C'est grâce à la protection de ces deux érudits et plus particulièrement à celle de Patru, qui collaborera à la création du *Dictionnaire François*, que la production littéraire de Richelet connut un véritable essor. Ainsi, à la mort de d'Ablancourt, qui survint le 17 novembre 1664, c'est lui qui fut chargé de

---

<sup>11</sup> Vignon est un musicien chez qui se tenait hebdomadairement, le jeudi, un concert, à l'occasion duquel Richelet rencontrait de nombreux autres apprentis littérateurs.

<sup>12</sup> « François Hédelin d'Aubignac (1604-1676) était précepteur d'un neveu de Richelieu, le marquis de Brézé, futur duc de Fronsac, et avait été nommé aumônier et prédicateur de Louis XIV. S'intéressant de près à la vie littéraire, d'Aubignac avait créé en 1663 une *Académie* qu'il baptisa *des Belles-lettres ou de M. le Dauphin* et dont il justifia la fondation dans un *Discours au Roy* qui fut imprimé en 1664. Il s'y proposait d'exciter une « vertueuse émulation [...] entre les savants [...] pour établir la vérité »; le programme était ambitieux et, en fait de savants, on n'y vit que des 'jouvenceaux' dont la principale occupation était d'examiner des « ouvrages d'éloquence & de

s'occuper de la révision de la traduction de *L'Afrique* de l'Espagnol Marmol Carvajal que le défunt venait d'achever. Alors même que sous les conseils de Patru il s'était mis à enseigner le français<sup>13</sup> « aux étrangers de passage à Paris » (Bray, 1986 : 228), il collabora à la révision du *Dictionnaire de rimes*<sup>14</sup> du neveu de Perrot d'Ablancourt, Jean Jacobé Frémont d'Ablancourt. Cet ouvrage comporte d'ailleurs un *Traité de la rime* rédigé par Richelet dans lequel il est fait allusion à l'*Art Poétique*, l'ouvrage qu'il rebaptisera *Versification française* et qui paraîtra en 1671<sup>15</sup>.

Il semblerait, ainsi que le résume le commentaire suivant de Laurent Bray, que ce soit de cette collaboration entre les deux jeunes gens que soit apparue pour la première fois l'idée de la rédaction du *Dictionnaire Français* :

« Et c'est lors de cette collaboration, à la fin des années soixante, qu'est née, semble-t-il, l'idée du Dictionnaire Français. Certes il ne s'agissait alors que d'un vague projet, encore sans programme et remis à un futur incertain, mais déjà l'idée était en l'air. Le besoin s'était fait sentir lors de la compilation du dictionnaire de 1667 de définir les entrées. La seule lemmatisation ne satisfaisait pas aux exigences des deux jeunes lexicographes qui jouaient avec la pensée d'intégrer un dictionnaire de définitions au dictionnaire de rimes » (Bray, 1986 : 233).

Frémont d'Ablancourt fait d'ailleurs la même allusion au projet de rédaction du *Dictionnaire Français* dans son *Avertissement* de la version corrigée du *Dictionnaire de rimes* :

« Le ne mets point de Phrases, si elles n'apportent une nouvelle signification au mot ; car ie groûirois le volume deux fois autant, & il faut reserver cela pour le grand Dictionnaire qu'on entreprendra quand l'Académie aura fait le sien, afin de voir qu'elles [SIC] Phrases sont en usage... » (Bray, 1986 : 233).

---

poésie » et de tenir, « le premier jour de chaque mois », des « discours d'éloquence sur différents sujets, & sur la diversité des conditions » (Bray, 1986: 219).

<sup>13</sup> Notons que Richelet s'est auparavant essayé à la carrière d'avocat. Cf. (Bray, 1986: 227-228).

<sup>14</sup> Il nous semble important de signaler que l'idée de la rédaction de ce dictionnaire que Frémont d'Ablancourt avait fait paraître en 1648 avait été lancé par G. Ménage lui-même.

Parallèlement à son activité de théoricien de la rime, Richelet s'est également encore distingué, après avoir collaboré à l'édition de *l'Afrique de Marmol* et du *Dictionnaire de rimes*, par ses talents de traducteur en publiant en 1670 une version française de la *Florida del Ynca* de Garcilasso de la Vega, *l'Histoire de la Floride* qui connut sept rééditions au dix-huitième siècle, et en traduisant les cinq premiers chapitres de la *Lapponia* de Scheffer qui parût, en 1678 en France sous le titre de *Histoire de la Laponie*.

La réalisation du fameux dictionnaire monolingue dont notre lexicographe avait eu l'intuition avec Frémont d'Ablancourt, vit enfin le jour grâce au concours de François Cassandre<sup>16</sup>, mais surtout grâce à celui de l'académicien Patru, lequel pouvait ainsi enfin se dresser face à « la suffisance des académiciens » (Bray, 1986 : 236) persuadés que pour la réalisation d'un dictionnaire « leur propre autorité [...] suffirait bien à fixer l'usage » (Bray, 1986 : 236) et qui refusaient par conséquent le recours à la citation littéraire, c'est-à-dire le principe de base du *Dictionnaire François* :

« Or, c'est sur ce principe de la citation que Cassandre et Richelet voulaient baser leur propre dictionnaire : les citations d'auteurs – vivants ou morts mais tous reconnus dans les cercles littéraires de l'époque – allaient devenir le pilier du *Dictionnaire françois* et assurer son immense succès. » (L. Bray, 1986 : 236).

L'étude de la genèse du *Dictionnaire François* nous révèle, comme le résume L. Bray, que cet ouvrage est l'œuvre de plusieurs compilateurs :

« [...] Richelet s'était appliqué à dépouiller les traductions de Perrot d'Ablancourt, que Patru avait relu ses propres *Plaidoyers* [...] et [...] François de Maucroix (1619-1708), le traducteur, l'ami de La Fontaine, avait été prié d'annoter Guez de Balzac ainsi que ses propres œuvres. Cassandre s'était, quant à lui, « attaché aux mots qui sont de peu d'usage et qui regardent les plantes, les animaux, l'anatomie ou la pharmacie ». Patru s'en était encore

---

<sup>15</sup> Parue trois ans après *l'Art Poétique* de Boileau, cette oeuvre connut un certain succès à l'étranger comme en témoignent ses rééditions de 1672 et 1677.

<sup>16</sup> Ce personnage sera présenté un peu plus loin dans notre travail.

ouvert « au Rapin et au Bouhours », deux jésuites qui, s’y jettèrent à corps perdu. On sait enfin que « cinq ou six auteurs vivants [...] pour avoir le plaisir et l’honneur d’être cités eux-mêmes » avaient fourni des passages de leurs travaux» (Bray, 1986 : 236-237).

La rédaction de l’ouvrage fut rapidement terminée, trop vite d’ailleurs pour Richelet, dont la déception fut grande :

« C’est se moquer – écrivait-il – que d’aller si vite, & il valait beaucoup mieux demeurer sept ou huit bonnes années à composer un Dictionnaire, que de l’achever en 15. ou 16. mois, pour y laisser tant de choses à retoucher» (Bray, 1986 : 237).

Ne pouvant légalement paraître en France, parce que le monopole lexicographique était détenu par l’Académie, le *Dictionnaire François* fut publié pour la première fois en 1680, en Suisse, à Genève. Très rapidement, grâce à de nombreux procédés frauduleux, il « put être débité en France où le public cultivé désespérait de voir paraître un jour le dictionnaire de l’Académie » (Bray, 1986 : 240). Cette diffusion clandestine qui se faisait sans entraves dans toute la province était toutefois plus difficilement réalisable dans la capitale :

« Dès 1618 les articles 19 et 21 des statuts de la Communauté des Libraires et Imprimeurs avaient en effet prescrit le dépôt, à la douane parisienne, des ouvrages venus de l’extérieur ; ceux-ci ne pouvaient être diffusés dans la capitale qu’après contrôle et accord du syndic et des services de police» (Bray, 1986 : 240).

En application de cette censure, inscrite « de façon plausible dans le cadre de la politique répressive que mène Colbert à l’égard de la circulation des idées » (Bray, 1986 : 242), de nombreux exemplaires du *Dictionnaire François* furent ainsi saisis<sup>17</sup>. Le même sort attendait d’ailleurs le *Dictionnaire Universel* de Furetière dont quelques exemplaires furent saisis entre 1686 et 1701.

---

<sup>17</sup> Soulignons ici que Richelet ne fut en aucune façon en danger à cause de ces saisies, certainement grâce à la protection de l’académicien Patru.

En 1681, une réédition du *Dictionnaire François*, allégée des « passages qui n'ont pas agréé à tout le monde » (Bray, 1986 : 243), fut donnée par Bailly mais ne connut pas le succès de l'édition précédente déjà devenue célèbre :

« Ce besoin d'un Dictionnaire est si grand – disait encore Furetière - que nonobstant les défenses portées par leur Privilège exclusif, & la vigilance qu'ils [les académiciens] ont apportée pour empêcher le débit de celui de Richelet, toutes les Bibliothèques en sont pleines, & tous les cabinets des Académiciens en sont fournis » (Bray, 1986 : 244).

L'édition originale connut un tel succès qu'elle fut réimprimée quatre fois du vivant de son auteur, c'est-à-dire en 1685, 1688, 1689 et 1690, tandis que l'édition sur laquelle nous travaillons et qui est certainement la plus célèbre<sup>18</sup>, celle de 1693 et qui se distingue comme une version augmentée, connut pour sa part deux réimpressions, une en 1694 et une autre en 1695.

Bien qu'essentiellement restée célèbre grâce au *Dictionnaire François*, la production littéraire de Richelet ne s'arrête pas à la rédaction de cet ouvrage puisqu'il composera par la suite un brillant recueil de lettres annotées, originellement intitulé *Les plus beaux billets, & les plus belles lettres de divers auteurs, mises en ordre selon les matières, éclaircies de petites notes* et parut chez Bailly<sup>19</sup> sous le titre suivant : *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français*.

Par ailleurs, Richelet sera également l'auteur d'un *Dictionnaire burlesque*, dont le manuscrit disparut mystérieusement à sa mort, brûlé pour certains et volé pour d'autres, et qui selon Laurent Bray, n'est en fait que le très célèbre<sup>20</sup> *Dictionnaire Comique* de Philibert Joseph Le Roux.

La grande notoriété du *Dictionnaire François* en cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle se trouve illustrée par le fait qu'il va servir de source à certains ouvrages tels que le *Dictionnaire des mots obscurs* contenu dans la *Porte des Sciences* de D.C.S.D.S.S. paru en 1682. Derrière ce pseudonyme se cache en fait François Cassandre, « le secrétaire de Patru [...], que l'avait chargé en 1677, lors de la

---

<sup>18</sup> Cf. Bray, 1986: 244-245.

<sup>19</sup> Il s'agit du même homme qui avait fait paraître la seconde édition du *Dictionnaire François*.

rédaction du *Dictionnaire françois*, de recueillir les mots «qui sont peu d'usage», les mots 'obscur's» (Bray, 1986 : 255) et qui s'est donc servi de ses travaux en collaboration avec Richelet pour constituer son ouvrage.

Probablement au sommet de son art, dans les dernières années de son existence le lexicographe fait paraître une succession d'ouvrages de grande renommée parmi lesquels figurent une réédition du *Dictionnaire de rimes* de son ami Frémont d'Ablancourt (1692) et la version augmentée de 1693<sup>21</sup> du *Dictionnaire François*.

En 1695 il fait également paraître la *Connaissance des genres françois*, première partie d'une Grammaire jamais parue dans sa totalité et qu'il s'était proposé de titrer *Principes ou Methode pour apprendre la Langue Françoise, tirée de l'usage & des meilleurs auteurs, contenant les Genres, les Verbes, & les autres parties de la Grammaire*.

Son ultime ouvrage, le *Traité de l'épigramme*, parut dans le *Recueil des plus belles épigrammes des poètes françois* en 1698, c'est-à-dire la même année où, terrassé par la maladie, il s'éteignit.

---

<sup>20</sup> De 1718 à 1808 le *Dictionnaire Comique* a connu pas moins de sept rééditions.

<sup>21</sup> C'est également au cours de l'année 1693 que Richelet épouse Michelle Bruneau, celle qui quelques années auparavant avait donné naissance à leur fille Anne-Magdeleine.

## 2. LE DICTIONNAIRE FRANÇOIS

### **2.1. Premier dictionnaire monolingue de langue française**

L'étude du paysage lexicographique du XVII<sup>e</sup> siècle fait apparaître que le *Dictionnaire François* de C.P. Richelet constitue véritablement « le premier dictionnaire français de définitions entièrement monolingue » (Bray, 1986 : 3). En effet, au moment où Richelet compose son dictionnaire, « la lexicographie moderne du français a tout juste 150 ans » (Bray, 1986 : 10) et aucun ouvrage de ce type n'a alors été publié, bien que les travaux de Robert Estienne et de Jean Nicot aient clairement contribué aux premiers pas de celle-ci.

Robert Estienne est l'auteur du *Dictionnaire françois-latin contenant les mots & manières de parler François, tournez en Latin* (1539), qui constitue le « premier relevé alphabétique des mots suivis, outre leur équivalent latin, de développement en langue nationale » (Bray, 1986 : 10) et que Jean Nicot reprendra pour le transformer en 1606 en *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*.

L'ouvrage de Nicot, bien que n'étant pas entièrement monolingue, aura tout de même le mérite d'influencer dans une certaine mesure la production lexicographique française du XVII<sup>e</sup> siècle comme le souligne Laurent Bray lorsqu'il évoque la reprise, « de façon sporadique » (Bray, 1986 : 11), de la structure<sup>22</sup> des articles monolingues du *Thresor de langue françoise* « dans les répertoires de Richelet 1680, de Furetière 1690 et de l'Académie 1694 » (Bray, 1986 : 11).

Le *Dictionnaire François* a donc ouvert au XVII<sup>e</sup> siècle la voie à d'autres dictionnaires monolingues : le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière (1690) et le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694).

---

<sup>22</sup> Nous verrons plus loin que cette structure est totalement différente de celle que nous rencontrons dans les articles de notre corpus.

## 2.2. Une oeuvre originale

« Les dictionnaires, on le sait, sont rarement des ouvrages véritablement originaux et les lexicographes ne sont pas tous des modèles de probité : en lexicographie le plagiat est fréquent, sinon de règle. Pour chaque série de dictionnaires étudiée l'historien de la lexicographie doit compter avec ce qu'il convient d'appeler la criminalité dictionnaire » (Bray, 1986: 8).

Ce commentaire de Bray met clairement en évidence la question des sources bibliographiques et de l'originalité d'une oeuvre lexicographique.

La connaissance des sources véritables du premier dictionnaire français a en fait longtemps été occultée, comme le souligne Bray dans le commentaire suivant, par une vision réductrice et fautive de son auteur :

« [...] la critique moderne [...], jusqu'à ces dernières années, s'évertuait à dresser de Richelet le portrait d'un lexicographe puriste à outrance qui aurait scrupuleusement éliminé de son répertoire « tous les mots 'bas', dialectaux, techniques, ainsi que les néologismes » [...], qui aurait « rejeté avec soin tout ce qui ne [...] paraissait pas suffisamment conforme au bon usage » [...] : on ne retenait ainsi du travail de Richelet que le dépouillement des meilleurs auteurs et la question des sources se résolvait d'elle-même... » (Bray, 1986 : 9).

Le *Dictionnaire François* est loin de n'être que cet ouvrage qui, à l'encontre de l'esprit des Académiciens, se proposait d'intégrer bon nombre de citations des meilleurs auteurs. Il se présente également comme un répertoire riche en vocabulaires techniques et de première importance « pour la connaissance de la langue du petit peuple parisien et des régionalismes du 17<sup>ème</sup> siècle » (Bray, 1986 : 9).

L'étude des sources du *Dictionnaire François* fait incontestablement apparaître que cet ouvrage est à plusieurs titres un répertoire « original ».

Cette originalité est en premier lieu attestée par le fait que pour l'élaboration de son dictionnaire, Richelet ne s'est inspiré d'aucun répertoire multilingue<sup>23</sup> ni d'aucun répertoire bilingue, qu'il s'agisse des répertoires français-langue vivante<sup>24</sup> ou des répertoires français-langue morte. En ce qui concerne les répertoires multilingues, il est aisé de comprendre qu'il ne se soit pas appuyé sur ces ouvrages qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, « péchaient par le manque d'actualité de leur contenu » (Bray, 1986 : 12) et qui « aux yeux des contemporains de Vaugelas et, plus tard, de Bouhours [...] reflétaient un stade révolu de la langue » (Bray, 1986 : 12). En revanche, la non-exploitation des répertoires bilingues français-langue vivante et français-langue morte qui étaient alors de loin les ouvrages les plus répandus, témoigne véritablement de l'originalité du *Dictionnaire François*.

Soulignons d'ailleurs que la nomenclature du répertoire de Richelet « diffère, de façon nette, quantitativement et qualitativement de celles des répertoires bilingues qui lui sont antérieurs » (Bray, 1986 : 30).

Pour la rédaction de son ouvrage Richelet a en fait eu recours à certains dictionnaires monolingues étrangers parmi lesquels figurent le *Tesoro de la lengua castellana o española* de Sebastian de Covarrubias y Orozco (1611) et surtout le *Vocabolario degli Accademici della Crusca* (1612), qu'il traduira parfois littéralement pour rédiger certains de ses articles. Les emprunts à ces dictionnaires seront d'ailleurs, précisons-le, systématiquement<sup>25</sup> mentionnés, ainsi qu'ils le seront pour les ouvrages d'érudition<sup>26</sup> ayant également contribué à la genèse du *Dictionnaire François*.

L'évocation de ces ouvrages d'érudition nous amène parallèlement à évoquer une autre forme d'originalité du premier dictionnaire de définitions français et qui se trouve illustrée par le fait que C.P. Richelet s'est profondément investi dans la rédaction de son répertoire. En effet, le *Dictionnaire François* ne se présente pas uniquement comme le résultat de la compilation de plusieurs ouvrages, mais se distingue comme la concrétisation d'un long travail de collecte

---

<sup>23</sup> Cf. Bray, 1986: 12.

<sup>24</sup> A titre d'exemples, citons *Le grand dictionnaire françois-flamen et flamen-françois* (1643) de J.L d'Arsy et *A New Dictionary French and English* (1677) de Guy Miège.

<sup>25</sup> Bray (Bray, 1986 : 33) souligne le fait que Richelet n'a toutefois pas cru bon de signaler les traductions littérales qu'il a effectuées.

des mots et de leur définition auprès de chaque corps de métier même. Pour lui, seul ce procédé semble d'ailleurs assurer la véracité des définitions comme en attestent les commentaires figurant dans de nombreux articles de son dictionnaire où il « justifie [...] la définition qu'il donne [...] en avançant le témoignage d'un spécialiste » (Bray, 1986 : 36) :

« RENDAGE [...] C'est un droit qui ... C'est de la sorte que Monsieur Boisard Conseiller en la Cour des monnoies de Paris a eu la bonté de m'expliquer<sup>27</sup> le mot de rendage » (Bray, 1986 : 36).

Probablement poussé par ce souci de véracité et de perfection, Richelet sera le premier à introduire les champs de l'information étymologique, de l'information phonologique et de la marque d'usage dans ses articles. L'introduction de ces champs aura d'ailleurs certainement contribué à étoffer le caractère original et didactique du *Dictionnaire François*, qui va très rapidement devenir une importante source d'inspiration lexicographique comme en témoignent les nombreuses publications pour lesquelles il a servi de référence. Effectivement, outre le *Dictionnaire des mots obscurs* (1682) de François Cassandre et le *Dictionnaire Comique* (1718) de Le Roux que nous avons déjà évoqués, le premier dictionnaire de définitions français va permettre la publication d'ouvrages comme le dictionnaire trilingue de Jean Redlein *Tresor des langues européen (Europäischer Sprach-Schatz)* (1711) ou le *Dictionnaire des Arts & des Sciences* (1694) de l'académicien Thomas Corneille.

Le *Dictionnaire François* se présente incontestablement comme un monument de la lexicographie française, et le nombre des éditions et rééditions qu'il a connues ne peut que corroborer cette image.

---

<sup>26</sup> Nous faisons ici allusion à des ouvrages spécialisés tels que *L'Histoire des Plantes* de Jacques Dalechamps (1586) et *L'Histoire entière des poissons* de Guillaume Rondelet. Cf. Bray, 1986: 34.

<sup>27</sup> Soulignons le caractère original de l'implication du lexicographe dans l'article à l'aide de pronoms personnels, procédé alors jamais employé dans un tel contexte.

### ***2.3. Une oeuvre aux multiples réimpressions***

Il semble très difficile, comme semble le souligner L. Bray, de dresser une liste précise et exhaustive des diverses éditions et rééditions du *Dictionnaire François*, notamment parce que nous ne les connaissons peut-être pas toutes et que l'existence d'un certain nombre d'entre elles reste encore à prouver:

« Aux 65 éditions et réimpressions de l'ouvrage qu'il nous a été possible de retrouver viennent s'ajouter 22 titres qui, bien que signalés dans les bibliographies exploitées, ne figurent pas aux catalogues des bibliothèques consultées. L'existence de ces 22 éditions reste donc à vérifier ; certaines sont apparemment des éditions fantômes, c'est-à-dire des éditions dont l'existence ne semble être due qu'à une étourderie du bibliographe ou de l'imprimeur» (Bray, 1986 : 65).

Cette obscurité autour de la filiation du célèbre répertoire qui fut réédité jusqu'en 1769 se trouve très clairement illustrée dès sa « supposée » première édition, c'est-à-dire celle de 1680/1679, qui généralement perçue comme originale possède en réalité une version qui lui est antérieure. L'édition de 1680/1679 s'avèrerait être en fait une version corrigée d'une première édition de 1680/1679, faussement datée de 1680/1688 et peut-être saisie lors de son introduction en France<sup>28</sup>.

En plus de cette première édition du *Dictionnaire François*, ou plutôt la deuxième version de l'édition de 1680/1679, qui sera, comme nous l'avons déjà mentionné, rééditée quatre fois du vivant du lexicographe (1685, 1688, 1689, 1690), seules les éditions de 1681, de 1693, de 1694 et de 1728 retiendront notre attention, étant donné que toutes les autres éditions ne sont que des rééditions des deux dernières.

Publiée par Benoist Bailly, l'édition de 1681 est restée sans succès et n'a visiblement connu aucune réédition. Outre le dictionnaire de l'Académie, cet ouvrage a eu le mérite d'être « le seul dictionnaire de langue monolingue paru en France entre 1674 et 1714, époque où l'Académie détient le monopole de la production lexicographique française » (Bray, 1986 : 76).

L'édition de 1693 est certainement l'édition qui a finit de celer la notoriété du répertoire de Richelet en Europe. Elle se distingue en effet par un contenu profondément remanié qui témoigne d'un souci « d'aller au devant des besoins spécifiques du consultant non-francophone » (Bray, 1986 : 91) et qui fait du *Dictionnaire François* un ouvrage conçu « plus dans l'optique de l'utilisateur étranger que dans celle du Français » (Bray, 1986 : 91). Incontestablement, cette édition apporte une augmentation qualitative incontestable à l'édition de 1680/1679 qui désormais compte encore plus d'informations d'ordre étymologique et phonologique et possède une plus grande lisibilité.

Parallèlement à cette augmentation qualitative, l'édition de 1693 présente pour la première fois un enrichissement quantitatif sous la forme de deux « Augmentations » situées à la fin de chacune des deux parties de l'ouvrage, et qui seraient en fait issues du *Dictionnaire Universel* de Furetière. Richelet ne fera effectivement paraître son « Augmentation » que dans l'édition de 1694, édition à partir de laquelle se succéderont rééditions et nouvelles éditions jusqu'en 1769, en ayant au préalable permis la naissance en 1756 d'un « condensé du répertoire de Richelet » (Bray, 1986 : 121) réédité jusqu'en 1811 : le *Dictionnaire Portatif*.

---

<sup>28</sup> Cf. Bray, 1986: 72.

## II. LEXICOGRAPHIE ET INFORMATIQUE

Au cours de ce chapitre nous allons successivement nous intéresser à certaines entreprises lexicographiques qui semblent incontestablement se dresser comme des projets précurseurs du renouveau de la lexicographie, symbolisé par le mouvement d'informatisation des dictionnaires, puis évoquer plus en détail la collaboration de l'outil informatique et de la lexicographie ancienne, en nous attachant à souligner dans un premier temps les divers avantages de la version informatisée d'un répertoire ancien et, dans un second temps, les plus importantes normes d'encodage régissant le mouvement d'informatisation des dictionnaires, aussi bien modernes qu'anciens. Dans une troisième section nous dresserons un bilan des divers projets d'informatisation des dictionnaires anciens, avant d'évoquer les modalités de balisage retenues pour l'informatisation du métalangage grammatical de l'édition de 1693 du *Dictionnaire François*.

### 1. VERS L'INFORMATISATION DES DICTIONNAIRES

Ainsi qu'en témoignent ses multiples et plus infimes applications dans notre quotidien, l'outil informatique est incontestablement devenu un médium incontournable en matière de communication et de diffusion des informations. Que cela soit dans le domaine public ou privé, celui-ci s'est imposé partout et est notamment devenu accessible à tous depuis l'explosion de la « micro-informatique » en 1980. Il fait désormais partie intégrante de la recherche scientifique, en raison des multiples avantages et progrès qu'il a apportés dans les diverses disciplines, notamment en lexicographie, et plus particulièrement, ainsi que nous allons le montrer, dans le domaine de la lexicographie ancienne.

Toutefois, avant d'aborder plus en détail les caractéristiques de l'informatisation des dictionnaires anciens, et donc d'évoquer les principaux projets entrepris dans ce domaine, il nous semble important de quelque peu nous attarder sur certaines entreprises lexicographiques qui ont incontestablement apporté une nouvelle conception de l'outil dictionnaire et ainsi participé à l'émergence et au développement des dictionnaires électroniques.

Nous avons donc choisi de successivement et brièvement présenter ci-dessous le *Collins COBUILD English Dictionary* de John Sinclair, le *Trésor de la Langue Française* (TLF) de l'Institut National de la Langue Française (INALF) et enfin le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* d'Igor Mel'cuk.

### **1.1. Le COBUILD English Dictionary**

#### *1.1.1. Présentation de l'ouvrage*

Elaboré à l'Université de Birmingham dans les années 1980, sous la direction de John Sinclair, le *COBUILD English Dictionary* est un dictionnaire destiné à l'apprentissage de l'anglais pour les locuteurs étrangers, dont la grande particularité est de reposer sur une nouvelle approche de la description du langage : l'utilisation d'un corpus linguistique.

#### *1.1.2. Le corpus de référence*

L'élaboration du *COBUILD English Dictionary* symbolise effectivement la concrétisation d'une nouvelle façon d'envisager les dictionnaires de langues, qui se traduit par la volonté de substituer aux exemples construits par les lexicographes, pour illustrer leurs définitions, des exemples extraits de situations de production de langage réelles.

Pour mener à bien ce projet, un corpus de référence, connu sous le nom de « Bank of English »<sup>29</sup>, et constitué depuis 1980, a été mis en place pour être traité informatiquement. Aujourd'hui constituée de plus de 329 millions de mots<sup>30</sup>, cette base de données informatique aux sources multiples, fait incontestablement du COBUILD, ainsi que le montre le commentaire suivant de John Sinclair<sup>31</sup>, un ouvrage d'exception:

---

<sup>29</sup> Cette appellation n'a été retenue qu'en 1991.

<sup>30</sup> Ces chiffres sont ceux de l'année 1998.

<sup>31</sup> Commentaire extrait de la préface de l'édition de 1987 du *Collins COBUILD English language dictionary*.

« This dictionary makes a break with such traditions. We have gone back to basics and collected many millions of words, and put them into a very large computer. The dictionary team has had daily access to about 20 million words, with many more in specialized stores. The words came from books, magazines, newspapers, pamphlets, leaflets, conversations, radio and television broadcasts. [...] The aim was to provide a fair representation of contemporary English.” (Sinclair, Préface du *COBUILD English Dictionary*.)

## ***1.2. Le Trésor de la Langue Française***

### *1.2.1. Historique du projet*

Initié par le philologue et linguiste Paul Imbs, lors du congré de Strasbourg du 16 novembre 1957, le projet d’élaboration du *Trésor de la Langue Française*, dictionnaire en 16 volumes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, semble répondre, ainsi que le montre Eveline Martin dans le commentaire suivant, à un désir de renouvellement de la lexicographie française :

« [...] il s’agissait bien pour Paul IMBS, [...], de remplacer le LITTRE, tombé dans le domaine public, par une oeuvre « entièrement nouvelle » tant par sa structure et sa conception mêmes que par ses fondements, ses bases documentaires philologiques et linguistiques» (Martin, 1990-1 : 13).

La caractéristique principale de cette entreprise d’ampleur internationale, dont la direction a été attribuée à Bernard Quemada en 1977<sup>32</sup>, réside dans le fait qu’il s’agit d’un ouvrage réalisé à partir d’un corpus enregistré et classé informatiquement. Soulignons d’ailleurs que c’est paradoxalement en raison de cette alliance de plus en plus présente entre la lexicographie et l’informatique, que le TLF va connaître un succès quelque peu estompé et occulté par le mouvement sans cesse grandissant de l’informatisation des dictionnaires. Ceci paraît plus vrai si nous tenons compte du fait que le « supplément » du *Trésor de la Langue*

---

<sup>32</sup> Bernard Quemada est le fondateur de l’Institut National de la Langue Française, organisme créé en 1977 et sous la coupole duquel sera menée à bien la réalisation du TLF.

*Française* a été envisagé sous une forme électronique et non sous une forme papier.

### 1.2.2. *Le corpus de référence du TLF*

A l'image du *COBUILD*, le TLF de l'INALF se distingue lui aussi comme un ouvrage précurseur, dans la mesure où il constitue le premier dictionnaire de langue française élaboré à partir d'un corpus. Le corpus en question possède non seulement la particularité d'être un corpus informatisé, mais constitue encore aujourd'hui « le plus grand répertoire électronique textuel au monde » (Martin, 1990-1 : 14). Connue aujourd'hui sous le nom de FRANTEXT<sup>33</sup>, cette base comprend une multitude de textes littéraires et techniques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, collectés non pour répondre aux choix de « spécialistes de l'histoire littéraire qui auraient vite reconstitué un *Temple du goût* universitaire » (Gorcy, 1990-1 : 188), mais pour répondre aux attentes suivantes :

« [...] nous avons d'abord essayé de répertorier des oeuvres, convenablement éditées et qui avaient eu une réelle diffusion du vivant de leur auteur, soit qu'elles aient paru d'abord en feuilleton ou que leur tirage ait été important. [...] On se compliquait quelque peu la tâche en cherchant un équilibre dans chaque décennie pour la représentation de chaque "genre" littéraire par des oeuvres ayant eu un réel succès : tel était le critère de base.

Une certaine conception de l'histoire de la langue sous-tendait ces choix : non pas celle d'un greffier d'état civil enregistrant la vie ou la mort des mots ou des sens, mais celle de l'historien s'attachant non seulement aux changements, mais aussi aux permanences que constatent d'importants dénombrements ; une certaine conception de l'écrit suivant laquelle la langue des écrivains est à la fois le reflet de l'usage actuel et, par des essais néologiques ou syntaxiques, le présage de l'usage futur » (Gorcy, 1990 : 188-189).

---

<sup>33</sup> La base FRANTEXT est interrogeable sur Internet grâce au logiciel STELLA (Système de Textes en Ligne en Libre Accès) créé par J. Dendien, à l'adresse suivante : <http://www.ciril.fr/~mastina/FRANTEXT>.

L'un des aspects les plus importants de cet immense corpus réside néanmoins, dans le fait qu'il a facilité la mise en place du *Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFI), l'un des plus prestigieux ouvrages de la lexicographie informatique.

### 1.2.3. *Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFI)*

Fort de l'existence du gigantesque corpus informatisé ayant servi à l'élaboration du *Trésor de la Langue Française* dans sa version papier, et de l'expérience de rétroconversion de l'*Oxford English Dictionary* (OED) menée en Angleterre, l'INALF s'est lancé dans la longue entreprise de création d'une version électronique du TLF. Ebauchée en janvier 1993, et à peine achevée en 1999, cette dernière est en fait le résultat d'un laborieux travail d'adaptation de la masse colossale du TLF papier, reposant sur un système de balisage analytique<sup>34</sup> de la microstructure des articles, à partir de la norme d'encodage Standard Generalized Markup Language (SGML)<sup>35</sup>. Au même titre que l'ensemble des dictionnaires informatisés, cet ouvrage, dont les modalités d'élaboration ont été posées dans de nombreux articles lexicographiques, et notamment dans les communications de Françoise Henry, « Pour une informatisation du TLF »<sup>36</sup> et de Jacques Dendien, « Le projet d'informatisation du TLF »<sup>37</sup>, possède l'énorme avantage d'offrir un outil lexicographique susceptible d'être plus facilement remanié qu'une simple version papier.

### 1.3. *Un nouveau type de dictionnaire : le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*

Bien que relativement divergente des deux entreprises évoquées ci-dessus, dans la mesure où il ne s'agit plus d'un projet visant la création d'un dictionnaire à partir d'un corpus préétabli, mais plutôt celle d'un nouveau type de dictionnaire, l'élaboration du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (DEC), se distingue

---

<sup>34</sup> Sans vouloir empiéter sur le reste de notre explication, au cours de laquelle nous nous attarderons plus longuement sur cette notion, nous pouvons néanmoins avancer que le balisage analytique correspond à la pose de jalons, de balises, servant à délimiter les différents champs informationnels d'un article dictionnaire.

<sup>35</sup> Nous aborderons également plus loin la description de la norme SGML.

<sup>36</sup> (Henry, 1996)

<sup>37</sup> (Dendien, 1996)

comme un projet dans la lignée de « l'élan dictionnaire » (Gentilhomme, 1992 : 155) auquel nous pouvons rattacher l'émergence du mouvement d'informatisation des dictionnaires.

Elaboré à l'initiative d'Igor Mel'cuk, le DEC est une illustration de la théorie « Sens-Texte » émise en 1965 par Igor Mel'cuk et Alexandre Zholkovsky, selon laquelle « l'acte de parole présuppose trois composantes : l'information qui est communiquée, ou le sens ; les formes qui sont perçues, ou le texte ; et la correspondance entre un ensemble infini de sens et un ensemble infini de textes qui constitue la langue à proprement parler » (Clas, 1984 : 14).

Le DEC se présente en fait comme un ouvrage à volonté descriptive quasi exhaustive des lexies, reposant sur la prise en compte des divers niveaux de représentations de celles-ci, et présupposant donc l'élaboration d'une microstructure très importante des articles, regroupant le plus possible d'éléments informationnels. La liste de ces éléments peut d'ailleurs être résumée à travers le classement suivant<sup>38</sup> :

- la zone vedette (lexie vedette, variante orthographique)
  - la zone phonologique (prononciation et/ou prosodie particulières)
  - la zone morphologique (partie du discours, types de déclinaison/conjugaison, formes non réalisables, formes irrégulières, etc.)
  - la zone stylistique (marques d'usage)
  - la zone sémantique (définitions et connotations)
  - la zone de combinatoire syntaxique (régime, restrictions sur la cooccurrence des différents actants, exemples)
  - la zone de combinatoire lexicale restreinte (la combinatoire qui n'est déterminée ni par le sémantisme ni par les propriétés syntaxiques de la lexie)
  - la zone d'exemples
  - la zone phraséologique
-

- la zone de *Nota Bene* (comprenant diverses informations non formalisées, telles que les spécifications pragmatico-culturelles, les justifications de certaines composantes sémantiques, etc.)

Ce type de dictionnaire idéalisé, bien que faisant l'application de travaux dans plusieurs langues, se révèle être extrêmement difficile, voire quasiment impossible, à mettre en place, en raison des représentations sémantiques qu'il requiert pour chaque entrée, et non disponibles pour la totalité des lexies d'un dictionnaire. L'exemple du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire de la Langue Française* (DECLF) élaboré pour le français est une parfaite illustration de ce que nous venons d'avancer, étant donné que sa réalisation repose uniquement sur l'élaboration de quelques entrées.

Les divers répertoires que nous venons d'évoquer symbolisent incontestablement par leur essence un certain renouveau de la lexicographie française et semblent ainsi s'ériger comme des ouvrages précurseurs de l'émergence du mouvement d'informatisation des dictionnaires.

## 2. L'INFORMATISATION DES DICTIONNAIRES ANCIENS

### ***2.1. L'informatisation des dictionnaires anciens et les normes de codage***

La complémentarité entre l'outil informatique et les dictionnaires anciens est le résultat de la résolution de la complexité d'échange des documents électroniques, générée par la recrudescence de nombreux logiciels, très divergents les uns des autres à la fois par leurs fonctionnalités et leur matériel d'exploitation. C'est donc du besoin pressant d'assurer la bonne transmission et la pérennité des documents électroniques que semblent être nées des « normes de codage » telles que SGML et XML, et un organisme comme la Text Encoding Initiative (TEI).

---

<sup>38</sup> Cette classification est disponible sur le site Recherches lexicographiques : Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du Français Contemporain (DECFC), à l'adresse suivante

### 2.1.1. La norme SGML

#### ❖ Un langage de balisage généralisé

Conçue pour assurer l'accessibilité, la diffusion et la conservation des documents, la norme SGML (Standard Generalized Markup Language/Langage normalisé de balisage généralisé) est un langage informatique de description de documents développé à l'origine dans les années 70 par IBM sous la forme de GML (Generalized Markup Language), et adopté en 1986 par l'ISO<sup>39</sup> (International Standardization Organization, ou Organisme international de standardisation).

Très répandu dans le domaine de l'édition, ce métalangage s'attache à la description de la structure logique des documents, sans tenir compte de leur forme physique, et repose sur un système de balisage logique structuré, autrement dit descriptif<sup>40</sup>, qui se matérialise par l'utilisation de jalons ou balises, délimitant les divers éléments structurels d'un document.

Chaque information balisée est généralement précédée et suivie d'une balise ayant la forme suivante '< >', à l'intérieur de laquelle figure le nom de son Identifieur Générique, c'est-à-dire le nom du type d'élément qu'elle représente et qui peut par exemple être <NOM>, <DEF<sup>41</sup>>, ou <AUTEUR>. La première de ces deux balises, dite « balise d'ouverture » introduit l'information tandis que la seconde, dite « balise de fermeture », clos celle-ci et se distingue de la première par l'ajout d'une barre oblique avant le nom de l'identifieur générique.

Une information balisée peut ainsi avoir la forme suivante :

```
<auteur>William Shakespeare</auteur>
```

Soulignons par ailleurs qu'un jeu des balises pouvant s'appliquer à un document électronique particulier n'est pas forcément applicable à un autre document et ce qui fait la particularité de ce langage de « balisage généralisé »

---

<http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst/Fr/DECLF.html>.

<sup>39</sup>La norme SGML a été reconnue par l'Organisation Internationale de Normalisation sous le nom de norme ISO 8879.

<sup>40</sup> Le balisage descriptif se distingue d'autres balisages tels que le balisage générique par le fait qu'il ne s'attache qu'à la description structurelle des documents et ne propose aucune solution pour le formatage ou le traitement de ceux-ci.

c'est précisément la possibilité, grâce à une sémantique et une syntaxe qui lui sont propres, de décrire tout type de documents et de permettre « d'associer à chaque type de texte une « Définition de Type de Document » (DTD) qui précise les balises autorisées et les agencements légaux de ces balises [...] » (Ide, Véronis, 1996a : 5).

### ❖ La DTD SGML

⇒ *Une « grammaire de document »*

La DTD SGML se présente comme une « grammaire du document » absolument indispensable à la lecture d'un texte balisé dans ce langage et constitue un compte rendu détaillé et très précis des différents éléments qui le composent. Son élaboration est une entreprise qui nécessite un rigoureux travail préalable d'analyse de la structure du texte présenté, au cours duquel sont identifiés et hiérarchiquement classés, en fonction de critères comme leur lieu et leur aspect (facultatif ou non) d'apparition dans le corps du texte, les différents « éléments »<sup>42</sup> en question qui feront l'objet du balisage. L'entrée CRAWLER<sup>43</sup> reproduite ci-dessous, met en évidence l'agencement des diverses parties logiques d'un article dictionnaire :

---

<sup>41</sup> Le mot DEFINITION stipulé à travers l'abréviation <DEF> ne peut figurer dans sa totalité à l'intérieur de la balise étant donné que seul 8 caractères peuvent y être reportés.

<sup>42</sup> Un « élément » constitue l'information comprise entre la balise ouvrante et la balise fermante.

<sup>43</sup> (Ide, Véronis, 1996b : 171) Nous ne détaillons volontairement pas la signification des diverses balises de cet article et effectuerons cette tâche lors du balisage des articles de notre corpus.

```

<entry>
  <form>
    <orth>crawler</orth>
    <pron>krole</pron>
  </form>
  <gramGrp>
    <pos>v</pos>
    <subc>i</subc>
  </gramGrp>
  <def>Nager le crawl</def>
</entry>

```

⇒ *Les attributs*

Le système de balisage mis en place par l'élaboration de la DTD peut être enrichi par l'ajout d'« attributs ». Ces derniers sont utilisés pour apporter des sous-informations supplémentaires aux éléments et les suivent immédiatement dans la balise d'ouverture ainsi que l'illustre cet exemple de Jacques André (André, 1996 : 20) :

```

<nom-propre type=oeuvre>La vie mode d'emploi</nom propre>
<nom-propre type=personne>Georges Perec</nom propre>

```

Dans ce cas précis, l'ajout des attributs « type=**oeuvre** » et « type=**personne** » apporte une information permettant de distinguer deux valeurs de l'élément <nom-propre>.

⇒ *Représentation des caractéristiques physiques d'un document*

D'autre part, il est important de souligner qu'étant donné que la norme SGML ne s'attache qu'à la description logique des documents, la DTD SGML ne rend bien entendu pas compte des caractéristiques physiques d'un texte. Il est toutefois possible de décrire ces caractéristiques, soit en rajoutant des informations au

texte<sup>44</sup>, grâce à un éditeur<sup>45</sup> SGML, au moment de son balisage, soit en utilisant une norme comme DSSSL (Document Style, Semantic and Specification Language, norme ISO 10179), qui permet « de régir l'apparence et le style des composantes logiques [...] définies par le langage SGML »<sup>46</sup>.

⇒ *Validation d'une DTD SGML*

La validation d'une DTD SGML est assurée par un « parseur » SGML, c'est-à-dire un analyseur syntaxique qui s'attache à vérifier le bon agencement des balises dans le texte encodé et donc la validité du balisage effectué à partir du patron fourni par la DTD<sup>47</sup>.

### ❖ **Avantages et inconvénients de la norme SGML**

Le principal défaut que nous puissions attribuer à la norme SGML réside paradoxalement dans le fait qu'il s'agit d'un outil de grande puissance, de trop grande puissance d'ailleurs, dans la mesure où elle offre trop d'options d'utilisation qui ne sont pas toutes exploitables en un seul projet d'encodage.

Toutefois, nonobstant tous les inconvénients<sup>48</sup> que nous puissions lui trouver, et parmi lesquels figurent également le caractère onéreux de son utilisation et la relative complexité de son balisage, la norme SGML se distingue aujourd'hui comme une norme utilisée dans des domaines aussi divers que l'armement militaire<sup>49</sup>, l'édition technique et bien entendu la lexicographie. Son succès est certainement dû au fait qu'elle est indépendante de toute plate-forme, c'est-à-dire de tout système d'exploitation (tel que Windows), et qu'elle offre par le biais du recours à l'élaboration d'une DTD, la possibilité de baliser tout type de document.

---

<sup>44</sup> Ces informations peuvent être d'ordre typographique et porter sur la forme, le style et la taille des caractères, mais peuvent tout aussi bien concerner la ponctuation caractérisant un champ particulier du document balisé.

<sup>45</sup> Un logiciel capable de baliser des documents à l'aide du langage SGML.

<sup>46</sup> Haigh Susan, 1998.

<sup>47</sup> Citons à titre d'exemple le logiciel *Author-Editor*.

<sup>48</sup> (Lapointe, 1999 : 15-16.)

<sup>49</sup> La norme SGML a été imposée comme format d'échange de documents pour des systèmes d'armes par le Département de la Défense américain, notamment lors du projet CALS (Computer Aided Logistics Supports).

Nous ne nous proposons pas de fournir ici une liste des propriétés de la norme SGML, mais nous pouvons néanmoins souligner que l'un de ses principaux intérêts, si ce n'est le plus important, est d'être à l'origine de l'émergence d'une DTD comme HTML (Hypertext Markup Language), qui est actuellement le langage de balisage des informations sur le World Wide Web, mais surtout de la norme XML et de la TEI.

### 2.1.2. La norme XML

#### ❖ Origines de XML

Développée par le XML Working Group, « constitué sous les auspices du Consortium du World Wide Web (W3C)<sup>50</sup> en 1996 » (Bray, Paoli, Sperberg-McQueen, 1998 : 4)<sup>51</sup>, le langage XML (Extensible Markup Language) a été conçu en réponse aux problèmes rencontrés par les normes déjà existantes et plus précisément pour pallier les déficiences de la norme HTML dont l'incapacité à assurer le traitement de documents dont la complexité ne cesse de s'accroître au fur et à mesure des évolutions technologiques, transparait de plus en plus.

Reconnue comme recommandation officielle du consortium W3C depuis le 12 février 1998, XML possède à la fois la facilité de mise en oeuvre du langage HTML et la richesse sémantique de la norme SGML dont elle constitue en fait « un profil d'application ou une forme restreinte »<sup>52</sup>, et semble ainsi très largement répondre aux objectifs de sa conception (Bray, Paoli, Sperberg-McQueen, 1998 : 4), à savoir :

- Sa possible utilisation sur Internet
- Sa capacité à soutenir une grande variété d'applications
- Sa compatibilité avec SGML
- L'écriture facile de programmes traitant ses documents
- La réduction du nombre d'options lors de son utilisation
- La clarté et la lisibilité de ses documents

---

<sup>50</sup> Le Consortium W3C constitue un regroupement des principales industries impliquées dans le développement du Web.

<sup>51</sup> (Bray, Paoli, Sperberg-McQueen, 1998 : 4)

<sup>52</sup> Cf. (Bray, Paoli, Sperberg-McQueen, 1998 : 3)

- Sa conception rapide, concise et formelle
- La création facile de ses documents

❖ **Structure de XML**

⇒ *Similitudes entre XML et SGML*

Du fait de leur étroite parenté, les normes XML et SGML sont incontestablement similaires en plusieurs points et notamment en ce qui concerne la structuration de leurs documents.

Effectivement, tout document XML et SGML se compose des éléments suivants<sup>53</sup> :

- un prologue contenant un certain nombre de déclarations parmi lesquelles figurent le type de codage et de version du langage utilisés, ou bien le type de structure de document, s'il y en existe une, à laquelle appartient le texte informatisé. Le prologue d'un document peut par exemple avoir la forme suivante en XML:

```

< ?xml version= "1.0" encoding= 'ISO-8859-1' standalone='yes' ?>
<!DOCTYPE lettre>
```

- « un arbre d'élément », c'est-à-dire le texte lui-même, agencé selon la hiérarchie bien précise des balises comme le montre l'exemple suivant<sup>54</sup> :

---

<sup>53</sup> Cf. (Michard, 1998 : 21-26)

<sup>54</sup> (Michard, 1998: 25)

```

< ?xml version= "1.0" ?>
  <annuaire>
    <carte>
      <nom>Dupond</nom>
      <prenom>Alfred</prenom>
      <personne_id>566598</personne_id>
    </carte>
    <carte>
      <nom>Durand</nom>
      <prenom>Jean</prenom>
      <personne_id>855934</personne_id>
    </carte>
  </annuaire>

```

- des commentaires, utilisés pour ajouter des caractéristiques descriptives au document, telles que sa date de création ou le nom de son auteur. Les commentaires sont introduits dans le corps du texte par l'utilisation de la balise « <!-- - » qui marque leur début et de la balise « - -> » qui marque leur fin.

La liste des similarités entre les deux normes est loin de se limiter à cet aspect de leur structure, aussi, très sommairement pourrions-nous dire qu'à l'instar de celle dont elle constitue une version simplifiée et améliorée, la norme XML se distingue elle aussi comme étant un *métalangage* qui s'attache à la *description de la structure logique des documents* et qui a recours pour l'exécution de cette tâche à un *système de balisage structurel*<sup>55</sup>, et à la *notion de DTD*.

---

<sup>55</sup> Le système de balisage XML s'apparente à celui de SGML dans la mesure où il repose également sur l'imbrication de balises en fonction de leur caractère facultatif ou obligatoire et de leur ordre de succession dans le document.

## ❖ Disparités entre XML et SGML

Parallèlement, c'est précisément en raison de son statut de norme ayant bénéficié de l'expérience de SGML et de HTML pour son élaboration, que XML présente toutefois certaines grandes disparités structurelles avec SGML.

⇒ *Les notions de document « bien formé » et document « valide »*

De cette postérité enrichissante découle en effet une amélioration considérable qui se traduit par le fait que, alors que les fichiers SGML ont nécessairement besoin d'une DTD pour être analysés et validés, la norme XML introduit la notion de « document bien formé ».

Un document « bien formé » est un document conforme à la syntaxe et à la grammaire du langage XML, c'est-à-dire respectant par exemple l'ordre d'imbrication des balises, et qui n'a donc pas besoin d'être validé par une DTD.

Cette dernière n'est toutefois pas inexistante dans le langage XML mais revêt un aspect facultatif, et son écriture n'est nécessaire que pour effectuer des opérations telles que la mise à jour ou l'échange du document. Lorsqu'un document est conforme à cette DTD<sup>56</sup>, dont la déclaration peut s'effectuer dans le corps même du document ou dans un fichier à part, il est dit « valide »<sup>57</sup>.

⇒ *XML : XSL et XLink*

Ne permettant pas de décrire le format d'affichage ou d'impression d'un document, le langage XML a recours aux langages XSL (eXtended Style Language) et XLink (eXtended Link) pour assurer cette description physique.

Inspiré des normes DSSSL (Document Style Semantic and Specification Language) et CSS (Cascading Style Sheet)<sup>58</sup>, le langage XSL permet la définition de "feuilles de style " associées aux documents XML et rédigées dans ce même langage, et assure par ce biais la mise en page ( fonte, taille des caractères, etc.) des documents. La norme XLink, précédemment appelé XLL (eXtended Link

---

<sup>56</sup> Une structure type de document décrite par une DTD offre l'avantage de pouvoir être réutilisée pour des documents de même nature.

<sup>57</sup> Notons qu'un document « valide » est également un document « bien formé ».

<sup>58</sup> Cette norme de feuilles de style est notamment employée dans les fichiers HTML. Notons d'ailleurs que XML fonctionne également avec la seconde version de CSS : CSS-2.

Language) est elle inspirée de la norme HyTime, et assure la description des liens hypertextes en XML.

#### ❖ XML : une norme d'avenir

Par son statut de norme alliant la facilité de mise en oeuvre du standard HTML et la richesse sémantique de la norme SGML, XML se distingue comme un langage souple et riche amené à prendre de plus en plus d'ampleur dans le monde de l'échange des documents électroniques comme en témoignent ses nombreuses applications.

La pluridisciplinarité des applications du langage XML se trouve illustrée par l'existence de nombreux langages inspirés par cette norme, parmi lesquels nous pouvons citer :

- Les langages graphiques PGML (Precision Graphics Markup Language) et VML (Vector Markup Language)<sup>59</sup>.
- Le SMIL (Synchronized Multimedia Integration Language) qui permet la représentation et l'échange de présentations multimédia alliant textes, sons et images.
- Le Mathematical Markup Language (MathML) permettant « la distribution, l'échange et le traitement des expressions mathématiques sur le Web » (A. Michard, 1998 : 290).
- Le Bioinformatic Sequence Markup Language (BSML) destiné à l'échange et l'affichage de descriptions de molécules.

Notons toutefois, que l'une des applications les plus illustres de cette norme réside dans le fait que, comme la norme SGML, elle existe sous une version fournie par la Text Encoding Initiative (TEI).

---

<sup>59</sup> Ces deux langages sont des langages graphiques en 2 dimensions.

### 2.1.3. La Text Encoding Initiative

#### ❖ Naissance de la TEI

Créée en 1988<sup>60</sup> « sous l'égide de l'*Association for Computers and the Humanities*, de l'*Association for Computational Linguistics* et de l'*Association for Literary and Linguistic Computing* » (Ide, Véronis, 1996a : 4), la Text Encoding Initiative constitue une réponse aux problèmes d'échange des données électroniques soulevés par la profusion des formats de codage et de représentation des textes pour la plupart incompatibles les uns avec les autres.

Cette dernière préconise en effet l'élaboration d'un nouveau format de codage des documents électroniques répondant aux exigences suivantes<sup>61</sup> :

- être aussi complet que possible,
- être simple, clair et concret,
- être facile à utiliser sans logiciel particulier,
- être rigoureusement défini, permettre un traitement efficace,
- être ouvert à des extensions définies par les utilisateurs,
- être compatible avec les standards existants ou en développement.

La concrétisation de ce projet dans lequel se sont investis de nombreux chercheurs venus du monde entier, issus de disciplines multiples et regroupés au sein de petits « comités traitant chacun d'un thème précis » (N. Ide, J. Véronis, 1996a : 5), a vu le jour en mai 1994, lors de la publication des *Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*<sup>62</sup> (*Recommandations pour le codage et l'échange des textes informatisés*) dont Nancy Ide et Jean Véronis présentent ainsi les fondements :

---

<sup>60</sup> La TEI a officiellement été créée en 1988, mais l'idée de son élaboration date de la réunion tenue au Vassar College (Poughkeepsie, New York) en novembre de l'année précédente.

<sup>61</sup> Ide, Véronis, 1996a : 4.

<sup>62</sup> Ces Recommandations sont aussi connues sous le nom de « TEI P3 ».

« Ces *Recommandations* proposent un ensemble de conventions de codage utilisables dans une grande variété d'applications : publication électronique, analyse littéraire et historique, lexicographie, traitement automatique des langues, recherche documentaire, hypertexte, etc. Les *Recommandations* concernent les textes écrits ou parlés, sans restriction de langue, de période, de genre ou de contenu et répondent aux besoins fondamentaux de nombreux utilisateurs, lexicographes, linguistes, philologues, bibliothécaires et, de manière générale, de tous ceux qui sont concernés par l'archivage et l'accès à des documents électroniques» (Ide, Véronis, 1996a: 5).

### ❖ **Structure de la TEI**

⇒ *Un langage basé sur les normes SGML et XML*

Les *Recommandations* de la TEI reposent sur l'utilisation du langage SGML, et ont adopté le système de balisage<sup>63</sup> descriptif proposé par celle-ci, ainsi que la notion de DTD qu'elle met en avant, et par laquelle elles entendent être en mesure d'assurer la description de tous les types de documents.

Toutefois, comme nous l'avons souligné plus haut, le langage XML bénéficie à la TEI, ainsi qu'en témoigne l'élaboration d'une version de la DTD XML.

### ❖ **La DTD TEI**

Une grammaire de document TEI est modelée en fonction du type de texte qu'elle décrit et plus précisément en fonction des balises que celui-ci nécessite pour être encodé<sup>64</sup>. Elle se compose généralement de plusieurs jeux de balises qui sont :

- Le jeu des balises « noyau », (core tag set), balises obligatoires communes à tous les textes qui permettent le marquage « d'éléments communs à tous les types de textes (divisions, paragraphes, etc.) » (N.

---

<sup>63</sup> La TEI emploie sensiblement le même jeu de balises que SGML.

<sup>64</sup> Notons qu'une DTD TEI peut être enrichie par l'introduction de nouvelles balises ou par la redéfinition des balises existantes.

Ide, J. Véronis, 1996a : 6) parmi lesquels figure l'en-tête <teiHeader><sup>65</sup>.

- Le jeu des balises « de base » (base tag set), définies en fonction du type de texte à encoder (prose, poésie, dictionnaires, etc.) et dont l'officialité est effective au moment de la déclaration de la DTD.
- Le jeu des balises « additionnelles » (additional tag set), utilisables dans n'importe quel document et faisant appel à des applications particulières telles que les liens hypertextuels.

Pour illustrer ce découpage en jeux de balises, nous pouvons à titre d'exemple nous intéresser au jeu de balises de bases d'une DTD TEI pour les dictionnaires, articulé autour de l'élément <Entry>, pouvant également apparaître sous les formes <Hom> et <Sense>, qui englobe l'ensemble de l'article et donc les différents champs informationnels:

« Sous <Entry>, [...], apparaissent les principaux champs informationnels :

- La forme de l'entrée (<Form>) qui contient l'entrée graphique, d'éventuelles variantes et la transcription phonétique. Des attributs spécifiques permettront d'indiquer le statut de l'entrée traitée (mot simple ou unité polylexématique).
- L'information grammaticale sur l'entrée (<GramGrp>) : la partie du discours, le mode de flexion, la sous catégorisation syntaxique et sémantique.
- La glose sémantique, définition ou traduction (<Def>).
- L'information sur l'étymologie, au sens large (<Etym>), qui comporte : l'étymon, la langue de l'étymon, la datation, la traduction de l'étymon.

---

<sup>65</sup> La <teiHeader> fournit de multiples informations sur le document, à savoir :

- ✓ une description bibliographique du document électronique, connue sous le nom de <fileDesc>,
- ✓ une description de la manière dont il doit être codé (<encodingDesc>),
- ✓ une description des aspects non bibliographiques du texte (<profileDesc>),
- ✓ un historique des révisions du document.

- La zone d'exemples, qui comporte des exemples construits et des citations (<Eg>).
- L'information sur l'usage (<Usg>) qui n'est pas distinguée de l'information sur le domaine (des attributs spécifiques permettent d'affiner le balisage).
- Le renvoi à une autre entrée (<Xr>).
- Une remarque ou une note (<Note>) de tous genres.
- Un sous-article (<Re>). » (C. Wionet, A. Tutin, 2000 : 8)

Notons que la DTD TEI des dictionnaires se présente comme relativement souple dans la mesure où elle n'impose pas un ordre d'apparition de ces différents champs et qu'elle permet donc de prendre en compte les éventuelles « irrégularités microstructurelles » d'un article de dictionnaire ancien<sup>66</sup>.

#### ❖ TEI et XML

La TEI offre un format de codage des documents électroniques très séduisant déjà adopté pour la réalisation de nombreux projets parmi lesquels nous pouvons citer le *Corpus Encoding Standard* (CES)<sup>67</sup>, mais elle se distingue notamment pour avoir permis le balisage de textes aussi complexes que les dictionnaires, tant modernes qu'anciens.

La norme SGML, dont la richesse syntaxique a certainement en grande partie contribué à ce succès, semble toutefois montrer ses limites de langage conçu pour la représentation de simple document.

L'application de la DTD TEI à la norme XML, qui s'impose de plus en plus comme un langage incontournable en matière de codage et d'échange de documents électroniques, apparaît indubitablement comme une solution efficace pour le codage de textes électroniques. Aussi, comme nous le verrons plus loin, avons-nous choisi de baliser les articles de notre corpus à l'aide de la DTD TEI de

---

<sup>66</sup> La DTD TEI peut par exemple admettre l'apparition de l'information phonologique à la fin de l'article alors que celle-ci se situe habituellement au début de l'article.

<sup>67</sup> Le CES est une application de la TEI au domaine de l'ingénierie linguistique qui « fournit un ensemble de balises et des DTD qui sont spécifiques au codage des corpus de textes [...], ainsi qu'un ensemble détaillé de recommandations pour l'usage des balises, et leur sémantique précise dans le contexte des corpus. » (Ide, Véronis, 1996b : 167).

XML, qui offre un balisage permettant de préserver l'intégralité du texte si l'on retire les balises.

## ***2.2. Une bipolarisation autour de la notion de balisage***

Après avoir sommairement esquissé plus haut les divers avantages que présentait une version électronique d'ouvrages comme les dictionnaires, et plus précisément en ce qui nous concerne les dictionnaires anciens, nous allons à présent nous intéresser de plus près aux divers travaux qui ont déjà été entrepris pour l'informatisation de ces répertoires.

L'étude de ces différents projets met clairement en évidence une « bipolarisation » du monde lexicographique, résultant de deux interprétations bien distinctes des répertoires anciens et s'illustrant en une opposition dans la conception du type de balisage à employer pour informatiser ces derniers.

### *2.2.1. Le balisage minimal formel*

#### **❖ Caractéristiques du balisage minimal**

A l'inverse du balisage fin, que nous présenterons dans un second temps, le balisage formel se caractérise par une minimalisation du travail d'analyse du texte à informatiser n'autorisant pas le balisage systématique des différents champs informationnels d'un article. Il se traduit par l'introduction dans le corps du texte, de jalons marquant essentiellement certaines informations typographiques de ce dernier, telles que l'édition, la page, la colonne auxquelles il appartient, les alinéas, les caractères (grandes et petites capitales, italique, gras) ou la vedette.

Le contenu des champs informationnels n'est lui consultable que par le truchement d'une « liste de mots-clefs métalinguistiques »<sup>68</sup>, établie à partir de l'étude de la microstructure de l'article. Les unités lexicales possédant une récurrence caractéristique dans les divers champs informationnels sont regroupées sous des formes lemmatiques désignables sous le nom de « marqueur de champ » et permettant l'accès aux diverses formes répertoriées et ainsi aux divers champs informationnels. Ces marqueurs de champs peuvent être, comme le signale T.R.Wooldridge, « les copules reliant l'adresse aux différentes informations

(s'écrit, se prononce, signifie, comme, etc.), les articulateurs de l'article (on dit, on appelle, etc.) ou des items (aussi, encore, etc.) et les informations appartenant à des classes générales - - catégorie grammaticale (s. f., v. act., etc.), filiation sémantique (par extension, fig., etc.) ou marque d'usage (fam., vieux, terme de cuisine, etc.).» (Wooldridge, 1998 : 6). Ce même lexicographe illustre d'ailleurs cette notion de «Liste de mots-clés métalinguistiques» en avançant les propos suivants :

«La Liste de mots-clés est un index alphabétique qui contient les adresses dans la base des occurrences des mots-clés métalinguistiques. Les items de la Liste sont des lemmes regroupant des formes variantes textuelles; par exemple, le lemme FEMININ donne accès aux formes textuelles "f.", "fem.", "fém.", "fémin." et "féminin".» (Wooldridge, Leroy-Turcan, 1996: 311)

La recherche d'informations dans le corps des articles encodés grâce au balisage minimal et par le biais des mots-clés métalinguistiques génère toutefois du bruit (5%) et correspond à ce que Wooldridge nomme «la requête floue»<sup>69</sup>.

#### ❖ Quelques exemples d'application du balisage minimal

Sur l'ensemble de la production dictionnaire ancienne informatisée, le balisage minimal se distingue comme le type de balisage le plus usité par les lexicographes. Il a notamment été adopté par T.R.Wooldridge pour ses travaux d'informatisation du *Thresor de la Langue Française* de Nicot et du *Dictionnaire de l'Académie Française*.

Pour l'encodage de ces deux répertoires, le lexicographe utilise effectivement le principe du balisage minimal et privilégie, en se refusant à une fine analyse de leur microstructure, la consultation des articles et le repérage de leurs différents champs informationnels par le recours respectif à un index des vedettes et à un index des mots-clés métalinguistiques. Notons également que ces bases informatisées fonctionnent avec le logiciel Text Analysis Computing

---

<sup>68</sup>Cf. Wooldridge, Leroy-Turcan, 1996 : 307-16.

<sup>69</sup> Cf. Wooldridge, 1993: 275-89.

Tools<sup>70</sup> (TACT) qui permet trois modes d'affichage des résultats d'une requête, à savoir « l'affichage plein texte, l'affichage KWIC (Key-Word-In-Context) qui correspond à une ligne de contexte et l'affichage « Variable Context » qui, par défaut, indique un contexte de cinq lignes que l'on peut réduire ou agrandir » (N. Lanckriet, 1997-1998 : 58).

Parallèlement, ce même principe de balisage minimal a également été retenu pour l'informatisation du *Dictionnaire Critique*, entreprise par Philippe Caron, Louise Dagenais et Gérard Gonfroy.

En effet, à l'image des travaux menés par T.R.Wooldridge, la rétroconversion du répertoire de Féraud repose également sur un système de balisage propriétaire, mais celui-ci n'est plus réalisé avec le logiciel TACT, mais avec le logiciel *WordCruncher*.

#### ❖ Les limites du balisage minimal

Le commentaire suivant d'Isabelle Leroy-Turcan, semble souligner avec exactitude les limites du balisage minimal :

« [...] le balisage formel minimal donnant accès à tous les mots du texte suffit à offrir un corpus de travail pertinent, dès lors qu'on accepte les deux grandes caractéristiques du travail assisté par ordinateur que sont le flou et le bruit [...] » (Leroy-Turcan, 1998 : 6).

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, l'un des désavantages qu'offre le balisage minimal réside effectivement dans le fait qu'il génère non seulement du bruit mais aussi du flou dans le résultat des requêtes effectuées à partir d'un encodage qui ne tient compte que des caractéristiques physiques de l'article, lesquelles sont d'ailleurs loin d'être systématiquement récurrentes et inhérentes à un champ informationnel particulier. De plus, aux notions de « bruit » et de « flou » que génère le balisage formel, vient s'ajouter celle du « silence », occasionné lorsque l'utilisateur effectue une requête sur un champ informationnel ne figurant pas le corps d'un article.

---

<sup>70</sup> Logiciel universitaire conçu à l'Université de Toronto, le logiciel TACT, offre un balisage propriétaire qui s'oppose aux balisages de SGML et XML qui sont eux des balisages normalisés.

Par ailleurs, la notion de « Liste de mots-clefs métalinguistiques », bien que garantissant un accès au document et palliant les défauts que sont les bruits, le flou et les silences, ne permet tout de même pas à ce type de balisage de formuler de solides interprétations sur les informations que contiennent les articles dictionnairiques.

### 2.2.2. *Le balisage fin, ou balisage analytique*

Le balisage fin, autrement nommé balisage analytique, se caractérise ainsi que nous l'avons implicitement signalé en présentant le balisage minimal, par une étude approfondie de la microstructure du répertoire à informatiser destinée à fournir une interprétation précise du fonctionnement de ce dernier.

Bien que minoritaire sur l'ensemble des projets d'informatisation des dictionnaires anciens, le balisage analytique offre semble-t-il, au prix d'une rigoureuse et quelque peu fastidieuse analyse du texte, de plus grandes possibilités que le balisage minimal.

Il a notamment été retenu par Isabelle Leroy-Turcan pour son projet d'informatisation du *Dictionnaire Etymologique ou Origine de la Langue Française* (1694) de Gilles Ménage et par Chantal Wionet et Agnès Tutin pour leur projet d'informatisation du *Dictionnaire Universel* de Furetière revu par Basnage de Bauval (1702).

#### ❖ **L'informatisation du DEOLF par Isabelle Leroy-Turcan**

Revendiquant la capacité du balisage explicite à « rendre compte de l'ambiguïté de certains éléments textuels » (Lanckriet, 1997-1998 : 65), Isabelle Leroy-Turcan a choisi de procéder, contrairement aux lexicographes précédemment cités, à un balisage systématique des divers champs informationnels des articles du *Dictionnaire Etymologique ou Origine de la Langue Française*. Pour la saisie et l'analyse des informations, les logiciels WordPerfect et WordCruncher ont été tous deux retenus tandis que le principe des mots-clefs métalinguistiques mis en avant par Wooldridge a été conservé mais sous une forme plus affinée.

La lexicographe introduit en effet la notion de « séquence-clef métalinguistique » qui permet la réalisation de recherches générant moins de bruit:

«I. Leroy-Turcan cite l'exemple de la séquence métalinguistique «Vieux mot», qui utilisée comme outil d'interrogation, identifie précisément les usages anciens, contrairement au mot «vieux», qui, seul, donne accès non seulement aux usages anciens, mais également à tous les autres contextes où apparaît ce mot, obligeant l'utilisateur à trier les résultats obtenus» (Lanckriet, 1997-1998 : 65).

❖ **L'informatisation du *Dictionnaire Universel de Furetière* revu par Basnage de Bauval (1702), par Chantal Wionet et Agnès Tutin**

En cours de réalisation, l'informatisation du *Dictionnaire Universel* de Furetière revu par Basnage de Bauval, entreprise par Chantal Wionet et Agnès Tutin, est un projet qui se démarque incontestablement de tous les travaux déjà présentés.

⇒ *Le balisage à partir d'une DTD TEI de SGML*

Le «balisage analytique formalisé» (Leroy-Turcan, 1998 : 1) adopté par les deux lexicographes ne s'effectue pas à partir d'un langage de balisage propriétaire comme TACT ou WordCruncher, mais à partir d'un langage de balisage normalisé : la norme SGML.

Les divers champs informationnels des articles sont plus précisément balisés à partir du langage de balisage de la DTD TEI pour les dictionnaires, auquel il est d'ailleurs possible, voire souhaitable, d'ajouter un certain nombre de balises dont la création est nécessitée par le type d'information que l'on veut mettre en évidence. Le recours à une DTD, qui constitue une véritable grammaire de document et qui symbolise une structure type des articles, permet de mettre en évidence les récurrences ou irrégularités structurelles des articles et ainsi de faciliter les requêtes de l'utilisateur.

Ce type d'encodage, même s'il n'admet pas le balisage de tous les aspects physiques du document, étant donné que la mise en page en colonne et les césures de ce dernier ne sont pas conservées, porte un intérêt conséquent au balisage des informations typographiques :

« En temps que clé d'accès au texte, la typographie est bien entendu essentielle. Elle sera donc systématiquement codifiée, puisqu'elle ne peut pas être associée de façon systématique, comme dans certains dictionnaires récents, aux champs informationnels. Dans les dictionnaires anciens, il n'y a pas d'application, au sens mathématique, entre l'ensemble des champs informationnels et l'ensemble des styles disponibles, un même champ informationnel pouvant revêtir plusieurs styles. Il est donc nécessaire de dissocier information de contenu et information typographique dans le balisage » (Wionet, Tutin, 2000 : 3).

Le marquage typographique d'une entrée se fera par l'ajout d'un attribut, comme nous pouvons le voir à travers l'exemple de l'entrée DECENT, ENTE<sup>71</sup>:

```
<Form Type=LEMMA> <Orth Rend=CAPS>DECENT</Orth>  
<Inflect Rend=SMC>ente</Inflect></Form>
```

⇒ *Le balisage semi-automatique à l'aide d'automates finis*

Notons également que Chantal Wionet et Agnès Tutin s'appuient lors de leurs travaux sur l'utilisation d'automates finis pour effectuer un balisage semi-automatique.

Ce balisage, attesté comme « semi-automatique » puisque n'étant pas encore appliqué à toutes les parties logiques du texte, nécessite au préalable une description des « micro-langages qui apparaissent dans les articles : langage de l'entrée et des sous-entrées, langage de la zone grammaticale, langage de la zone décrivant le domaine, etc. » (Wionet, Tutin, 2000 : 5), puis le recours au logiciel INTEX, élaboré par Max Silbertzein. Cet outil permet « de reconnaître des automates finis et de manipuler des transducteurs (automates qui associent aux entrées des sorties) adaptés au langage naturel grâce à de très gros dictionnaires du français [...] » (Wionet, Tutin, 2000 : 5), ou permet en d'autres termes « de reconnaître des suites comportant des mots (fléchis ou non) et/ou des catégories grammaticales et d'assigner à ces « patrons » des étiquettes » (Wionet, Tutin,

---

<sup>71</sup> Cf. Wionet, Tutin, 2000 : 17.

2000 : 5). La figure 1 ci-dessous<sup>72</sup> est un exemple de graphe, ou plus précisément de transducteur, permettant de reconnaître les parties grammaticales des entrées substantivales :

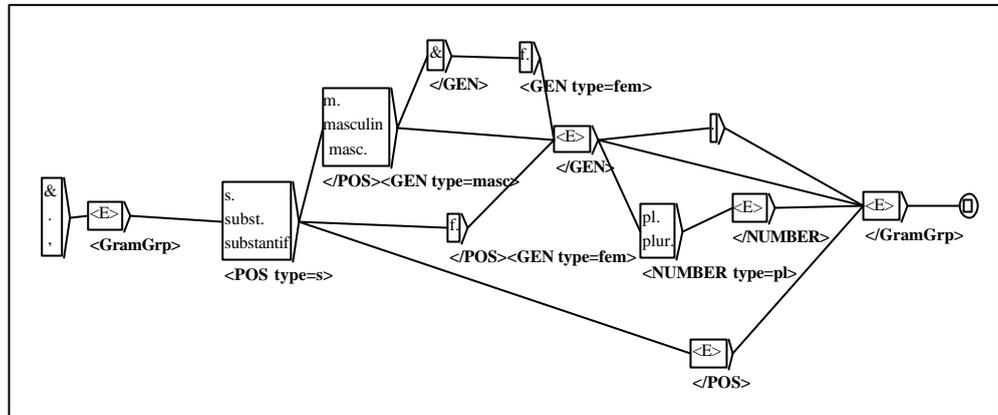


fig. 1 : Exemple de transducteur pour les parties grammaticales des vedettes substantivales.

#### ❖ Bilan sur le balisage analytique fin

Les travaux d'Isabelle Leroy-Turcan mais surtout ceux de Chantal Wionet et Agnès Tutin tendent à démontrer que le balisage analytique est une solution prometteuse pour l'informatisation des dictionnaires anciens puisqu'il apporte des avantages que le balisage minimal n'est pas en mesure d'offrir.

Le travail d'analyse de la microstructure des articles dictionnaires que le balisage analytique impose, permet entre autres l'élimination du flou et des bruits, mais aussi celle du silence, par l'ajout de balises vides indiquant qu'une information n'est pas présente dans un article.

Certes lourd et difficile à mettre en oeuvre sur de gros corpus, ce type de balisage offre toutefois, par le biais de l'utilisation de la semi-automatisation, de nombreux avantages pour la rétroconversion d'un dictionnaire ancien.

Effectivement, en plus de sa contribution indubitable à une meilleure connaissance méta-lexicographique des répertoires, par la rigoureuse analyse des micro-langages qu'il impose, le balisage semi-automatique a non seulement le mérite de contribuer à faire disparaître le caractère « relativement artisanal ouvert aux aléas de l'imperfection humaine et des oublis » (Leroy-Turcan, 1998), du balisage manuel, mais il permet également d'accélérer le processus du balisage.

<sup>72</sup> CF. Wionet, Tutin, 2000.

L'un des avantages majeurs du balisage fin, et nous faisons allusion ici au balisage proposé par Agnès Tutin et Chantal Wionet, réside cependant dans l'utilisation du langage SGML, qui en plus d'offrir, par le truchement d'une DTD TEI appropriée au document informatisé, une richesse syntaxique et la liberté à l'utilisateur d'enrichir le balisage par de nouvelles balises, autorise, en raison de son statut de norme, une facilité d'échange incomparable du document encodé.

Bien que devenu relativement performant grâce au balisage proposé par Isabelle Leroy-Turcan et surtout à celui réalisé à partir de la DTD TEI de SGML, le balisage analytique fin est certainement amené à subir de nouvelles innovations qui amélioreront l'informatisation des dictionnaires anciens.

Peut-être peut-on considérer que la substitution, dans le type de balisage proposé par Chantal Wionet et Agnès Tutin, du langage XML à la norme SGML constitue une première évolution dans ce sens ?

### 3. INFORMATISATION DU *DICTIONNAIRE FRANÇOIS*

#### **3.1. Notre choix de balisage**

A la vue des diverses possibilités qu'offre respectivement chacun des deux modes de balisage présentés, nous avons choisi de privilégier l'utilisation d'un balisage analytique fin tel que celui proposé par Chantal Wionet et Agnès Tutin.

Tout en conservant leur optique d'utilisation de standards reconnus, nous n'avons toutefois pas eu recours à la norme SGML, norme trop complexe<sup>73</sup> appelée à tomber en désuétude, mais plutôt au langage XML, et donc à la DTD XML sur les dictionnaires proposée par la Text Encoding Initiative.

#### **3.2. Le logiciel XML Writer**

Pour mener à bien notre entreprise, un éditeur de textes XML, la version 1.21 du logiciel *XML Writer*<sup>74</sup>, a retenu notre attention, en raison de son utilisation facile à partir d'un ordinateur personnel.

---

<sup>73</sup> Il semblerait qu'aucun logiciel n'ait réussi jusqu'à présent à exploiter la totalité de ce standard.

<sup>74</sup> Une présentation de ce logiciel est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://xmlwriter.net>. Ce site offre notamment la possibilité de télécharger gratuitement une version d'évaluation de ce logiciel, exploitable sur une période de 30 jours.

Ce logiciel offre bien entendu la possibilité de créer ou non une DTD, et repose également sur l'utilisation d'une feuille de style CSS<sup>75</sup> destinée à encoder les caractéristiques physiques des documents.

### **3.3. *Elaboration de notre DTD***

L'établissement d'une Définition de Type de Document<sup>76</sup>, conforme à la DTD XML proposée par la Text Encoding Initiative pour l'encodage d'un dictionnaire ancien, nécessite au préalable un travail incontournable d'« aménagement » de la DTD proposée par la TEI.

« La première difficulté à laquelle a été confronté le groupe de travail sur les dictionnaires a donc été la définition d'un schéma de codage suffisamment général pour couvrir la plupart des dictionnaires, tout en permettant de décrire les particularités de chacun. Ce conflit entre généralité et pouvoir descriptif existe pour de nombreux types de textes, mais il semble atteindre son point culminant dans le cas des dictionnaires» (Ide, Véronis, 1996b : 173 ).

Ainsi que semblent le souligner Nancy Ide et Jean Véronis dans ce commentaire, la DTD TEI SGML pour les dictionnaires est une DTD susceptible d'être applicable à l'informatisation de tous les types de dictionnaires, qu'il s'agisse de répertoires modernes ou anciens, et qui répond ainsi aux diverses difficultés suscitées par la rétroconversion de chacun d'entre eux. Cette relative polyvalence, qui est d'ailleurs la même pour le langage XML, sous-entend que l'utilisateur « adapte » sa grammaire de document au type du corpus à informatiser, et donc qu'il établisse des choix parmi les outils proposés par la DTD de la TEI, ou qu'il en crée d'autres.

---

<sup>75</sup> Nous avons placé en ANNEXE 2 la feuille de style créée pour le balisage du corpus sélectionné.

<sup>76</sup> Nous avons placé en ANNEXE 3 une proposition de DTD pour le balisage des articles de notre corpus.

### 3.3.1. Comparaison entre la DTD TEI des dictionnaires et notre DTD

#### ❖ **Similitudes entre les deux DTD**

Si nous exceptons le fait que la TEI prévoit logiquement le recours à l'anglais lors de l'établissement du nom des balises de sa DTD pour les dictionnaires, et que nous utilisons le français pour établir les nôtres, les deux grammaires de document semblent relativement proches l'une de l'autre. La plupart des balises que nous avons utilisées pour l'élaboration de notre DTD sont en effet empruntées à la DTD TEI des dictionnaires.

- La balise **<GRAM>** correspond à la balise **<gramGrp>** (Grammatical Group).
- La balise **<DOM>** correspond à la balise **<usg>**, à laquelle est ajouté l'attribut **<dom>**.
- La balise **<PDD>**, indiquant la partie du discours à laquelle se rattache le lemme étudié, correspond à la balise **<pos>** (Part Of Speech).
- La balise **<GENRE>** correspond à la balise **<gen>** (Gender).
- La balise **<DEF>**, indiquant la définition du lemme, correspond à la balise **<def>**.
- La balise **<CONTEXT>** correspond à la balise **<eg>** (Example).
- La balise **<ETYM>**, indiquant l'étymologie du lemme, correspond à la balise **<etym>**.
- La balise **<PHON>**, balisant une information phonologique sur le lemme, correspond à la balise **<pron>** (Pronunciation).
- La balise **<REF>**, indiquant un renvoi à une autre entrée, à une œuvre ou un auteur, correspond à la balise **<xr>**.

#### ❖ **Disparités entre les deux grammaires**

Bien que constituée dans sa quasi-totalité des mêmes jeux de balises que ceux proposés par la DTD TEI, la grammaire élaborée pour notre corpus n'a toutefois pas recours à certains jeux de balises de base de cette dernière.

Les balises **<entry></entry>** proposées par la TEI ne correspondent pas aux balises **<ENTREE></ENTREE>** de notre DTD, étant donné qu'elles servent à

baliser la totalité d'un article, et que celles que nous proposons n'en délimitent qu'une partie, ainsi que nous pouvons le voir à travers l'exemple suivant :

---

CEPAGE n.m. Plant de vigne, considéré dans sa spécificité ; variété de vigne. [Le Petit Larousse 1999]

---

➤ *Balilage TEI:*

```
<entry>
  <form>
    <orth>Cépage</orth>
  </form>
  <gramGrp>
    <pos>n</pos>
    <gen>m</gen>
  </gramGrp>
  <def>Plant de vigne, considéré dans sa spécificité ; variété de
  vigne.</def>
</entry>
```

➤ *Balilage proposé par notre DTD :*

```
<ARTICLE VEDETTE= « CEPAGE »>
  <ENTREE>
    <LEMME>CEPAGE</LEMME><C></C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "NOM">n</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN"><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DEF>Plant de vigne, considéré dans sa spécificité ; variété de
      vigne.</DEF>
  </CORPS>
</ARTICLE>
```

Cet exemple de balilage TEI, met en évidence la présence du jeu de balises `<form></form>`, qui encadre des informations sur l'orthographe<sup>77</sup>, la prononciation ou la syllabation du lemme, et que nous n'avons pas retenu pour l'élaboration de notre DTD, étant donné que ces informations sont disséminées dans le corps de l'article et n'apparaissent jamais réunies.

Ce même exemple a par ailleurs également le mérite d'illustrer, à travers la division en bloc `<ENTREE>` et bloc `<CORPS>` d'article que nous adoptons pour notre balilage et qui ne figure pas dans le balilage TEI, le phénomène de création de balises supplémentaires selon le type de dictionnaires et d'informations à encoder. Ce phénomène est notamment perceptible à travers le jeu de balises `<C></C>` que nous avons créé pour étudier répartition des signes de ponctuation en fonction des divers champs informationnels.

---

<sup>77</sup> L'information orthographique ne constitue en fait que la représentation du lemme, c'est-à-dire ce que nous avons choisi d'encoder sous le jeu de balises `<LEMME></LEMME>`.

### 3.3.2. Les divers éléments et attributs

#### ❖ Les éléments

Le balisage de la microstructure de nos articles se trouve illustrée à travers l'agencement des éléments suivants :

- L'élément Dictionnaire, noté **<DICO>** indique que les articles balisés sont extraits d'un dictionnaire.
- L'élément **<ARTICLE>**, qui contient la totalité des champs informationnels de l'article.
- L'élément sous-article, noté **<SSARTICLE>**, lorsque l'entrée dictionnaire n'est pas une entrée principale.
- L'élément **<ENTREE>**, qui constitue l'un des deux blocs qui divisent l'article balisé.
- L'éléments **<LEMME>**, qui balise la forme du terme étudié.
- L'élément variante du lemme, **<VARL>**, qui marque une variante du terme étudié.
- L'élément information grammaticale, **<GRAM>**, qui balise l'information grammaticale se rapportant au lemme.
- L'élément partie du discours, **<PDD>**, qui indique la partie du discours du lemme.
- L'élément genre, **<GENRE>**, précisant le genre du lemme.
- L'élément **<CORPS>**, qui constitue avec le bloc **<ENTREE>** le second bloc qui scinde l'article balisé.
- L'élément énoncé définitoire, **<DEF>** qui délimite le champ de la définition du lemme.
- L'élément information étymologique, **<ETYM>**, qui balise une précision étymologique sur le lemme.
- L'élément information phonologique, **<PHON>**, qui apporte une précision sur la prononciation du lemme.
- L'élément marque de domaine, **<DOM>**, indiquant à quel domaine appartient le lemme étudié.

- L'élément contextualisation, **<CONTEXT>**, qui constitue le champ informationnel illustrant sous forme de mise en contexte la définition du lemme.
- L'élément renvoi, **<REF>**, qui établit un lien entre le lemme et une autre information lexicographique.

#### ❖ **Les attributs**

Associés aux divers éléments que nous venons d'énumérer, un certain nombre d'attributs spécifiques ont dû être mis en place pour affiner le balisage des articles du corpus:

- Le lemme peut être une forme canonique, dérivée ou fléchie de la vedette à laquelle il se rattache, ce qui se traduit dans la version balisée d'un article par le recours à l'une des trois formes suivantes : **<LEMME TYPE= "CANON"/><LEMME TYPE= "DERIVE"/><LEMME TYPE= "FLECHIE"/>**.
- La partie du discours peut être un substantif, un adjectif, un verbe ou un adverbe : **<PDD TYPE= "SUBSTANTIF"/><PDD TYPE= "ADJECTIF"/><PDD TYPE= "VERBE"/><PDD TYPE= "ADVERBE"/>**.
- Le genre d'un lemme peut être masculin ou féminin pour les substantifs et les adjectifs, ou neutre et actif pour les verbes : **<PDD TYPE= "MASCULIN"/><PDD TYPE= "FEMININ"/><PDD TYPE= "ACTIF"/><PDD TYPE= "NEUTRE"/>**.
- La variante d'un lemme peut être une forme fléchie, ou une variante graphique de celui-ci : **<VARL TYPE= "FLECHIE"/><VARL TYPE= "GRAPH"/>**.

#### 3.3.3. *La feuille de style CSS*

A l'image de la norme SGML, le langage XML ne prend pas en charge les caractéristiques physiques d'un document, et ne s'attache qu'à la description des

ses parties logiques. La prise en compte des aspects physiques de nos articles, qu'il s'agisse de leur mise en page ou de leur typographie, a donc été assurée par une « feuille de style » CSS (Cascading Style Sheet).

Cette dernière nous a permis de systématiser le balisage des caractéristiques physiques de certains champs informationnels tels que :

- le caractère italique du lemme dans un sous-article :

```
}  
ssarticle lemme{  
    font-style : italic ;  
}
```

- le caractère italique des variantes du lemme:

```
}  
varl{  
    font-style : italic ;  
}
```

- le caractère italique de l'information grammaticale:

```
}  
gram{  
    font-style : italic ;  
}
```

- le caractère italique des informations placées entre les balises « Italique » <I></I>:

```
}  
i{  
    font-style : italic ;  
}
```

- le caractère italique et la couleur de police bleue des renvois:

```
}  
ref {  
  font-style : italic ;  
  color : blue ;  
}
```

- Elle permet également de mettre en évidence la mise en page des articles, et souligne le fait que les divers éléments de chacun de ces derniers sont unis au sein d'un seul et même paragraphe possédant une certaine place dans la feuille :

```
Article {  
  Display : block ;  
  margin-left: 40pt;  
  margin-bottom: 10pt;  
}
```

- La feuille de style permet aussi de tenir compte du fait que l'élément paragraphe, noté <BR>, entraîne une séparation physique de l'énoncé :

```
br {  
  display : block ;  
}
```

### III PRESENTATION ET ETUDE DES ARTICLES TRAITANT DU METALANGAGE GRAMMATICAL DANS LE *DICTIONNAIRE FRANÇOIS*

#### 1. PRESENTATION DU CORPUS

##### ***1.1. Le choix du corpus***

Ainsi que l'illustre la parution de diverses grammaires normatives telles que la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) d'Arnauld A. et Lancelot C., ou les *Remarques sur la langue française* (1647) de Vaugelas, le XVII<sup>e</sup> siècle se distingue incontestablement comme un siècle où la notion de « bon usage » de la langue devient primordiale.

C'est afin de nous intéresser à la grammaire, discipline devenue reine, que nous avons choisi de mener nos travaux sur le métalangage grammatical du *Dictionnaire François*, et plus précisément sur le métalangage relevé dans l'édition de 1693<sup>78</sup>. Cette dernière édition existant seulement sous forme papier, notre lexique de 150 articles<sup>79</sup>, allant de l'entrée ABLATIF à l'entrée VOÏELLE, a été collecté manuellement<sup>80</sup>, ce qui n'exclut pas totalement l'hypothèse d'éventuelles omissions. De même, nous n'excluons pas l'hypothèse selon laquelle certains articles peuvent ne pas comporter la marque du métalangage grammatical, ainsi que l'illustrent les articles *Construction*, *Féminiser*, *Grammatical* et SINTANE<sup>81</sup> que nous avons retenus comme appartenant à ce domaine mais n'en portant pas la marque. Ces derniers seront donc tout au long de notre étude observés au même titre que les autres.

##### ***1.2. Microstructure des articles sélectionnés***

La microstructure d'un article dictionnaire, constituée d'un ensemble de champs informationnels agencés les uns avec les autres, varie plus ou moins d'un

---

<sup>78</sup> Cette édition de 1693 est celle proposée par la maison d'édition C. Lacour.

<sup>79</sup> La proportion des entrées traitant du métalangage grammatical par rapport à nombre total des articles de l'ouvrage, n'a malheureusement pas pu nous être communiquée.

<sup>80</sup> La sélection des diverses entrées traitant du métalangage grammatical repose sur le simple repérage du mot « Grammaire » dans le corps de l'article.

répertoire à un autre. Ceci semble d'autant plus vrai en ce qui concerne les dictionnaires anciens, et notamment un ouvrage comme le *Dictionnaire François*, véritable pionnier de la lexicographie française. L'étude des entrées de ce répertoire traitant du métalangage grammatical, faisant apparaître trop d'irrégularités<sup>82</sup> structurelles, il nous est impossible de dégager une construction de base de leur microstructure. Nous pouvons néanmoins évoquer les divers champs informationnels retrouvés d'une manière générale sur l'ensemble de notre corpus et bien entendu sur la totalité des articles du dictionnaire.

Ces différents champs susceptibles de composer un article du *Dictionnaire François* sont :

- L'entrée principale ou la sous-entrée.
- L'information grammaticale.
- La marque de domaine.
- L'énoncé définitoire.
- La contextualisation<sup>83</sup>.
- L'information étymologique.
- L'information phonologique.
- La variante (graphique/lexicale).
- Le renvoi (à un autre article/à un auteur ou une œuvre).

Tous ces champs se trouvent combinés parmi les entrées que nous avons sélectionnées, mais ne sont jamais tous réunis au sein d'un seul et même article. Ainsi, leur nombre varie d'une entrée à une autre, comme le confirme la comparaison entre les articles suivants qui illustrent plus ou moins tous les stades de composition des entrées présentes dans le corpus étudié.

---

<sup>81</sup> L'orthographe de ce mot est très certainement due à une erreur de frappe de l'imprimeur qui voulait écrire SYNTAXE et non SINTANE.

<sup>82</sup> Ces irrégularités structurelles sont précisément à l'origine, ainsi que nous allons le mettre en évidence, des principales difficultés d'informatisation que nous rencontrons.

<sup>78</sup> La contextualisation correspond à la mise en contexte du terme étudié sous la forme d'un énoncé dans lequel il est repris.

*Diuel*. Terme de *Grammaire Grèque X Hébraïque*. Nombre des noms & des verbes duquel se servent les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes, ou de deux choses.

Sous-entrée	<i>Diuel</i> .
Marque de domaine	Terme de Grammaire Grèque & Hébraïque.
Enoncé définitoire	Nombre des noms & des verbes duquel se servent les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes, ou de deux choses.

*Sens*. En termes de Grammaire, on dit que le sens est parfait à la fin d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une parentèse. C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que le sens soit achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu d'un vers.

Sous-entrée (7)	<i>Sens</i> .
Marque de domaine	En termes de Grammaire,
Contextualisation	on dit que le sens est parfait à la fin d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une paranthèse. C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que le sens soit achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu d'un vers.

AORISTE, *s. m.* Il vient du Grec. Terme de Grammaire Grèque. Prononcez *orsite*. Il marque un tems indéterminé, & qui est un préterit. Les Grecs ont deux *aoristes* dans leurs conjugaisons. L'aoriste premier & le second. *Nouvelle méthode pour apprendre le Grec, l. 3.c.I.*

Entrée principale	AORISTE,
Information grammaticale	<i>s.m.</i>
Information étymologique	Il vient du Grec.
Marque de domaine	Terme de Grammaire Gréque.
Information phonologique	Prononcez <i>oriste</i> .
Enoncé définitoire	Il marque un tems indéterminé, & qui est un préterit.
Contextualisation	Les Grecs ont deux <i>aoristes</i> dans leurs conjugaisons. L'aoriste premier & le second. <i>Nouvelle méthode pour apprendre le Grec, l.3.c.I.</i>

APOSTROPHE, *s. f.* Prononcez *apostrophe*. Il vient du Grec. *Terme de Grammaire*. Petite marque qui montre qu'on a retranché la dernière voyelle d'un monosyllabe qui s'est rencontré devant la voyelle d'un mot qui le suivait immédiatement. *que, je, me, te, se, le, la, ne l. & si* devant *il*, souffrent apostrophe. Une apostrophe bien ou mal faite, une petite apostrophe. Faire une apostrophe. Il faut mettre là une apostrophe. Les Alemans, les Anglois, les Suédois, les Dannois, les Polonois ni les Espagnols n'ont point d'apostrophes; mais les François & les Italiens en sont pleins]

Entrée principale	APOSTROPHE,
Information grammaticale	<i>s.f.</i>
Information phonologique	Prononcez <i>apostrofe</i> .
Information étymologique	Il vient du Grec.
Marque de domaine	<i>Terme de Grammaire.</i>
Énoncé définitoire	Petite marque qui montre qu'on a retranché la dernière voyelle d'un monosyllabe qui s'est rencontré devant la voyelle d'un mot qui le suivait immédiatement.
Contextualisation	[ <i>que, je, me, te, se, le, la, ne l. &amp; si</i> devant il, souffrent apostrophe. Une apostrophe bien ou mal faite, une petite apostrophe. Faire une apostrophe . Il faut mettre là une apostrophe. Les Alemans, les Anglois, les Suédois, les Dannois, les Polonois ni les Espagnols n'ont point d'apostrophes ; mais les François & les Italiens en sont pleins]

Ces quelques exemples illustrent bien le fait qu'un article traitant du métalangage grammatical peut être composé d'un minimum de champs informationnels, à savoir l'entrée principale, ou la sous-entrée, la marque de domaine le rattachant au métalangage grammatical, et l'énoncé définitoire. L'article *Sens*, illustre même un phénomène relativement rare dans notre corpus, qui est l'absence d'énoncé définitoire dans le corps d'un article.

Parallèlement, ces exemples attestent également le fait qu'une entrée puisse être au contraire extrêmement riche sur le plan informationnel, notamment lorsqu'elle réunit, ainsi que nous pouvons le voir à travers l'article APOSTROPHE, des champs aussi variés que l'information grammaticale, l'information phonologique et l'information étymologique.

Afin de mieux connaître, dans notre perspective d'encodage du corpus, l'agencement des divers champs informationnels de nos articles, nous allons à présent nous intéresser de plus près à chacun d'entre eux, en essayant d'établir, si cela est possible, les irrégularités et régularités de leur répartition dans la microstructure.

## 2. ÉTUDE DE LA MICROSTRUCTURE DES ARTICLES DU CORPUS

### ***2.1. Les entrées principales et les sous-entrées***

Ainsi que nous l'avons souligné plus haut en évoquant les divers champs informationnels susceptibles d'appartenir à la microstructure des articles traitant du métalangage grammatical, les entrées sélectionnées se répartissent en *entrées principales* et en *sous-entrées*<sup>84</sup>. L'article CAS reproduit ci-dessous, illustre cette distribution :

---

<sup>84</sup> Cette répartition en entrées principales et en sous-entrées qui caractérise les articles de notre corpus, ainsi que l'ensemble des articles du *Dictionnaire François*, met en évidence le fait que ce dictionnaire possède une structure particulière que nous pourrions qualifier de « non-plate ». Cet aménagement diffère donc de celui que l'on rencontre dans des dictionnaires comme le *Dictionnaire étymologique*<sup>84</sup> de Gilles Ménage, qui certes n'est pas un dictionnaire de langue, mais proprement comme son titre l'indique un dictionnaire étymologique, et qui ne possède pas cette hiérarchisation en entrées principales et sous-entrées.

**CAS**, *s.m.* Accident, malheur, événement.  
 (Il ne savoit pas de Phaëton l'histoire & piteux cas. *Voi. Poe.*)  
**Cas**. Terme de *Grammaire*. Qui signifie chute, & qui marque le nominatif, le génitif, le datif, l'acusatif, le vocatif, ou l'ablatif. (On dit ce nom est en un tel cas. Ce verbe régit un tel cas.)

Le tableau suivant dresse le détail de la répartition des entrées principales et des sous-entrées dans le *Dictionnaire François* pour chacune des lettres de l'alphabet :

	<b>ENTREES PRINCIPALES</b>	<b>SOUS- ENTREES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>A</b>	8	15	23
<b>C</b>	7	13	20
<b>D</b>	5	7	12
<b>E</b>	1	2	3
<b>F</b>	0	5	5
<b>G</b>	2	2	4
<b>H</b>	1	0	1
<b>I</b>	6	5	11
<b>L</b>	1	1	2
<b>M</b>	1	4	5
<b>N</b>	2	5	7
<b>O</b>	3	2	5
<b>P</b>	6	14	20
<b>R</b>	2	5	7
<b>S</b>	6	6	12
<b>T</b>	2	2	4
<b>V</b>	3	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>90</b>	<b>146</b>

### 2.1.1. Les entrées principales

D'un point de vue très général, la notion d'*entrée principale* dans un dictionnaire renvoie à l'acception d'un mot qui occupe la première position dans un article.

Dans le *Dictionnaire François*, cette même notion se rapporte à la forme graphique inscrite en capitales romaines et majuscules à la tête de chacun des articles. Elle se compose généralement d'un lexème<sup>85</sup> (Ex : *Propriété*) ou d'une unité polylexématique<sup>86</sup> (Ex : *Arc-en-ciel*)

#### ❖ Balisage des entrées principales

La jeu de balises <ENTREE></ENTREE>, que nous avons choisi d'insérer dans la DTD ne s'applique pas particulièrement au balisage des entrées principales, ni d'ailleurs à celui des sous-entrées, mais détermine en fait une zone incluant les champs informationnels de l'entrée, ou de la sous-entrée (c'est-à-dire le lemme ou ses éventuelles variantes), et de l'information grammaticale (la partie du discours à laquelle se rattache le lemme, et son genre). Le balisage proprement dit de l'entrée principale, est lui assuré par l'utilisation des balises <LEMME></LEMME> encadrant le terme étudié<sup>87</sup>, et par l'utilisation des balises <C></C> indiquant la nature du connecteur ponctuant ce champ informationnel<sup>88</sup>.

#### ❖ Les marques graphiques qui suivent l'entrée principale

Notre étude tend à montrer que l'entrée principale peut être suivie de deux types de marques graphiques, dont la nature est directement liée au champ informationnel qu'elle précède.

---

<sup>85</sup> Le lexème est un « Élément significatif, appartenant au lexique, appelé aussi *morphème lexical*, par oppos. au morphème grammatical ». Article *Lexème*, *Le Petit Larousse Grand Format 1999*, p. 593.

<sup>86</sup> Une unité polylexématique est une unité composée de plusieurs lexèmes.

<sup>87</sup> Dans le cas de l'entrée principale, le lemme est logiquement identique au lemme répertorié au sein de la balise <ARTICLE VEDETTE= «...»>, indiquant systématiquement pour tous les articles de notre corpus, le lemme à partir duquel est dérivé le terme étudié.

<sup>88</sup> Le balisage de ce dernier type d'information possède plusieurs intérêts, et notamment celui de mettre en évidence une homogénéité des ponctuations utilisées dans le *Dictionnaire François*. Afin d'illustrer plus clairement nos propos, nous avons volontairement placé dans les illustrations de balisage de cette section, les signes de ponctuation en caractère gras et avec une police plus importante que celle qui leur est normalement attribuée.

⇒ *L'entrée principale suivie d'une virgule*

L'entrée principale apparaît la plupart du temps suivie d'une virgule et dans ces cas là précède toujours le champ de l'information grammaticale. La virgule semble donc jouer le rôle d'une frontière typographique délimitant les deux champs informationnels, puisqu'elle indique la fin du champ de l'entrée et introduit le champ de l'information grammaticale. Les articles ABLATIF et PRIVATIF illustrent notamment ce fonctionnement :

#### **ABLATIF, [...]**

```
<ARTICLE VEDETTE= « ABLATIF »>  
<ENTREE>  
<LEMME>ABLATIF</LEMME><C>,</C>
```

#### **PRIVATIF, *privative*, [...]**

```
<ARTICLE VEDETTE= « PRIVATIF »>  
<ENTREE>  
<LEMME>PRIVATIF </LEMME><C>,</C>  
<VARL TYPE= « FLECHIE »>privative</VARL><C>,</C>
```

Notons par ailleurs que l'article PRIVATIF présente une particularité intéressante puisque son entrée est composée du terme étudié et de la forme féminine de celui-ci. Plusieurs autres articles tels que IMPERSONNEL, NUMERAL et REDUPLICATIF présentent d'ailleurs la même particularité<sup>89</sup>:

#### **IMPERSONNEL, *impersonnelle*, [...]**

```
<ARTICLE VEDETTE= « IMPERSONNEL »>  
<ENTREE>  
<LEMME>IMPERSONNEL</LEMME><C>,</C>  
<VARLTYPE=« FLECHIE »>impersonnelle</VARL><C>,</C>
```

### NUMERAL, *numérale*,

```
<ARTICLE VEDETTE= « NUMERAL »>
<ENTREE>
<LEMME> NUMERAL</LEMME><C>,</C>
<VARL TYPE= « FLECHIE »>numérale</VARL><C>,</C>
```

### REDUPLICATIF, *réduplicative*,

```
<ARTICLE VEDETTE= « REDUPLICATIF »>
<ENTREE>
<LEMME>REDUPLICATIF</LEMME><C>,</C>
<VARL TYPE= « FLECHIE »>réduplicative</VARL><C>,</C>
```

Dans toutes ces entrées principales, les deux formes sont séparées par une virgule et la forme féminine est inscrite en caractères minuscules et italiques. La virgule introduisant le champ grammatical est alors placée après la seconde forme.

L'article PRIVATIF, ainsi que les trois exemples que nous venons de citer, présente par ailleurs deux autres particularités sur lesquelles il est intéressant de s'arrêter.

En premier lieu, toutes les entrées de notre corpus qui présentent à la fois la forme masculine et la forme féminine appartiennent uniquement à la catégorie des adjectifs.

En second lieu, ces adjectifs sont tous non épïcènes, c'est-à-dire qu'ils possèdent une forme féminine différant de leur forme masculine, ce qui pourrait nous laisser penser que l'indication de la forme féminine des adjectifs non épïcènes est un phénomène régulier. Or, l'analyse montre qu'un certain nombre d'adjectifs de ce type apparaissent sans leur forme flexionnelle (féminine ou masculine), contredisant ainsi notre hypothèse. Ces articles sont CAUSATIVE, *Commun*, DEFECTIF, LABIALE, et *Ténuë*.

---

<sup>89</sup> Nous n'évoquons que sommairement cette notion de variante du lemme, mais nous nous y attarderons plus en détails par la suite.

Le marquage de la forme fléchie des adjectifs non épïcènes de notre corpus, semble ne s'appliquer qu'aux adjectifs dont les deux formes, la masculine et la féminine, appartiennent au métalangage grammatical. C'est en effet ce que nous pouvons par exemple constater pour les articles *Féminin* et *Grammatical*, pour lesquels on peut respectivement avoir «une forme féminine» et «une tournure grammaticale», et non pour les articles *Commun* et DEFECTIF, dont la forme féminine ne peut être grammaticalement contextualisée.

Notons également que l'hypothèse selon laquelle la forme féminine d'un adjectif non épïcène n'apparaît au sein de l'entrée que si elle appartient tout comme la forme masculine de celui-ci au métalangage grammatical, semble être illustrée par les articles CAUSATIVE et LABIALE<sup>90</sup> :

CAUSATIVE, *adj.f.*

```
<ARTICLE VEDETTE= « CAUSATIVE »>
<ENTREE>
  <LEMME>CAUSATIVE</LEMME><C>,</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.</C>
    <GENRE TYPE= « FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>
  </GRAM>
```

LABIALE, *adj.f.*

```
<ARTICLE VEDETTE= « LABIALE »>
<ENTREE>
  <LEMME>LABIALE</LEMME><C>,</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C></C>
    <GENRE TYPE= « FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>
  </GRAM>
```

<sup>90</sup> Nous anticipons ici quelque peu sur la présentation du balisage retenu pour le champ de l'information grammaticale, qui ne se fera que plus loin.

Effectivement, le champ grammatical de ces articles comporte une double information; la première concerne la catégorie grammaticale du terme étudié, et la seconde son genre grammatical. Non seulement ce phénomène de double information grammaticale figure uniquement dans ces deux seuls articles, mais il semble également insister, à travers la précision du genre féminin, que c’est seulement ce genre qui appartient au métalangage grammatical.

Parallèlement à tous ces articles qui semblent obéir à la règle selon laquelle l’entrée principale est suivie d’une virgule lorsqu’elle précède une information grammaticale, nous avons relevé dans notre corpus trois articles ne présentant pas le même fonctionnement.

En effet, les entrées principales ADJECTIF, ADVERBE et ANOMAL (qui comporte comme nous venons de le voir sa forme féminine) précèdent toutes une information grammaticale, et pourtant sont immédiatement suivies d’un point.

**ADJECTIF.** s.m.

```

<ARTICLE VEDETTE= « ADJECTIF »>
<ENTREE>
  <LEMME>ADJECTIF</LEMME><C>.</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
    <GENRETYPE=«MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
  </GRAM>

```

**ADVERBE.** adv.

```

<ARTICLE VEDETTE= « ADVERBE »>
<ENTREE>
  <LEMME>ADVERBE</LEMME><C>.</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= « ADVERBE »>adv</PDD><C>.</C>
  </GRAM>

```

## ANOMAL, anormale. adj.

```
<ARTICLE VEDETTE= « ANOMAL »>
<ENTREE>
  <LEMME>ANOMAL</LEMME><C>,</C>
  <VARL TYPE= « FLECHIE »>anormale</VARL><C>.</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.</C>
  </GRAM>
```

La présence de ce type d'entrées essentiellement au sein de la lettre A, et parmi un certain nombre d'entrées n'appartenant pas au métalangage grammatical mais présentant la même particularité, nous laisse penser qu'il s'agit peut-être là d'une erreur d'impression de l'édition de 1693 sur laquelle nous travaillons. L'étude de ces mêmes articles, mais à partir de l'édition de 1680, semble d'ailleurs venir corroborer notre hypothèse.

Ce phénomène d'irrégularité ne présente toutefois aucune difficulté du point de vue du balisage, étant donné que tous les signes graphiques, qu'ils s'agisse d'une virgule, d'un point ou de deux points, sont indifféremment regroupés sous le jeu de balises <C></C> :

### ➤ **APOSTROPHE**, [...] :

```
<LEMME>APOSTROPHE</LEMME><C>,</C>
```

### ➤ **ADVERBE**. [...] :

```
<LEMME>ADVERBE</LEMME><C>.</C>
```

### ➤ **PREPOSITION**, [...] Terme de Grammaire : [...] :

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I><C>:</C>91
```

---

<sup>91</sup> Cet étiquetage correspond au balisage du champ de la marque du domaine grammatical, champ que nous n'aborderons que plus loin.

En revanche, l'utilisation de ce jeu de balise non-discriminant permet tout à fait à l'utilisateur d'opérer facilement une recherche sur le type de connecteur qui ponctue le champ de l'entrée principale.

⇒ *L'entrée principale suivie d'un point*

Exceptées les entrées ADJECTIF, ADVERBE et ANOMAL, qui sont étrangement suivies d'un point, nous ne relevons sur l'ensemble de tout notre corpus qu'un unique exemple dans lequel l'entrée principale est suivie d'un point et non d'une virgule ; l'article DIPHTONGUE :

**DIPHTONGUE.** [...]

```
<ARTICLE VEDETTE= « DIPHTONGUE »>  
<ENTREE>  
<LEMME>DIPHTONGUE</LEMME><C>.</C>
```

Dans ce contexte précis, l'information grammaticale est omise.

Les quelques rares apparitions de ce phénomène ne nous permettent pas dans l'immédiat de dégager une explication logique à ce changement de marque graphique, mais nous allons voir dès à présent que ce changement concerne également les sous-entrées et que l'explication que nous apportons dans ce chapitre s'applique également aux entrées principales.

### 2.1.2. *Les sous-entrées*

Le phénomène de polysémie que connaît la langue française nécessite la mise en place au sein des dictionnaires d'une hiérarchie dans la classification des sens d'un mot. Ainsi, une sous-entrée se présente comme l'une des acceptions secondaires d'un terme, et est placée après l'acception principale de celui-ci.

Dans le *Dictionnaire François*, cette notion de sous-entrée caractérise la forme graphique inscrite en capitales minuscules et italiques à la tête des sous-articles et dont seule la première lettre est en majuscule. Elle apparaît à la tête d'un paragraphe différent de celui de l'entrée principale, et est introduite sans alinéa.

### ❖ Le balisage des sous-entrées

Le balisage des sous-entrées est prévu dans notre DTD par l'utilisation de la balise <SSARTICLE>, indiquant que le terme est un sous-article, et par l'ajout à l'élément <LEMME>, d'un attribut indiquant le type de relation grammaticale existant entre la sous-entrée et l'entrée principale à laquelle elle est rattachée.

Nous dégageons essentiellement trois grands types de relations grammaticales entre le terme étudié et le lemme auquel il se rapporte :

- Le lemme étudié peut être une forme fléchie du lemme principal :

```
<LEMME TYPE= « FLECHIE »>
```

*Négative, s.m. [...]*

```
<ARTICLE VEDETTE= « NEGATIF »>  
<SSARTICLE>  
<ENTREE>  
<LEMMETYPE=« FLECHIE »>Négative</LEMME>  
<C>,</C>
```

- Le lemme étudié peut être une forme dérivée du lemme principal :

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>
```

*Conjonctif, s.m. [...]*

```
<ARTICLE VEDETTE= « CONJOINDRE »>  
<SSARTICLE>  
<ENTREE>  
<LEMMETYPE=« DERIVE »>Conjonctif</LEMME>  
<C>,</C>
```

*Actif, active.* [...]

```
<ARTICLE VEDETTE= « ACTE »>
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE=« DERIVE »>Actif</LEMME><C>,</C>
```

➤ Le lemme étudié peut être une forme canonique<sup>92</sup> du lemme principal :

```
<LEMME TYPE= « CANON »>
```

*Nombre.*[...]

```
<ARTICLE VEDETTE= « NOMBRE »>
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE=« CANON »>Actif</LEMME><C>.</C>
```

*Période, s.f.*[...]

```
<ARTICLE VEDETTE= « PERIODE »>
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMMETYPE=« CANON »>Période</LEMME><C>,</C>
```

#### ❖ Les marques graphiques qui suivent la sous-entrée

A l'image de l'entrée principale, la sous-entrée peut selon les contextes être suivie d'une virgule ou d'un point, ce qui ne constitue, ainsi que nous avons également pu le voir pour l'entrée principale, aucune particularité dans le balisage.

⇒ *La sous-entrée suivie d'une virgule*

Dans notre corpus, la sous-entrée est majoritairement suivie d'une virgule et précède dans ce cas le champ de l'information grammaticale. Nous relevons 54

occurrences de ce phénomène<sup>93</sup>, qui illustre l'hypothèse selon laquelle la virgule sert d'élément introducteur à l'information grammaticale, parmi lesquelles nous pouvons citer les articles suivants<sup>94</sup> :

***Circonflèche***, [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Circonflèche</LEMME><C>,</C>
```

***Participe***, [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Participe</LEMME><C>,</C>
```

***Polisillabe***, [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Polisillabe</LEMME><C>,</C>
```

***Rélatif, relative***, [...]

```
<LEMME TYPE= « CANON »>Rélatif</LEMME><C>,</C>  
<VARL TYPE= « FLECHIE »>rélative</VARL><C>,</C>
```

Notons que l'article *rélatif* souligne le fait que la forme féminine d'un terme étudié peut également apparaître dans une sous-entrée. Aussi, comme pour l'entrée principale, les deux termes sont séparés par une première virgule tandis que la seconde, c'est-à-dire celle qui introduit le champ de l'information grammaticale, apparaît après la forme féminine.

De plus, les articles qui figurent ci-dessus sont très représentatifs des diverses formes de l'information grammaticale pouvant suivre une sous-entrée, puisque les formes *s.m.*<sup>95</sup> et *adj.*<sup>96</sup>, sont les deux formes grammaticales les plus rencontrées dans les sous-articles de notre corpus. Nous relevons 18 occurrences

---

<sup>92</sup> C'est-à-dire être de la même forme que le lemme principal.

<sup>93</sup> Nombre auquel il faut ajouter les entrées *Grammatical* et *Féminiser*, qui ne comportent pas de marque de domaine mais appartiennent tout de même au métalangage grammatical.

<sup>94</sup> Pour des raisons évidentes de gains de place, nous ne reportons pas, pour illustrer nos propos, les 3 premiers niveaux d'information qui précèdent le niveau de balisage du lemme.

<sup>95</sup> Substantif masculin.

<sup>96</sup> Adjectif.

de sous-entrées suivies de la forme *adj.* et 20 occurrences de sous-entrées suivies de la forme *s.m.*

Comme nous le verrons plus précisément dans un prochain chapitre, la sous-entrée peut aussi être suivie d'autres formes grammaticales. Nous recensons ainsi 13 sous-entrées suivies de la forme *s.f.*<sup>97</sup>, 3 sous-entrées suivies de la forme *v.a.*<sup>98</sup>, 3 sous-entrées suivies de la forme *adv.*<sup>99</sup>, mais aussi 1 entrée suivie de la forme *adj. et s.f.*<sup>100</sup>.

Parallèlement, la proportion d'apparition de ces diverses formes grammaticales après une sous-entrée est quasiment identique pour les entrées principales. La seule grande différence notable que nous retenons est que la forme *adj.* semble plus souvent apparaître après une sous-entrée, étant donné que nous ne relevons que 13 occurrences de sa présence après une entrée principale contre 18 pour les sous-entrées. Autrement, il semblerait que chaque forme grammaticale apparaisse autant après une sous-entrée qu'une entrée principale, puisque nous relevons 21 entrées principales suivies de la forme *s.m.*, 14 entrées principales suivies de la forme *s.f.*, 3 entrées principales suivies de la forme *v.a* et 1 entrée principale suivie de la forme *adv.*. Précisons toutefois que nous relevons deux entrées principales suivies de la forme *adj.f.* et une entrée principale suivie de la forme *v.n.*, alors que nous ne trouvons aucun exemple équivalent pour les sous-entrées.

Certains de nos articles semblent toutefois déroger à cette règle d'apparition de la virgule après une sous-entrée et présentent, bien qu'ils précèdent une information grammaticale, un point à la suite de la sous-entrée. Ces articles sont les suivants :

*Actif, active. adj.* [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Actif</LEMME><C>,</C>  
<VARL TYPE= « FLECHIE »>active</VARL><C>.</C>
```

---

<sup>97</sup> Substantif féminin.

<sup>98</sup> Verbe actif.

<sup>99</sup> Adverbe.

*Actif. s.m. [...]*

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Actif</LEMME><C>.</C>
```

*Activement. adv. [...]*

```
<LEMME TYPE=« DERIVE »>Activement</LEMME><C>.</C>
```

*Acusatif. s.m.*

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Acusatif</LEMME><C>.</C>
```

*Adversative. s.f*

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Adversative</LEMME><C>.</C>
```

*Aigu. s.m.*

```
<LEMME TYPE= « CANON »>Aigu</LEMME><C>.</C>
```

Leur appartenance à la lettre *A* nous laisse encore une fois penser que le phénomène qu'ils présentent est certainement dû à une erreur d'impression de l'édition sur laquelle nous travaillons<sup>101</sup>.

⇒ *La sous-entrée suivie d'un point*

La sous-entrée peut également être suivie d'un point et précède ainsi toujours la marque de domaine et non l'information grammaticale. En effet, dans ce contexte précis, dont nous trouvons d'ailleurs 28 occurrences dans notre corpus, la présence de cette marque graphique semble coïncider avec l'absence de ce champ.

Le point précède donc la marque de domaine, c'est-à-dire le champ qui suit généralement l'information grammaticale quand celle-ci est mentionnée dans le corps d'un article.

---

<sup>100</sup> Adjectif et substantif féminin. Précisons que le « et » qui lie ces deux formes est un symbole que nous n'arrivons pas à retranscrire.

<sup>101</sup> La comparaison avec l'édition de 1680 vient une nouvelle fois corroborer notre hypothèse.

Signalons cependant que les articles *Grave* et *Prétérit parfait* apportent une contradiction inexplicable à ce fonctionnement, puisque leur sous-entrée précède la marque de domaine mais est séparée de ce champ informationnel par une virgule et non par un point :

***Grave***, Terme de *Grammaire* [...]

```
<LEMME TYPE= « CANON »>Grave</LEMME><C>,</C>
```

***Prétérit parfait***, en termes de *Grammaire* [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Prétérit  
parfait</LEMME><C>,</C>
```

Notons également que l'article *Construction*, qui est l'un des quatre articles appartenant au métalangage grammatical mais ne comportant pas de marque de domaine, ne répond pas non plus à ce fonctionnement, dans la mesure où le point qui suit sa sous-entrée ne précède bien évidemment pas la marque de domaine mais en l'occurrence l'énoncé définitoire.

***Construction***. Arrangement des mots selon l'ordre de la Syntaxe. [...]

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Construction</LEMME><C>.</C>
```

Le champ de l'entrée, qu'il s'agisse de l'entrée principale ou de la sous-entrée, apparaît à travers l'étude des marques graphiques qui le suivent, comme un champ informationnel régulier, malgré les quelques phénomènes particuliers mis en évidence. Ces irrégularités ne constituent cependant aucune difficulté pour le balisage du corpus étudié, étant donné que notre DTD permet de les neutraliser par l'usage d'un jeu de balise unique et non-discriminant.

## ***2.2. L'information grammaticale***

Même si, comme nous venons de le souligner en évoquant la répartition des marques graphiques après l'entrée principale et la sous-entrée, le champ de l'information grammaticale peut ne pas apparaître dans le corps de certains

articles, il reste toutefois l'un des champs informationnels les plus récurrents dans notre corpus, et certainement aussi dans l'ensemble des articles du *Dictionnaire François*, puisque nous avons relevé pas moins de 112 articles<sup>102</sup> sur 146 sélectionnés qui en comportent une.

### 2.2.1 Le balisage de l'information grammaticale

Le balisage de l'information grammaticale est prévu dans notre DTD par l'utilisation du jeu de balises <GRAM></GRAM>, à l'intérieur duquel peuvent s'agencer les balises <PDD></PDD>, représentant la partie du discours à laquelle se rattache le lemme, et <GENRE></GENRE> indiquant le genre du lemme étudié. A ces deux derniers jeux de balises sont associés divers attributs, discriminant les différentes formes de parties du discours (et leurs genres) que nous rencontrons dans le corpus étudié, et qui figurent dans le tableau suivant :

Parties du discours	Variante formelle
Substantif féminin	<i>s.f.</i>
Substantif masculin	<i>s.m.</i>
Adjectif	<i>adj.</i>
Adjectif féminin	<i>adj.f.</i>
Adverbe	<i>adv.</i>
Verbe neutre	<i>v.n.</i>
Verbe actif	<i>v.a.</i>

Les articles reproduits ci-dessous illustrent les diverses formes de l'information grammaticale dans notre corpus :

---

<sup>102</sup> Il nous faut ajouter à ce nombre 3 des 4 articles ne comportant pas de marque de domaine.

SINCOPE, *s.f.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

*Participe, s.m.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

HETEROCLITE, *adj.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.</C>
</GRAM>
```

*Impersonnellement, adv.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADVERBE »>adv</PDD><C>.</C>
</GRAM>
```

*Interroger, v.a.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « VERBE »>v</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « ACTIF »>a</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

DERIVER, *v.n.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « VERBE »>v</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « NEUTRE »>n</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

LABIALE, *adj f.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C></C>
  <GENRE TYPE= « FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

L'article LABIALE présente un phénomène intéressant, puisque l'information grammaticale, ne comporte pas de point entre la partie du discours et le genre. Ceci est également constatable pour les trois articles suivants :

*Participe, s m.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C></C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

SUBSTANTIF, *s m.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C></C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

TRISILABE, *adj* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C></C>
</GRAM>
```

Un tel phénomène ne semble pas posséder d'explication et n'est peut-être tout simplement du qu'à la mauvaise qualité de réimpression de l'édition du répertoire.

### 2.2.2. La place de l'information grammaticale

L'information grammaticale, inscrite en lettres minuscules et italiques, apparaît toujours immédiatement à la suite du champ de l'entrée, après le lemme ou le sous-lemme, voire à la suite de la forme fléchie ou dérivée de ce dernier, c'est-à-dire après ce que nous avons choisi de regrouper sous le terme de « variante du lemme » (VARL) dans la DTD, lorsqu'il en possède une.

*Positif, s.m. :*

```
<LEMME TYPE= « CANON »>Positif</LEMME><C>,</C>
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRETYPE=« MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

*Pluriel, ou pluriel, s.m. :*

```
<LEMME TYPE= « DERIVE »>Pluriel</LEMME><C>,</C>
<C>ou</C>
<VARL TYPE= « GRAPH »>pluriel</VARL><C>,</C>
<GRAM>
  <PDDTYPE=« SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRETYPE=« MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
```

*Ténuë, adj. & s.f. :*

```
<LEMME TYPE= «DERIVE»>Ténuë</LEMME><C>,</C>  
<GRAM>  
  <PDD TYPE= «ADJECTIF »>adj. X s</PDD><C>.</C>  
  <GENRE TYPE= « FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>  
</GRAM>
```

Le dernier article met en évidence un phénomène intéressant : alors que l'ensemble de notre corpus illustre le fait que les articles ne comportent généralement qu'une seule zone grammaticale, la sous-vedette *Ténuë*, elle, en comporte deux.

Ce phénomène ne pose toutefois pas de problème particulier pour le balisage de l'article, étant donné que nous avons regroupé les deux informations grammaticales au sein du même jeu de balises. De plus, notre DTD n'interdisant pas la répétition d'un champ informationnel, le balisage aurait très bien pu être le suivant:

*Tenüe, adj. X s.f.*

```
<LEMME TYPE= «DERIVE»>Tenüe</LEMME><C>,</C>  
<GRAM>  
  <PDD TYPE= «ADJECTIF »>adj</PDD><C></C>  
<C>X</C>  
  <PDD TYPE=«SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>  
  <GENRE TYPE=« FEMININ »>f</GENRE><C>.</C>  
</GRAM>
```

### ***2.3. La marque de domaine***

«Les marques de domaines sont des éléments (des formulations) qui se présentent de façon récurrente dans le texte, sous des formes relativement stables : elles soulignent l'appartenance du mot marqué à un langage de spécialité, le séparant ainsi de la langue commune. Du point de vue de

l'information véhiculée, elles renvoient à des pratiques professionnelles, à des contenus de savoir, à des activités sociales spécialisées. Elles permettent la constitution de groupes lexicaux qui n'appartiennent pas, du fait de la marque, au lexique courant.» (Wionet, Tutin, 2000 : 25).

Cette définition de la notion de «marque de domaine » interprétée par A. Tutin et C. Wionet dans leur analyse du *Dictionnaire Universel* de Furetière, semble correspondre d'une manière tout à fait pertinente à la définition que nous pourrions pour notre part attribuer à cette même notion à travers l'analyse de notre corpus.

Effectivement, la marque du domaine grammatical apparaît bel et bien d'une façon récurrente dans l'ensemble des articles que nous avons sélectionnés, et souligne l'appartenance du lemme ou du sous-lemme au métalangage grammatical. Parallèlement, comme nous pouvons le voir ci-dessous, les diverses formulations recensées sur l'ensemble du corpus attestent évidemment d'une certaine pluralité de forme de la marque de domaine grammatical, mais mettent également en évidence une stabilité formelle indéniable de celle-ci, qui comporte toujours le mot « Grammaire » ou l'une de ses variantes.

### *2.3.1. Le balisage de la marque du domaine grammatical*

Le balisage du champ de la marque de domaine est assuré dans notre DTD par le recours au jeu de balises <DOM></DOM>. Ce dernier peut indifféremment baliser une marque du domaine grammatical ou un tout autre type de marque de domaine.

### *2.3.2. Les diverses formes de la marque du domaine grammatical*

La notion de stabilité de la marque de domaine que nous venons d'évoquer, semble tout à fait pertinente d'après le relevé des diverses formes de ce champ informationnel à travers notre corpus, qui certes est assez étoffé mais présente des formes relativement proches les unes des autres<sup>103</sup>.

---

<sup>103</sup> Ce tableau indique les divers contextes d'apparition de la marque du domaine grammatical (Post sous-entrée, post-information grammaticale, post variante lexicale...) et indique le nombre d'occurrences des diverses formes relevées (ex: Post sous-entrée (**23**)).

.Terme de Grammaire. (2) Post information grammaticale	. <i>Mot de Grammaire.</i> (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Grammaire</i> (1) Post information grammaticale	. Mot qui est un terme de <i>Grammaire</i> (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Grammaire</i> : (1) Post information grammaticale	.ce mot parmi les Grammairiens, (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Grammaire.</i> (97) Post sous-entrée (23) Post information grammaticale (68) Post variante lexicale (2) Post information étymologique (3) Post information phonologique (1)	.qui est un terme de <i>Grammaire.</i> (1) Post information étymologique
.Terme de <i>Grammaire</i> , (10) Post information grammaticale (8) Post sous-entrée (2)	. En termes de <i>Grammaire.</i> (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Grammaire.</i> (1) Post information grammaticale	. En termes de Grammaire, (1) Post sous-entrée
. <i>Terme de Grammaire</i> , (1) Post sous-entrée	. en termes de <i>Grammaire.</i> (1) Post sous-entrée
. <i>Terme de Grammaire.</i> (2) Post sous-entrée	.en termes de Grammaire Françoise, &c. (1) Post contextualisation
. <i>Terme de Grammaire</i> (1) Post entrée principale	.Les Grammairiens le disent (1) Post énoncé définitoire
.Terme de <i>Grammairien.</i> (1) Post information grammaticale	. il ne se dit qu'en termes de Grammaire (1) Post énoncé définitoire
. Terme de <i>Grammaire Grèque</i> , (1) Post information grammaticale	.C'est proprement un <i>terme de</i> Grammaire, (1) Post énoncé définitoire

.Terme de <i>Grammaire Grèque</i> . (3) Post information grammaticale (2) Post sous-entrée (1)	.C'est une figure de Grammaire, (1) Post discours encyclopédique
.Terme de Grammaire Gréque. (1) Post information étymologique	.Ce mot se dit en <i>Terme de Grammaire</i> . (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Grammaire Greque</i> . (1) Post information grammaticale	.Ce mot est un Terme de <i>Grammaire</i> . (1) Post information grammaticale
.Terme de <i>Gràmaire Gréque</i> & autres, (1) Post information grammaticale	.qu'on regarde le nom en <i>Grammairien</i> , (1) Post énoncé définitoire
.Terme de <i>Grammaire Grèque</i> & <i>Hébraïque</i> . (1) Post sous-entrée	.On dit en <i>Grammaire</i> , (1) Post énoncé définitoire
.Terme de <i>Grammaire Grèque</i> & <i>de Grammaire Latine</i> (1) Post information grammaticale	.On dit en termes de <i>Grammaire</i> . (1) Post contextualisation
.Terme de <i>Grammaire Latine</i> , (1) Post information grammaticale	.de la Grammaire. (1) Post énoncé définitoire
. terme de <i>Grammaire</i> , (1) Post information phonologique	. <i>Grammaire</i> . (Comme en parlant d'arts, comme de <i>Grammaire</i> ) (1) Post sous-entrée

*Classement des différentes formes de la marque du domaine grammatical dans le corpus<sup>104</sup>.*

<sup>104</sup> Ce classement rend compte des différentes formes de la marque du domaine grammatical relevées dans le corpus établi, et indique les contextes d'apparition de celles-ci dans le corps de l'article, ainsi que le nombre de leurs occurrences dans les différents contextes. Soulignons également que ce classement repose sur la différenciation syntaxique et lexicale des diverses formulations de la marque du domaine grammatical et qu'il retient comme critères

Parmi les diverses formes de la marque du domaine grammatical répertoriées, celle qui apparaît le plus souvent est la forme « Terme de *Grammaire*. », puisque nous en relevons 97 occurrences sur les 146 articles de notre corpus<sup>105</sup>. Toutefois, d'autres formes possèdent également une certaine récurrence et se distinguent donc des formes qui n'apparaissent qu'une fois. Ainsi, la forme « Terme de *Grammaire*, » apparaît 10 fois, la forme « Terme de *Grammaire Grèque*. » 3 fois, et les formes « Terme de *Grammaire*. » et « *Terme de Grammaire*. » 2 fois chacune.

Rappelons toutefois que parmi les articles recensés, un certain nombre d'entrées, infime par rapport au volume global des articles sélectionnés, ne comportent pas de marque de domaine grammatical et, selon nous, mériteraient peut-être d'en comporter une. Le jeu de balises indiquant la marque du domaine grammatical de ces 4 articles, reste donc vide<sup>106</sup>:

---

distinctifs la graphie de ces dernières, ainsi que la ponctuation qui jalonne son contexte d'apparition.

<sup>105</sup> Notons que dans le tableau ci-dessus nous relevons 147 occurrences de la marque de domaine grammatical parce que l'article NEUTRE possède deux marques du domaine grammatical. L'article CARDINAL possède lui plusieurs marques de domaine, mais une seule est une marque du domaine grammatical.

<sup>106</sup> Le champ de la marque de domaine dans ces quatre articles est placé de façon arbitraire, étant donné que nous n'aborderons que dans la section suivante la question de la place de ce champ informationnel au sein de la microstructure d'un article.

*Construction.* Arrangement des mots selon l'ordre de la Syntaxe. (Faire la construction des mots. La construction des mots doit être claire, nette, aisée & naturelle. Une construction louche.)

```

<ARTICLE VEDETTE= « CONSTRUIRE »>
<SSARTICLE>
  <ENTREE>
    <LEMME
      TYPE=« DERIVE »>Construction</LEMME><C>.</C>
    <GRAM></GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM></DOM>
    <DEF>Arrangement des mots selon l'ordre de la
      Syntaxe.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= « EXE »>(Faire la construction des
      mots. La construction des mots doit être claire, nette, aisée
      & ; naturelle. Une construction louche.</CONTEXT>
  </CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

*Féminiser, v.a.* Faire un féminin. (On féminise plusieurs mots en Français.)

```

<ARTICLE VEDETTE= « FEMELLE »>
<SSARTICLE>
  <ENTREE>
    <LEMME TYPE=
      « DERIVE »>Féminiser</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= « VERBE »>v</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= « ACTIF »>a</GENRE><C>.</C>
    <GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM></DOM>
    <DEF>Faire un féminin.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= « ENCY »>(On féminise plusieurs
      mots en Français.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

*Grammatical, grammaticale, adj.* Qui est de Grammaire. Terme grammatical. Façon. de parler grammaticale.)

```

<ARTICLE VEDETTE= «GRAMMAIRE»>
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE=
        « DERIVE »>Grammatical</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE=
        « FLECHIE »>grammaticale</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= «ADJECTIF»>adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM></DOM>
    <DEF>Qui est de Grammaire.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= «EXE»>Terme grammatical. Façon.
      de parler grammaticale.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

SINTANE, *s.f.* Mot Grec qui veut dire *construction*. La syntaxe embrasse les genres & les cas des noms, le régime & les inflexions des verbes, les usages des différents articles, des prépositions & des adverbes.(Savoir la syntaxe Française. Personne jusques ici n'a bien traité la syntaxe de notre langue.)

```

<ARTICLE VEDETTE= «SINTANE»>
  <ENTREE>
    <LEMME>SINTANE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= «SUBSTANTIF»>s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= «FEMININ»>f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM></DOM>
    <ETYM>Mot Grec</ETYM>
    <DEF>qui veut dire <I>construction</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= «ENCY»>La syntaxe embrasse les
      genres & ; les cas des noms, le régime & ; les
      Inflexions des verbes, les usages des diférens articles, des
      prépositions & ; des adverbes.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= «EXE»>(Savoir la syntaxe Française.

```

```
Personne jusques ici n'a bien traité de la syntaxe de notre
langue.)</CONTEXT>
</CORPS>
</ARTICLE>
```

Malgré les 4 articles que nous venons de présenter ci-dessus, et auxquels il faudrait peut-être ajouter d'éventuelles omissions, les articles traitant du métalangage grammatical dans le *Dictionnaire François* portent tous une marque de domaine. Celle-ci, bien que majoritairement rencontrée sous la forme « Terme de Grammaire », apparaît également sous des aspects divers, mais pour la plupart faisant tous intervenir le mot « grammaire ».

### 2.3.3 La place de la marque du domaine grammatical

Bien que nous ne puissions pas dégager de structure type capable de représenter le schéma informationnel de chacun des articles de notre corpus, notamment en raison de la relative diversité de construction qui caractérise ce dernier, nous pouvons toutefois tenir compte de nos observations pour évoquer une fréquence d'apparition des divers champs d'un article, et donc de la marque de domaine, à un lieu précis de la microstructure dictionnaire.

Notre étude tend à montrer, et nous pouvons nous reporter au tableau dressé plus haut, que la marque de domaine se trouve le plus souvent immédiatement placée après l'information grammaticale lorsque celle-ci apparaît dans le corps d'un article, ou, dans le cas contraire, immédiatement placée après l'entrée. Nous relevons ainsi 95 marques du domaine grammatical précédées de l'information grammaticale, et 33 précédées de la sous-entrée.

Par ailleurs, la marque du domaine grammatical possède plusieurs autres contextes d'apparition, beaucoup moins fréquents que ceux que nous venons d'évoquer, mais qui méritent toutefois notre attention.

Elle peut être postposée à une variante lexicale ou orthographique lorsque l'article en présente une :

DISJONCTION, *s.f.* Ou *disjonctive*. **Terme de Grammaire.** [...]

```
<C>ou</C>
<VARL TYPE= « GRAPH »>disjonctive</VARL><C>.</C>
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
```

CATACHRESE, Ou *catacrèse*. **Terme de Grammaire.**

```
<C>Ou</C>
<VARL TYPE= « GRAPH »>catacrèse</VARL><C>.</C>
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
```

Elle peut également être postposée à une information de type phonologique, comme en attestent les 2 uniques entrées suivantes :

PREPOSITION, *s.f.* Prononcez *Prépozicion*. **Terme de Grammaire.**

```
<PHON>Prononcez <I>Prépozicion</I>.</PHON>
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
```

*Activement. adv.* Prononcez *activeman*, **terme de Grammaire**, [...]

```
<PHON>Prononcez <I>activeman</I>,</PHON>
<DOM>terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
```

Elle peut suivre l'information étymologique<sup>107</sup> :

ANOMAL, *anomale. adj.* Il vient du Grec, En Latin *anomalum*. **Terme de Grammaire.**[...]

```
<ETYM>Il vient du Grec, En Latin <I>anomalum</I>.</ETYM>
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
```

---

<sup>107</sup> Nous relevons 6 occurrences de cette postposition à l'information étymologique.

AORISTE, *s.m.* Il vient du Grec. **Terme de Grammaire Gréque.** [...]

```
<ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>
<DOM>Terme de Grammaire Gréque</DOM><C>.</C>
```

ARTICLE, *s.m.* On l'a pris du Latin *articulus*. **Terme de Grammaire.** [...]

```
<ETYM>On l'a pris du Latin <I>articulus</I>.</ETYM>
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
```

Il peut aussi s'avérer que la marque du domaine grammatical se trouve placée encore ailleurs dans le corps de l'article, c'est-à-dire à la suite de l'énoncé définitoire<sup>108</sup> :

NOM, *s.m.* On peut dire, généralement parlant, que le *nom* est un mot qui sert à *nommer* chaque chose. Mais si on descend dans le particulier & **qu'on regarde le nom en Grammairien**, on le divisera en *nom substantif* & *nom adjectif*. [...]

```
<DEF>On peut dire, généralement parlant, que le <I>nom</I> est un
mot qui sert à <I>nommer</I> chaque chose.</DEF>
<DOM>Mais si on descend dans le particulier & qu'on regarde le
nom en <I>Grammairien</I></DOM><C>,</C>
```

MASCULIN, *masculine*, *adj.* Qui convient au mâle. **C'est proprement un terme de Grammaire.** [...]

```
<DEF>Qui convient au mâle.</DEF>
<DOM>C'est proprement un <I>terme de</I>
Grammaire</DOM><C>.</C>
```

---

<sup>108</sup> Nous relevons 6 occurrences de cette postposition.

*Impropiété, s.f.* Qualité de ce qui n'est pas propre. (C'est une *impropiété*.)

**Les Grammairiens** le disent quand on s'est servi d'un mot qui n'est pas propre.

```
<DEF>Qualité de ce qui n'est pas propre.</DEF>
<CONTEXT TYPE= « EXE »>(C'est <I>une
impropiété</I>.</CONTEXT>
<DOM>Les Grammairiens le disent</DOM><C></C>
<CONTEXT TYPE= « EXE »> quand on s'est servi d'un mot qui
n'est pas propre.</CONTEXT>
```

Dans ce dernier exemple, la marque du domaine grammatical est toujours postposée à l'énoncé définitoire, mais à l'image de l'entrée NOM, où elle se trouve au sein de ce même énoncé définitoire, elle apparaît comme placée au cœur d'un autre champ informationnel de l'article : la contextualisation<sup>109</sup>.

Un autre exemple nous amène de plus à constater qu'elle peut se rencontrer, mais nous ne relevons qu'une seule illustration de ce type sur l'ensemble du corpus, à la suite même du champ de la contextualisation :

*Interroger, v.a.* [...] [Interroger sur quelque chose. On l'a interrogé sur faits & articles.] **On dit en termes de Grammaire.** Un point *interrogant*. Un mot *interrogatif*, une phrase *interrogative*.

```
<CONTEXT TYPE= « EXE »>[Interroger sur quelque chose. On l'a
interrogé sur faits & articles.]</CONTEXT>
<DOM>On dit en termes de
<I>Grammaire</I></DOM><C>.</C><CONTEXT
TYPE=« TECH »>Un point <I>interrogant</I>. Un mot
<I>interrogatif</I>, une phrase <I>interrogative</I>.</CONTEXT>
```

Précisons toutefois que cette position inattendue de la marque de domaine grammatical est certainement due au fait que les termes dont elle dépend, c'est-à-

---

<sup>109</sup> Ce phénomène que nous signalons illustre fort bien les difficultés de découpage des champs informationnels que nous avons pu rencontrer pour le balisage du corpus.

dire les mots *interrogant*, *interrogatif* et *interrogative*, sont des variantes lexicales de la sous-entrée à laquelle elles sont précisément associées dans cet article.

Ce dernier article, ainsi que les entrées NOM, *Impropriété* et *Activement*, pour ne citer que des entrées que nous venons de présenter, illustre le fait que la marque de domaine peut apparaître dans une construction syntaxique, c'est-à-dire au sein d'une subordonnée, et non pas seulement sous sa forme rigide « Terme de... ». Cette particularité ne possède pas d'incidence particulière sur le balisage des articles, mais oblige à une segmentation des divers champs informationnels ne correspondant pas à la symétrie « un champ informationnel/une phrase », comme nous pouvons le voir à travers les exemples suivants :

NOM, *s.m.*[...] Mais si on décend dans le particulier & qu'on regarde le nom en *Grammairien*, on le divisera en nom *substantif* & nom *adjectif* [...]

```
<DOM>Mais si on décend dans le particulier & qu'on regarde le
nom en <I>Grammairien</I></DOM><C>,</C>
<CONTEXT TYPE= « TECH »>on le divisera en nom
<I>substantif</I> & amp ; nom <I>adjectif</I></CONTEXT>
```

MASCULIN, *masculine*, *adj.* [...] C'est proprement un *terme de Grammaire*, où l'on parle du genre *masculin* [...]

```
<DOM>C'est proprement un<I>terme
de</I>Grammaire</DOM><C>,</C>
<CONTEXT TYPE= « TECH »>où l'on parle du genre
<I>masculin</I></CONTEXT>
```

CARDINAL, *cardinale*, *adj.* [...] On dit en *Grammaire*, les nombres *cardinaux* [...]

```
<DOM>On dit en <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
<CONTEXT TYPE= « ENCY »>les
nombres<I>cardinaux</I></CONTEXT>
```

*Augmentatif, augmentative, adj.* Qui augmente, mais il ne se dit qu'en termes de Grammaire & de Philosophie, des mots qui augmentent la signification, [...]

```
<DEF>Qui augmente,</DEF>
<DOM>mais il ne se dit qu'en termes de
Grammaire</DOM><C></C>
<DOM>& de Philosophie</DOM><C>,</C>
<CONTEXT TYPE= «EXE»>des mots qui augmentent la
signification, </CONTEXT>
```

Ainsi que le tableau que nous avons pu dresser le détaille parfaitement, la marque du domaine grammatical possède plusieurs contextes d'apparition dans le corps d'un article. Malgré cette apparente mobilité, elle reste néanmoins le plus souvent prédictible, dans la mesure où elle apparaît la plupart du temps dans le premier contexte que nous avons évoqué, c'est-à-dire après l'information grammaticale, ou après l'entrée lorsque l'article ne comporte pas ce dernier champ. Sur les 146 entrées recensées, 128 possèdent en effet une marque du domaine grammatical placée dans le contexte post-information grammaticale ou post-entrée<sup>110</sup>.

Signalons également que ce champ informationnel constitue proprement ce que Laurent Bray nomme un « marquage textuel explicite » (Bray, 1990 : 43-59), c'est-à-dire une information sur le lexème, exprimée « de façon explicite dans le micro texte lexicographique » (Bray, 1990 : 47). En l'occurrence, la marque de domaine a précisément pour but de signaler au lecteur « l'appartenance de l'entrée à un sous-ensemble lexical donné » (Bray, 1990 : 47), ou « à la terminologie d'une activité sociale donnée » (Bray, 1990 : 47).

Notons d'ailleurs que dans certains de nos articles le champ de la marque de domaine peut aussi véhiculer une marque d'emprunt du lemme étudié. C'est ce

---

<sup>110</sup> Les 18 autres entrées possèdent une information grammaticale précédée soit d'une variante lexicale, d'une information étymologique, d'une information phonologique, de l'énoncé définitoire ou de la contextualisation. Notons que comme nous l'avons déjà signalé plus haut, l'article NEUTRE possède à la fois une marque du domaine grammatical placée après l'information grammaticale et une marque du domaine grammatical placée après la contextualisation.

que nous pouvons notamment constater pour l'entrée *Silabique*, dont l'origine grecque est mentionnée par la marque de domaine «*Terme de Grammaire Grèque*».

Parallèlement à cette forme de marquage, Laurent Bray évoque aussi la présence de « marqueurs typographiques », la croix (« + ») et l'étoile (« \* »), que nous retrouvons dans certains de nos articles et dont la signification figure dans la préface du *Dictionnaire François* dans le chapitre intitulé «*Explication des marques qu'on a mises aux mots & accens dont on les a marquez.* »:

« L'étoile \* qu'on met à côté d'un mot, ou d'une phrase montre que le mot, ou la phrase sont au figuré, & lorsqu'il n'y a nulle marque au côté du mot, ou de la phrase, c'est-à-dire que le mot, ou la phrase sont dans le sens propre.

La croix + qui est vis à vis du mot, ou de la façon de parler veut dire que le mot ou la façon de parler n'ont proprement leur usage que dans le style simple, dans le comique, le burlesque ou le satirique. [...] » (Bray, 1990: 49).

Nous relevons dans notre corpus 7 entrées qui font l'objet de ce marquage typographique apportant une information supplémentaire sur l'emploi du lemme ; 5 sont précédées d'une croix : +*Augmentatif*, *augmentative* ; +*Déclinable* ; +*PREPOSER* ; +*PRIVATIF*, *privative* ; +*Ténuë*, et 2<sup>111</sup> sont précédées d'une étoile : \**Se manger* ; \**Racine*.

Etant donné la pauvreté de ce phénomène, nous n'en avons pas tenu compte pour le balisage des articles.

Notre corpus met en évidence quelques-unes des marques d'usage employées par Richelet, mais semble néanmoins, par sa nature, ne pas autoriser la présence de la plupart des autres marques que Laurent Bray détaille dans son article.

---

<sup>111</sup> Notons que nous devons ajouter à ce nombre l'entrée *Féminiser* qui ne comporte pas de marque du domaine grammatical.

Ainsi, à titre d'exemple, nous ne retrouvons au sein des articles traitant du métalangage grammatical, aucune illustration de l'emploi des marques diatopiques<sup>112</sup>, ni des marques diastratiques<sup>113</sup>.

#### 2.3.4. Les marques graphiques qui suivent la marque du domaine grammatical

La marque de domaine apparaît le plus souvent suivie, ainsi que l'illustrent les 97 occurrences de la formule « Terme de *Grammaire.* », d'un point, mais peut selon les contextes, être suivie d'une virgule, de deux points ou d'aucun signe de ponctuation.

Elle est toujours suivie d'un point lorsqu'elle apparaît bien délimitée des autres champs informationnels, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est pas associée au sein d'un même énoncé au champ informationnel qui la précède ou celui qui la suit :

*Pluriel*, ou *plurier*, *s.m.* **Terme de Grammaire.** Nombre qui marque plusieurs. [...]

```

<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
</ENTRÉE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
  <DEF>Nombre qui marque plusieurs.</DEF>

```

<sup>112</sup> Les marques diatopiques sont des marques indiquant l'appartenance de l'entrée à une région linguistique particulière.

<sup>113</sup> L. Bray apparente les marques diastratiques à des formes telles que l'expression « Bas », qui caractérisent l'aspect trivial et populaire de certains lexèmes.

*Conjonctif, s.m. Terme de Grammaire.* Un des modes d'un verbe. [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
</ENTRÉE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
  <DEF>Un des modes d'un verbe.</DEF>
```

Sans pouvoir apporter une quelconque explication à ce phénomène, nous relevons étrangement sur l'ensemble du corpus, un seul et unique article dont la marque du domaine grammatical, bien que syntaxiquement dissociée du champ informationnel qui la suit, n'est pas terminée par un point mais par deux points ; il s'agit de l'entrée *Auxiliaire* :

*Auxiliaire, [...]* **Terme de Grammaire** : Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il signifie *qui aide à conjuguer*, [...]

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>:</C>
<DEF>Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il signifie <I>qui aide à conjuguer</I>,</DEF>
```

Lorsque la marque de domaine est en revanche associée à un autre champ informationnel au sein de la même structure phrastique, elle peut être suivie d'une virgule la séparant de celui-ci, voire d'aucun connecteur, ainsi que nous pouvons le voir à travers les exemples suivants :

*Primitif, primitive, Terme de Grammaire*, qui se dit de certains mots d'où dérivent quelques autres [...]

```
<DOM><I>Terme de Grammaire</I></DOM><C>,</C>
<DEF>qui se dit de certains mots d'où dérivent quelques
```

autres</DEF>

CAUSATIVE, [...] **Terme de Grammaire**, où l'on appelle une *particule causative*, [...]

<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>

<CONTEXT TYPE= «TECH»>où l'on appelle une <I>particule causative</I>,</CONTEXT>

DIPHONGUE. **Terme de Grammaire** qui signifie deux ou trois voyelles jointes ensemble qui ne composent qu'un son & une seule syllabe. [...]

<DOM><I>Terme de Grammaire</I></DOM><C></C>

<DEF>qui signifie deux ou trois voyelles jointes ensemble qui ne composent qu'un son & une seule syllabe.</DEF>

*Neutre*, [...] **Terme de grammaire Grèque & de Grammaire Latine** lequel

veut dire, Qui n'est, ni masculin, ni féminin. [...]

<DOM>Terme de <I>grammaire Grèque & de Grammaire Latine</I></DOM><C></C>

<DEF>lequel veut dire, Qui n'est, ni masculin, ni féminin.</DEF>

Ainsi que nous l'avons déjà constaté pour les divers champs informationnels précédemment étudiés, la pluralité ou l'absence de connecteurs caractérisant un champ particulier ne pose aucun problème de balisage, le jeu de balises <C></C> prenant indifféremment en compte ces particularités.

#### **2.4. L'énoncé définitoire**

Comme le souligne Josette Rey-Debove (1971), l'énoncé définitoire constitue indubitablement le champ informationnel central d'un article dictionnaire :

«La définition est la pièce maîtresse des dictionnaires de langues monolingues.[...] Elle est dans la conscience sociale l'objet même du dictionnaire» (Rey-Debove, 1971 : 191).

Ce champ se présentant comme «l'énoncé qui est censé expliciter le contenu du mot et qui représente le second membre d'une prédication définitionnelle totale dont le sujet est l'entrée» (Rey-Debove, 1971 : 191), revêt dans notre corpus de multiples formes auxquelles nous allons nous intéresser un peu plus loin, sans pour autant en dresser une liste exhaustive étant donné que nous ne nous attarderons que sur les types de définitions qui semblent le plus faire l'unanimité parmi les lexicographes.

#### 2.4.1. Balisage de l'énoncé définitoire

A l'image du champ de la marque de domaine dont la seule difficulté de balisage réside essentiellement dans sa segmentation par rapport aux autres champs informationnels, le champ de l'énoncé définitoire ne présente pas de véritable difficulté pour être encodé. Le jeu de balises retenu pour son marquage est le suivant : <DEF></DEF>.

#### 2.4.2. Les diverses formes de l'énoncé définitoire

##### ❖ Définition de mot et définition de chose

La tradition linguistique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans laquelle se situe le *Dictionnaire François*, admet une conception particulière de la notion de définition lexicographique, directement inspirée de la pensée aristotélicienne et reposant sur la distinction entre les définitions introduisant une *désignation* et celles qui introduisent une *signification*.

Cette opposition se trouve illustrée à travers les concepts de «définition de chose» et de «définitions de mot», qui désignent respectivement «une prédication d'identité» et «une prédication de signification» (Rey-Debove, 1971 : 188). C'est d'ailleurs précisément ce que F. Mazière et A. Collinot

résumant aussi en évoquant l'opposition entre « une représentation mentale de la chose » et « l'affirmation de l'être (essence) de la chose » (Mazière, Collinot, 1997: 57).

En d'autres termes, il semblerait qu'un énoncé définitoire puisse apporter soit une définition de la chose nommée, soit une définition du signe nommant.

Cette différence est notamment perceptible dans les divers articles de notre corpus<sup>114</sup> comme le montrent les exemples suivants :

GENRE, *s.f.* [...] **C'est la marque du nom masculin, ou féminin.** [...]

<DEF>C'est la marque du nom masculin, ou féminin.</DEF>

Cas. [...] Qui signifie chute, & qui marque le nominatif, le génitif, le datif, l'acusatif, le vocatif ou l'ablatif.[...]

<DEF>Qui signifie chute, & ; qui marque le nominatif, le génitif, le datif, l'acusatif, le vocatif ou l'ablatif.</DEF>

Nous pouvons très bien percevoir ici la différence entre la définition de l'identité d'un terme et la définition du sémantisme d'un terme, mais d'autre part nous pouvons également constater que d'un point de vue syntaxique, chacun de ces types de définitions semble fonctionner avec des copules particulières. Ainsi, l'ensemble de nos articles met en évidence le fait que la forme *EST* apparaît régulièrement dans les définitions d'identité, justement parce qu'il s'agit d'une forme fléchie du verbe « ETRE » qui sémantiquement exprime la nature, l'essence d'une chose, tandis que la forme *SIGNIFIE*, qui peut, dans notre corpus, apparaître dans des expressions du type *il signifie, qui signifie*, etc., est reprise dans un énoncé exprimant une représentation du terme étudié.

---

<sup>114</sup> Soulignons que dans sa comparaison entre le dictionnaire de *Furetière*, le dictionnaire de *l'Académie* et le *Dictionnaire François*, Rey-Debove évoque que c'est dans le dernier de ces ouvrages que l'opposition de mots et de choses est la plus neutralisée. Cf. Rey-Debove, 1997 : 318.

Cette opposition entre les définitions de mots et les définitions de choses nous amène naturellement à évoquer la distinction entre les énoncés définitoires introduits par un métalangage discursif et ceux qui ne le sont pas.

#### ❖ L'énoncé définitoire introduit par un métalangage discursif

La notion de métalangage discursif que nous empruntons à J. Rey-Debove renvoie à la présence de certaines formes syntaxiques dans l'énoncé définitoire de nombreux articles de notre corpus, telles que la forme *C'est-à-dire* ou les formes construites à partir des verbes *Signifier*, *Dire*, *Marquer*, *Servir*, *Vouloir* et *Appeler*.

A l'image du *Dictionnaire Universel* de Furetière qui fait une utilisation considérable de ce type de constructions lexicographiques, l'usage du métalangage discursif introduisant l'énoncé définitoire, si nous nous en tenons à l'échantillon constitué à partir du métalangage grammatical, semble également très présent dans le *Dictionnaire François*.

En effet, qu'il s'agisse d'articles comportant une définition en métalangue de contenu, ou d'articles possédant une définition en métalangue de signe (Rey-Debove, 1971 : 247), la majorité de nos articles possèdent une définition en métalangue discursive introduite par les structures évoquées ci-dessus, pour ne citer que les plus importantes.

⇒ *Les formes Signifier et Dire*

Les formes *Signifie* et *Se dit de* sont proportionnellement celles que nous rencontrons le plus fréquemment dans nos articles, puisque nous relevons 15 occurrences de la première de ces deux constructions et 23 de la seconde.

HETEROCLITE, [...] L'*h* du mot *hétéroclite* est muette & **il signifie** *Irrégulier*. Qui ne suit pas les règles générales & ordinaires.[...]

<DEF>L'<I>h du mot hétéroclite est muette</I> & ; il signifie <I>Irrégulier</I>. Qui ne suit pas les règles générales & ; ordinaires.</DEF>
---

*Collectif, collective, [...]* **Il se dit des mots qui signifient** une multitude de gens ou de choses ; [...]

<DEF>Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens ou de choses ;</DEF>

*Déclinable, [...]* **Il se dit des noms** qui se peuvent décliner ; c'est-à-dire se changer selon les divers cas.[...]

<DEF>Il se dit des noms qui se peuvent décliner ; c'est-à-dire se changer selon les divers cas.</DEF>

*Grave, [...]* **qui se dit** d'un certain accent **qui marque** le rabaissement de la voix. [...]

<DEF>qui se dit d'un certain accent qui marque le rabaissement de la voix.</DEF>

*Muet, muette, [...]* **Cela se dit**, de l'*h*. devant laquelle la dernière voyelle du mot qui la précède se mange.[...]

<DEF>Cela se dit, de l'<I>h</I>. devant laquelle la dernière voyelle du mot qui la précède se mange.</DEF>

Ces deux formes sont sémantiquement différentes puisque l'une, la construction *Se dit de*, apporte une information sur l'usage du mot vedette, alors que l'autre, la construction *Signifie*, introduit la signification de celui-ci. Notre corpus révèle en fait que ces formes sont souvent complémentaires et apparaissent dans le même énoncé définitoire dans un ordre d'apparition identique à celui de l'article *Collectif*. Nous relevons ainsi 8 exemples de définitions dans lesquelles ces deux formes sont associées, parmi lesquelles figure la définition à caractère encyclopédique du terme *Polisillabe* :

*Polisillabe*, [...] **Il se dit des mots & signifie qui a plusieurs sillabes. Il se dit seulement des mots qui ont plus de trois sillabes. Car s'ils n'en ont qu'une, on les apelle *monosillabes* ; s'ils en ont deux, *disillabes* ; & s'ils en ont trois, *trisillabes*; & tous ceux qui en ont davantage se nomment *polisillabes*.** [...]

<DEF>Il se dit des mots & signifie qui a plusieurs sillabes. Il se dit seulement des mots qui ont plus de trois sillabes. Car s'ils n'en ont qu'une, on les apelle <I>monosillabes</I> ; s'ils en ont deux, disillabes ; & ; s'ils en ont trois, trisillabes; & ; tous ceux qui en ont davantage se nomment <I>polisillabes</I>.</DEF>

Parallèlement, la forme *Se dit de* est également associée à d'autres formes du discours métalinguistique, telles que *Marquer* et *Vouloir* (Vouloir dire). Cependant elle apparaît avec ces autres formes dans une proportion bien moindre, puisque nous ne comptons que 4 occurrences de son association avec le terme *marque* et 3 avec l'expression *veut dire*.

*Possessif, possessive*, [...] **Il ne se dit proprement qu'au masculin & il marque quelque possession.** [...]

<DEF>Il ne se dit proprement qu'au masculin & ; il marque quelque possession.</DEF>

*Silabique*, [...] **qui se dit en parlant d'une sorte d'argument & qui veut dire qui est accru d'une silabe.**

<DEF>qui se dit en parlant d'une sorte d'argument & ; qui veut dire qui est accru d'une silabe.</DEF>

⇒ *Les formes Marquer et Montrer*

Le discours métalinguistique d'un énoncé définitoire peut également être construit à partir des verbes *Marquer* et *Montrer*, dont les occurrences relevées tendent à montrer qu'ils apparaissent toujours à la troisième forme du singulier de

l'indicatif et précédés du pronom relatif *Qui* les incluant ainsi dans une proposition subordonnée relative. La première de ces formes se manifeste pas moins de 16 fois dans notre corpus et la seconde seulement 3 fois, dont une dans l'article *Adversative* déjà présenté plus haut :

*Comparatif*, [...] **Mot qui marque** quelque comparaison, & qui augmente la signification en prenant la particule *plus* devant soi. [...]

<DEF>Mot qui marque quelque comparaison, & ; qui augmente la signification en prenant la particule <I>plus</I> devant soi.</DEF>

*Actif, active*, [...] **Ce qui marque** quelque action. [...]

<DEF>Ce qui marque quelque action.</DEF>

*Diminutif*, [...] **Nom qui marque** la diminution de la signification du nom dont il est dérivé. [...]

<DEF>Nom qui marque la diminution de la signification du nom dont il est dérivé.</DEF>

*Singulier*, [...] **Nombre qui ne se dit** que d'une chose, & **qui marque** une seule chose.[...]

<DEF>Nombre qui ne se dit que d'une chose, & ; qui marque une seule chose.</DEF>

APOSTROPHE, [...] Petite marque **qui montre** qu'on a retranché la dernière voyelle d'un monosyllabe qui s'est rencontré devant la voyelle d'un mot qui le suivait immédiatement.[...]

<DEF>Petite marque qui montre qu'on a retranché la dernière voyelle d'un monosyllabe qui s'est rencontré devant la voyelle d'un mot qui le suivait immédiatement.</DEF>

⇒ *Les formes Vouloir dire et Appeler*

Comme le montrent les exemples suivants, les formes verbales *Vouloir dire* et *Appeler*, dont nous ne relevons que peu d'occurrences, c'est-à-dire respectivement 5 et 4, peuvent aussi introduire l'énoncé définitoire :

*Neutre*, [...] **lequel veut dire**, Qui n'est, ni masculin, ni féminin.[...]

<DEF>lequel veut dire, Qui n'est, ni masculin, ni féminin.</DEF>

*SINCOPE*, [...] **Il veut dire** *retranchement*. [...]

<DEF>Il veut dire <I>retranchement</I>.</DEF>

*ANOMAL*, *anomale*, [...] **Il se dit des Verbes & veut dire** *irrégulier*, qui ne se conjugue pas selon les règles ordinaires des autres verbes.[...]

<DEF>Il se dit des Verbes & ; veut dire <I>irrégulier</I>, qui ne se conjugue pas selon les règles ordinaires des autres verbes.</DEF>

*Oblique*. [...] **On appelle** de ce nom tous les cas qui ne sont pas le nominatif.[...]

<DEF>Il se dit des Verbes & ; veut dire <I>irrégulier</I>, qui ne se conjugue pas selon les règles ordinaires des autres verbes.</DEF>

*Conjonctif*, [...] Un des modes d'un verbe. **Il est appelé** *conjonctif*, parce qu'il est accompagné d'ordinaire de quelque conjonction. [...]

<DEF>Un des modes d'un verbe. Il est appelé <I>conjonctif</I>, parce qu'il est accompagné d'ordinaire de quelque conjonction.</DEF>

Notons que dans l'article *Conjonctif*, la forme du verbe *appeler* n'introduit pas l'énoncé définitoire, mais joue tout de même le rôle de métalangage discursif.

Dans cette position elle précède alors toujours la reprise du terme étudié, comme c'est aussi le cas pour les articles *Actif* et CAUSATIVE, ou une variante lexicale de celui-ci, ainsi que dans l'article CONSONNE :

CONSONNE, [...] Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle.

Il y a des gens **qui appellent** cette sortes de lettres, *consonante*. [...]

<DEF>Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle. Il y a des gens qui appellent cette sortes de lettres,  
<I>consonante<I>.</DEF>

⇒ *La forme C'est-à-dire*

A l'image de toutes les formes précédentes, la locution conjonctive *c'est-à-dire*, que nous rencontrons à 4 reprises, peut aussi introduire l'énoncé définitoire, comme le montrent les articles suivants :

SITUATION, [...] **C'est-à-dire**, l'arrangement des parties du discours. [...]

<DEF>C'est-à-dire, l'arrangement des parties du discours.</DEF>

CONJUGUER, [...] **C'est-à-dire** les modes & les temps d'un verbe.

<DEF>C'est-à-dire les modes & ; les temps d'un verbe.</DEF>

⇒ *La forme Servir*

La copule *Sert* apparaît sous de multiples formes dans notre corpus, pouvant ainsi tour à tour former les ensembles «qui sert à », «dont on se sert pour », «On se sert », « On s'en sert » ou « duquel se servent ». Nous relevons en tout et pour tout sur l'ensemble de notre corpus, 13 illustrations de l'introduction d'un énoncé définitoire par la forme *Sert*, parmi lesquels figurent les articles *Düel*, *Liaison* et **TIRET**:

*Düel*, [...] Nombre des mots **duquel se servent** les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes ou de deux choses.

<DEF> Nombre des mots duquel se servent les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes ou de deux choses.</DEF>

*Liaison*.[...] Petit mot **qui sert à lier** les parties des périodes, & les périodes mêmes les unes avec les autres.[...]

<DEF>Petit mot qui sert à lier les parties des périodes, & les périodes mêmes les unes avec les autres.</DEF>

TIRET, [...] Petite barre **dont on se sert** pour joindre ordinairement une syllabe avec un mot. On se sert du tiret quand en interrogeant on met le pronom nominatif après son verbe. [...]

<DEF>Petite barre dont on se sert pour joindre ordinairement une syllabe avec un mot. On se sert du tiret quand en interrogeant on met le pronom nominatif après son verbe.</DEF>

⇒ *Apparition d'un incluant de la chaîne des signes*

Le discours métalinguistique introduisant l'énoncé définitoire peut apparaître sous la forme de ce que J. Rey-Debove appelle un *incluant de la chaîne des signes*, c'est-à-dire un terme indiquant la catégorie grammaticale du mot vedette. Nous relevons 5 illustrations de ce phénomène, à travers les articles *Adversative*, *Copulative*, *Diminutif*, *Positif* et *SUPERLATIF* :

*Adversative*, [...] **Conjonction** qui montre que dans le sujet dont on parle il y a quelque chose qui contrebalance ce qu'on a dit.[...]

<DEF>Conjonction qui montre que dans le sujet dont on parle il y a quelque chose qui contrebalance ce qu'on a dit.</DEF>

*Copulative*, [...] **Conjonction**. [...]

<DEF> Conjonction.</DEF>

*Diminutif*, [...] **Nom** qui marque la diminution de la signification du nom dont il est dérivé. [...]

<DEF>Nom qui marque la diminution de la signification du nom dont il est dérivé.</DEF>

*Positif*, [...] **Adjectif** qui reçoit *plus*, ou *très* devant soi, en François. [...]

<DEF>Adjectif qui reçoit <I>plus</I>, ou <I>très</I> devant soi, en François.</DEF>

**SUPERLATIF**, [...] C'est **un nom adjectif** qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée en prenant devant soi la particule *très* ou *fort*, on en prenant la particule *plus* immédiatement devant soi, précédée de l'article *le* ou *la*. [...]

<DEF>C'est un nom adjectif qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée en prenant devant soi la particule <I>très, ou fort</I>, on en prenant la particule <I>plus</I> immédiatement devant soi, précédée de l'article <I>le</I> ou <I>la</I>.</DEF>

Parmi les articles que nous avons cités dans ces diverses rubriques, certaines entrées comme **ANOMAL**, *Collectif*, ou *Singulier*, illustrent le fait qu'un énoncé définitoire peut contenir deux types de formes discursives métalinguistiques.

**ANOMAL**, *anomale*, [...] **Il se dit des Verbes & veut dire irrégulier**. [...]

<DEF>Il se dit des Verbes, & veut dire <I>irrégulier</I>.</DEF>

*Singulier*, [...] **Nombre qui ne se dit que d'une chose, & qui marque une seule chose.**[...]

<DEF>Nombre qui ne se dit que d'une chose, & ; qui marque une seule chose.</DEF>

*Collectif, collective*, [...] **Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens ou de choses ; [...]**

<DEF>Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens ou de choses ;</DEF>

#### ❖ **L'énoncé définitoire sous forme de périphrase**

Face au nombre considérable des définitions faisant usage d'un métalangage discursif, certains énoncés définitoires se présentent sous la simple forme d'une périphrase.

⇒ *La périphrase simple*

Les articles qui figurent sous cette rubrique que nous avons choisi de nommer la *périphrase simple* pour marquer l'opposition avec la catégorie suivante, possèdent un énoncé définitoire sous forme d'énoncé périphrastique tel que celui des entrées ci-dessous :

*Défectueux, défectueuse*, [...] **Qui n'a pas tous ses tems.**[...]

<DEF>Qui n'a pas tous ses tems.</DEF>

*Figure*. [...] **Façon de parler qui s'éloigne des règles ordinaires & naturelles, pour suivre un certain tour particulier autorisé par les bons auteurs.** [...]

<DEF>Façon de parler qui s'éloigne des règles ordinaires & ; naturelles, pour suivre un certain tour particulier autorisé par les bons auteurs.</DEF>

*Impropriété*, [...] **Qualité de ce qui n'est pas propre.** [...]

<DEF>Qualité de ce qui n'est pas propre.</DEF>

Tous ces articles apportent des informations intéressantes sur la notion de périphrase simple puisque les entrées *Figure* et *Impropriété* illustrent le fait que celle-ci peut être introduite par un substantif, tandis que les articles *Défectueux* et *Contraction* démontrent respectivement qu'elle peut également être aussi souvent introduite par le pronom indéfini *Qui* et par la construction *C'est*.

Soulignons à ce propos que la forme *Qui*, que nous retrouvons dans plusieurs exemples de périphrase simple, apparaît dans de nombreux autres contextes. Elle apparaît avec une fréquence très importante dans les définitions en métalangage discursif, mais également, dans les périphrases synonymiques.

⇒ *La périphrase synonymique*

Opposée à la définition sous forme de périphrase dite « simple », la définition sous forme de périphrase synonymique entretient, comme son nom l'indique, une relation de synonymie avec le terme qu'elle définit. Ce type de définition semble principalement intéresser les verbes de notre corpus, notamment parce que l'« incluant » (Rey-Debove, 1971 : 230-247) qui caractérise le plus souvent une entrée dictionnaire sous forme de verbe est précisément un verbe, et qu'il semble alors s'établir un décalage sémantique notable entre les deux termes mis en parallèle. A la différence de la définition de certaines autres catégories grammaticales, la définition verbale semble donc établir une relation synonymique entre le signifié et le signifiant. C'est ce que nous pouvons notamment constater à travers les articles suivants :

*Se manger*. [...] **Se perdre**. [...]

<DEF>Se perdre.</DEF>

*Régir*. [...] **C'est gouverner un certain cas, ou un certain mode.** [...]

<DEF>C'est gouverner un certain cas, ou un certain mode. </DEF>

DERIVER, [...] **Venir. Procéder. Décendre.** [...]

<DEF>Venir. Procéder. Décendre.</DEF>

*Apostropher*, [...] **C'est retrancher la dernière voyelle du monosyllabe qui se rencontre immédiatement devant la voyelle du mot qui le suit.** [...]

<DEF>C'est retrancher la dernière voyelle du monosyllabe qui se rencontre immédiatement devant la voyelle du mot qui le suit.</DEF>

Notons que l'article *Régir* illustre le fait que la forme *C'est* peut également introduire un énoncé à l'infinitif.

Une importante majorité de nos définitions est structurée autour de verbes métalinguistiques comme *Signifier* ou *Dire*, ce qui pourrait nous laisser penser comme l'affirme Josette Rey-Debove, que le discours définitionnel du *Dictionnaire François* s'apparente à un « discours sur l'emploi des signes et sur leur signification » (Rey-Debove, 1997 : 318). Toutefois, le champ particulier sur lequel nous travaillons, c'est-à-dire le métalangage grammatical, pourrait en fait proprement s'avérer être générateur de ce métalangage discursif.

#### 2.4.3. La place de l'énoncé définitoire

Notre étude révèle que le champ de l'énoncé définitoire ne possède pas véritablement de contexte précis d'apparition, dans la mesure où il apparaît à maintes reprises dans des contextes différents. Il semblerait toutefois qu'il possède un contexte d'apparition majoritaire, puisque nous avons pu relever 119 articles dans lesquels il suit immédiatement la marque de domaine grammatical.

*Accent. Terme de Grammaire. Petite note introduite pour régler la prononciation du discours.*[...]

<DOM><I>Terme de Grammaire</I><C>.</C>

<DEF>Petite note introduite pour régler la prononciation du discours.</DEF>

PRONOM, *s.m.* Terme de *Grammaire*. **C'est une partie du discours qui tient lieu d'un nom.** [...]

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I><C>.</C>
<DEF>C'est une partie du discours qui tient lieu d'un nom.</DEF>
```

Parallèlement à ce contexte où il apparaît le plus fréquemment, l'énoncé définitoire peut également se trouver à la suite de l'information grammaticale:

*Augmentatif, augmentative, adj.* **Qui augmente,** [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.</C>
</GRAM>
</ENTRÉE>
<CORPS>
  <DEF>Qui augmente,</DEF>
```

MASCULIN, *masculine, adj.* **Qui convient au mâle.** [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.</C>
</GRAM>
</ENTRÉE>
<CORPS>
  <DEF>Qui convient au mâle.</DEF>
```

Notons que les articles *Grammatical* et SINTAXE, qui ne possèdent pas de marque de domaine, illustrent également ce phénomène de postposition de l'énoncé définitoire à l'information grammaticale.

L'énoncé définitoire peut aussi très bien se rencontrer après une information étymologique, comme c'est le cas pour les articles ADVERBE et SINCOPE.

ADVERBE. *adv.* [...] Il vient du Latin *Ad verbium*. **C'est une partie du discours qui veut être auprès d'un verbe soit devant ou après [...]**

<ETYM>Il vient du Latin <I>ad verbium</I>.</ETYM>  
<DEF>C'est une partie du discours qui veut être auprès d'un verbe soit devant ou après</DEF>

SINCOPE, *s.f.* [...] & qui vient du Grec. **Il veut dire retranchement.** [...]

<ETYM>& ; qui vient du Grec.</ETYM>  
<DEF>Il veut dire <I>retranchement</I>.</DEF>

L'apparition de l'énoncé définitoire dans ce contexte précis est aussi constatable dans les articles *Acusatif*, *APOSTROPHE*, *CATACRESE* et *MONOSILLABE*.

Dans un seul et unique article du corpus, l'énoncé définitoire apparaît associé à la marque de domaine, c'est-à-dire dans la même construction phrastique que cette dernière:

O, *s.m.* **Une des lettres de l'alphabet & une des sept voyelles de la Grammaire.** [...]

<DEF>Une des lettres de l'alphabet & ; une des sept voyelles</DEF>  
<DOM>de la Grammaire.</DOM><C>.</C>

Soulignons une fois de plus qu'à travers cet article transparait toute la difficulté de découpage des différents champs informationnels qui composent une entrée.

Les articles *AORISTE*, *Conjonction* et *Conjunctive*, font respectivement apparaître que l'énoncé définitoire peut immédiatement suivre une information phonologique ou une variante lexicale :

AORISTE, *s.m.* [...] Prononcez *oriste*. **Il marque un tems indéterminé, & qui est un préterit.** [...]

<PHON>Prononcez <I>oriste</I>.</PHON>  
<DEF>Il marque un tems indéterminé, & ; qui est un préterit.</DEF>

*Conjonctive, s. f.* **Conjonction.** Petit mot qui lie les phrases & les périodes.  
[...]

<VARL>Conjonction.</VARL>  
<DEF>Petit mot qui lie les phrases & ; les périodes.</DEF>

*Conjonction, [...]* **Il veut dire conjonctive.** Particule qui lie les phrases & les périodes. [...]

<C>Il veut dire</C>  
<VARL>conjonctive.</VARL>  
<DEF>Particule qui lie les phrases & ; les périodes.</DEF>

Le dernier contexte dans lequel apparaît l'énoncé définitoire est celui que nous rencontrons dans les articles CAUSATIVE, DEFECTIF et LABIALE, c'est-à-dire lorsqu'il suit la contextualisation :

CAUSATIVE, *adj.f.* [...] où l'on appelle une *particule causative*, **un mot qui sert à déclarer la cause,** [...]

<CONTEXT TYPE= « TECH »>où l'on appelle une <I>particule causative</I>,</CONTEXT>  
<DEF>un mot qui sert à déclarer la cause,</DEF>

DEFECTIF, *adj.* [...] [Verbe défectif, c'est à dire. **Qui n'a pas tous ses tems.**]

<CONTEXT TYPE= « TECH »>[Verbe défectif,</CONTEXT>  
<DEF>Qui n'a pas tous ses tems.</DEF>

LABIALE, *adj.f.* [...] (Lettres labiales, **c'est-à-dire qui se prononce des lèvres.**)

```
<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Lettres labiales,</CONTEXT>
<DEF>c'est-à-dire qui se prononce des lèvres.)</DEF>
```

Bien que possédant plusieurs contextes d'apparition dans le corps de l'article, l'énoncé définitoire n'apparaît pas de façon systématique dans les articles de notre corpus, étant donné que nous comptons pas moins de 4 articles qui n'en comportent pas. Dans ces articles, les balises de l'énoncé définitoire restent donc vides :

*Aigu. s.m.* Terme de *Gràmaire Gréque & autres*, les accens sont des marques des relevemens ou des rabaissemens de la voix. Il y a 3 accens. L'aigu, le grave, le circonflexe. L'aigu a été inventé pour relever la voix. *Métode Gréque de Port-Royal.*

```
<ARTICLE VEDETTE="AIGU">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="CANON">Aigu</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Gràmaire Gréque</I> & amp;
      autres</DOM><C>,</C>
      <DEF></DEF>
      <CONTEXT TYPE= « ENCY »>les accens sont des marques
      des relevemens, ou des rabaissemens de la
      voix.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE="CIT">Il y a 3 accens. L'aigu, le grave, le
      circonflexe. L'aigu a été inventé pour relever la voix.
      <I>Métode Gréque de Port-Royal</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>
```

*Féminin, féminine, adj.* Terme de *Grammaire*. (On féminise plusieurs mots en François.)

```
<ARTICLE VEDETTE= "FEMELLE">
<SSARTICLE>
<ENTREE>
  <LEMME TYPE= "DERIVE">Féminin</LEMME><C>,</C>
  <VARL TYPE= "FLECHIE">Féminine</VARL><C>,</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
  </GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
  <DEF></DEF>
  <CONTEXT TYPE= "TECH">(Substantif féminin. Rime
féminine.)</CONTEXT>
</CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>
```

*Réciproque.* Terme de *Grammaire*. Il y a des *verbes réciproques*, comme, s'aimer, s'admirer. Et des *Pronoms reciproques* comme, moi même, toi même &c.

```
<ARTICLE VEDETTE= "RECIPROQUE">
<SSARTICLE>
<ENTREE>
  <LEMMETYPE="CANON">Réciproque</LEMME><C>.</C>
  <GRAM></GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
  <DEF></DEF>
  <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a des <I>verbes
réciproques</I>, comme, s'aimer, s'admirer. Et des <I>Pronoms
reciproques</I> comme, moi même, toi même
&amp;c.</CONTEXT>
</CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>
```

*Sens*. En termes de Grammaire, on dit que le sens est parfait à la fin d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une parenthèse. C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que le sens soit achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu d'un vers.

```

<ARTICLE VEDETTE= "SENS">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Sens</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>En termes de Grammaire</DOM><C>,</C>
      <DEF></DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">on dit que le sens est parfait à la fin
d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une
parenthèse. C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que
le sens soit achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu
d'un vers.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

Dans tous ces articles, il semble que l'énoncé définitoire soit en fait remplacé par une glose concernant le domaine d'application du terme à définir.

#### 2.4.4. Les marques graphiques qui suivent l'énoncé définitoire

A l'image de ce que nous avons pu constater pour la marque de domaine, le type de connecteur suivant l'énoncé définitoire est étroitement lié au contexte phrastique dans lequel ce dernier apparaît. Effectivement, s'il n'apparaît pas en association avec un autre champ informationnel au sein de la même phrase, celui-ci s'achève par un point. Dans le cas contraire, il est soit ponctué par une virgule le séparant du champ qui le suit, soit par aucun signe graphique, et est alors uni au champ informationnel suivant, ce qui rend difficile son repérage et son découpage.

Nous relevons 134 entrées de notre corpus illustrant le fait que l'énoncé définitoire se termine par un point, parmi lesquelles figurent les articles *Passivement* et *Singulier* :

*Passivement*, [...] **D'une manière passive.** [...]

<DEF>D'une manière passive.</DEF>

*Singulier*, [...] **Nombre qui ne se dit que d'une chose, & qui marque une seule chose.** [...]

<DEF>Nombre qui ne se dit que d'une chose, & qui marque une seule chose.</DEF>

Seuls 6 articles<sup>115</sup> comportent un énoncé définitoire ponctué par une virgule, dont les entrées *Augmentatif* et CAUSATIVE :

*Augmentatif, augmentative*, [...] **Qui augmente,** [...]

<DEF>Qui augmente,</DEF>

CAUSATIVE, [...] **un mot qui sert à déclarer la cause,** [...]

<DEF>un mot qui sert à déclarer la cause,</DEF>

L'article ORDINAL est la seule entrée illustrant l'absence d'un connecteur à la fin de l'énoncé définitoire lorsque ce dernier est associé à un autre champ informationnel au sein d'une même phrase :

ORDINAL, [...] **& il se dit du nombre qui marque l'ordre, l'arrangement des choses** comme *premier, second, troisième, &c.*

<DEF>& il se dit du nombre qui marque l'ordre, l'arrangement des choses</DEF>

<CONTEXT TYPE= "EXE">comme <I>premier</I>, <I>second</I>, <I>troisième</I>, & c.</CONTEXT>

---

<sup>115</sup> Ces articles sont : *Augmentatif*, CATACHRESE, CAUSATIVE, *Prétérit Parfait*, REDUPLICATIF et SUBJONCTIF.

Nous relevons néanmoins dans le corpus un certain nombre d'articles qui semblent déroger à cette répartition contextuelle des marques graphiques. Ainsi, l'énoncé définitoire de l'entrée *Aspiration*, bien que syntaxiquement distinct du champ informationnel qui le suit, ne s'achève pas par un point mais par deux points :

*Aspiration*, [...] **C'est une prononciation aspirée, & qui marque qu'on doit prononcer la lettre *h* dans de certains mots & que la voyelle qui est devant cette *h*, ne se perd point : [...]**

```
<DEF>C'est une prononciation aspirée, & ; qui marque qu'on
doit prononcer la lettre <I>h</I> dans de certains mots & ; que la
voyelle qui est devant cette <I>h</I>, ne se perd point:<DEF>
```

L'article *Collectif* présente une irrégularité similaire, dans la mesure où son énoncé définitoire, associé au sein du même énoncé phrastique au champ de la contextualisation, n'est séparé de ce dernier champ non par une virgule, ainsi que l'on aurait pu s'y attendre, mais par un point virgule :

*Collectif, collective*, [...] **Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de choses; comme les mots de *peuple*, & de *troupe* sont des mots *collectifs*.**

```
<DEF>Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de
choses;<DEF>
<CONTEXT TYPE="EXE">comme les mots de <I>peuple</I>,
& ; de <I>troupe</I> sont des mots
<I>collectifs</I>.</CONTEXT>
```

Nous remarquons enfin que 5 articles du corpus<sup>116</sup>, parmi lesquels figurent les entrées *Acorder* et *Interroger*, comportent un énoncé définitoire qui n'est pas associé au champ informationnel qui le suit, et qui pourtant n'est ponctué par

---

<sup>116</sup> Ces articles sont *Acorder*, *Décliner*, *Interroger*, *Primitif* et SUBSTANTIF.

aucune marque graphique, alors qu'on attendrait la présence logique d'un point<sup>117</sup> :

*Acorder*, [...] **Faire convenir selon les règles de la Grammaire** (Acorder l'adjectif avec le substantif.)

```
<DEF>Faire convenir selon les règles de la Grammaire</DEF>  
<CONTEXT TYPE = "TECH">(Acorder l'adjectif avec le  
substantif.)</CONTEXT>
```

*Interroger*, [...] **Faire quelque demande afin de découvrir une chose qu'on veut savoir** [Interroger sur quelque chose. On l'a interrogé sur faits & articles.] [...]

```
<DEF>Faire quelque demande afin de découvrir une chose qu'on  
veut savoir</DEF>  
<CONTEXT TYPE= "EXE">[Interroger sur quelque chose. On l'a  
interrogé sur faits & articles.]</CONTEXT>
```

Si nous exceptons la difficulté de découpage d'un champ informationnel, difficulté que nous avons déjà mentionnée plus avant, le balisage du champ de l'énoncé définitoire ne semble pas soulever de difficulté particulière, dans la mesure où ce dernier, malgré son hétérogénéité formelle, se distingue comme un champ « régulier ». Il apparaît en effet le plus souvent à la même place dans le corps d'un article, c'est-à-dire après la marque du domaine grammatical, et est dans la plupart des cas suivi d'un point.

---

<sup>117</sup> Cet absence du point final est peut-être également due à la mauvaise qualité de réimpression de l'édition du *Dictionnaire François* sur laquelle nous travaillons.

## ***2.5. Les contextualisations***

Nous avons choisi de regrouper sous le terme de «contextualisation», la mise en contexte dans un énoncé, de l'entrée de dictionnaire étudiée.

### *2.5.1. Le balisage de la contextualisation*

Le champ de la contextualisation peut revêtir divers aspects, ce qui nous a contraint à prévoir dans la DTD, la présence d'attributs permettant de distinguer les différentes formes d'énoncé rencontrées, à savoir :

- La contextualisation sous forme de vocabulaire technique (ou d'énoncé technique), notée :  
<CONTEXT TYPE= « TECH »>
- La contextualisation sous forme de citation, notée :  
<CONTEXT TYPE= « CIT »>
- La contextualisation sous forme de discours encyclopédique, notée :  
<CONTEXT TYPE= « ENCY »>
- La contextualisation sous forme d'illustration lexicale, notée :  
<CONTEXT TYPE= « ILLEX »>
- La contextualisation sous forme d'exemplification, notée :  
<CONTEXT TYPE= « EXE »>

### *2.5.2. Les diverses formes de la contextualisation*

#### **❖ La contextualisation sous forme de vocabulaire technique/d'énoncé technique**

Cette forme de contextualisation est majoritaire sur l'ensemble de notre corpus, puisque nous en relevons 59 occurrences. Elle se caractérise par la reprise du terme étudié dans un contexte qui lui est familier, en association avec un ou plusieurs termes qui appartiennent au même domaine technique, c'est-à-dire en l'occurrence au vocabulaire de la Grammaire. Elle se manifeste donc par la reprise de formules phrastiques spécifiques au domaine grammatical, et possédant même un certain degré de figement, comme l'illustrent les articles suivants :

*Accent*. [...] (**Accent aigu, grave, ou circonflexe.**)

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Accent aigu, grave, ou  
circonflexe.)</CONTEXT>

*Conjonctif*, *s.m.* [...] (**Verbe qui est au conjonctif.**)

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Verbe qui est au  
conjonctif.)</CONTEXT>

**IMPERATIF**, *s.m.* [...] (**Mode impératif.**)

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Mode impératif.)</CONTEXT>

*Neutre*, *adj.* [...] (**Genre neutre. Nom neutre.**) On dit aussi verbe neutre,  
[...]

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Genre neutre. Nom neutre.) On dit  
aussi verbe neutre,</CONTEXT>

*Régime*, *s.m.* [...] (**Verbe qui n'a point de régime.**)

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Verbe qui n'a point de  
régime.)</CONTEXT>

Notons cependant que parmi la liste de ces articles, nous avons relevé une  
entrée dont la contextualisation est réalisée à partir d'une variante du mot étudié :

**NUMERAL**, *numérale*, *adj.* [...] (**Il y a des noms numéraux.**)

<CONTEXT TYPE= « TECH »>(Il y a des noms  
numéraux.)</CONTEXT>

Ce phénomène de variation graphique du mot étudié dans le champ de la  
contextualisation est un phénomène que nous retrouvons également dans certaines  
des autres formes de contextualisation que nous allons présenter.

### ❖ La contextualisation sous forme de discours encyclopédique

La contextualisation sous forme de discours encyclopédique (Wionet, Tutin, 2000) est, d'un point de vue proportionnel, la seconde forme la plus rencontrée dans notre corpus, étant donnée que nous la retrouvons dans pas moins de 48 articles. Cette forme renvoie à un énoncé dans lequel le terme étudié fait l'objet de considérations diverses et d'ordre général.

ELISION, *s.f.* [...] **(Les poètes Latins faisoient élision de toutes les voïelles à la fin des mots & même lors que ces voïelles estoient suivies d'une m. Les François font élision de l'e feminin à la fin des mots, quand le mot suivant commence par une voïelle, ou par une h qui n'est pas aspirée, comme l'esprit pour le esprit ; l'homme, au lieu de dire le homme. On dit aussi l'ame pour la ame ; qu'il pour que il ; d'ouir pour de ouir, &c.**

<CONTEXT TYPE= «ENCY»>(Les poètes Latins faisoient élision de toutes les voïelles à la fin des mots & ; même lors que ces voïelles estoient suivies d'une m. Les François font élision de l'<I>e</I> feminin à la fin des mots, quand le mot suivant commence par une voïelle, ou par une <I>h</I> qui n'est pas aspirée, comme <I>l'esprit</I> pour <I>le esprit</I> ;l'homme, au lieu de dire <I>le homme</I>. On dit aussi <I>l'ame</I> pour <I>la ame</I> ; <I>qu'il</I> pour <I>que il</I> ; <I>d'ouir</I> pour <I>de ouir</I>, & ;c.</CONTEXT>

*Silabique, adj.* [...] **[L'augment silabique n'est autre chose qu'un e ajouté à la tête de certains tems des verbes grecs qui commencent par une consonne.)**

<CONTEXT TYPE= «ENCY»>[L'<I>augment silabique</I> n'est autre chose qu'un <I>e</I> ajouté à la tête de certains tems des verbes grecs qui commencent par une consonne.)</CONTEXT>

VOÏELLE, *s.f.* [...] [Les lettres de l'Alphabet se disent en *Voïelles*, & en Consonnes. Les *Voïelles* sont connuës. a,e, i, o, u, y. C'est ce qu'on apelle *Voïelles* & les autres lettres Consonnes.]

```
<CONTEXT TYPE= «ENCY »>[Les lettres de l'Alphabet se disent en <I>Voïelles</I>, & ; en Consonnes. Les <I>Voïelles</I> sont connuës. a, e, i, o, u, y. C'est ce qu'on apelle <I>Voïelles</I> & ; les autres lettres Consonnes.]</CONTEXT>
```

La contextualisation sous forme de vocabulaire technique/énoncé technique et la contextualisation sous forme de discours encyclopédique sont deux formes distinctes de contextualisation, et pourtant nous pouvons les retrouver toutes deux réunies dans certains articles de notre corpus. C'est le cas de l'article *Point* :

*Point.* [...] (*Un point interrogant se fait ainsi ? & un point admiratif en cette sorte !*) Les Hébreux marquent leurs voïelles par des points. (On dispute fort sur l'antiquité, ou la nouveauté des Points.) [...]

```
<CONTEXT TYPE= «TECH »><I>Un point interrogant</I> se fait ainsi ? & ; un point admiratif en cette sorte !</CONTEXT>  
<BR></BR>  
<CONTEXT TYPE= «ENCY »>(On dispute fort sur l'antiquité, ou la nouveauté des Points.)</CONTEXT>
```

Soulignons également que figurent dans cette catégorie d'articles possédant une contextualisation sous forme de discours encyclopédique, les articles *Féminiser* et *SINTAXE* qui ne possèdent pas de marque du domaine grammatical.

### ❖ La contextualisation sous forme de citation<sup>118</sup>

La citation est une forme de contextualisation rencontrée à 12 reprises dans notre corpus, se manifestant par la reprise d'un énoncé où figure le terme étudié, et dont les sources d'emprunt, qu'il s'agisse d'une oeuvre et de son auteur ou d'une oeuvre seule, sont indiquées en caractères minuscules et italiques<sup>119</sup>.

*Aspirant, aspirante, adj. [...] Si l'on ne faisait point l'h aspirante dans héros, on ferait une fâcheuse équivoque. Vau. rem.*

```
<CONTEXT TYPE= «CIT »>Si l'on ne faisait point l'<I>h</I> aspirante dans <I>héros</I>, on ferait une fâcheuse équivoque. <I>Vau. rem</I>.</CONTEXT>
```

*Participe, s.m. [...] (Il y a un **participe actif** & un **participe passif**. Le **participe actif** est indéclinable en François. Exemple, Je les ai trouvées *mangeant*. Je les ai trouvées *aiant* le verre à la main. *Vau. Rem.* Le **participe passif** est déclinable. Ainsi on dit nous nous sommes *rendus* ; mais quand ce partici-pe est immédiatement suivi d'un verbe il devient indéclinable. Exemple. Mes iniquitez me sont *venu accabler*. *Port-roial, Ps.39.v.16.*)*

---

<sup>118</sup> Nous avons dressé en ANNEXE 5, la liste des divers auteurs auxquels il est fait référence dans notre corpus.

Notons à ce propos que bien que constituant l'un des principes fondateurs du *Dictionnaire François*, ainsi que nous l'avons mentionné dans notre première partie, la citation n'est que peu représentée dans notre échantillon.

<sup>119</sup> Notons que dans le premier tome de l'édition de 1693 du *Dictionnaire François*, est fournie une table alphabétique des différentes abréviations (Auteurs et titre d'ouvrages) utilisées, et que nous fournissons pour notre part en annexe une liste des ouvrages et auteurs évoqués dans les articles du corpus étudié.

<CONTEXT TYPE= « CIT »>(Il y a un <I>participe actif</I> & un <I>participe passif</I>. Le participe <I>actif</I> est indéclinable en François. Exemple, Je les ai trouvées <I>mangeant</I>. Je les ai trouvées <I>aiant</I> le verre à la main. </I>Vau. Rem</I>. Le <I>participe passif</I> est déclinable. Ainsi on dit nous nous sommes <I>rendus</I> ; mais quand ce participe est immédiatement suivi d'un verbe il devient indéclinable. Exemple. Mes iniquitez me sont <I>venu</I> accabler. <I>Port-roial</I>, Ps.39.v.16.)</CONTEXT>

L'entrée *Participe* est à plusieurs points de vue intéressante, car en plus d'illustrer ce phénomène de contextualisation sous forme de citation, elle possède un certain nombre de critères qu'il est important de mettre en évidence.

Nous pouvons d'abord noter qu'il s'agit avec l'article NOM d'une des seules entrées comportant des sources d'emprunt doubles puisqu'elle renvoie aux *Remarques* de Vaugelas ainsi qu'à l'un des volumes du groupe de Port-Royal.

Parallèlement, à l'image de l'article *Point*, qui au sein de sa contextualisation lie le discours encyclopédique et l'énoncé technique, l'entrée *Participe*, mêle, elle, la citation au discours encyclopédique, et vient ainsi illustrer le fait que le champ de la contextualisation peut dans certains cas posséder plusieurs niveaux.

#### ❖ **La contextualisation sous forme d'illustration lexicale**

Pour tous les articles de cette catégorie, le terme étudié ne possède pas d'occurrences dans le champ de contextualisation. Il n'y est ni repris, ni mis en contexte, mais est en revanche illustré par un ou plusieurs exemples renvoyant aux notions que son sens sous-entend. Ce phénomène concerne les 6 articles suivants de notre corpus, *Adversative*, INTERJECTION, OPTATIF, *Prétérit parfait*, SUBJONCTIF et SUPERLATIF:

*Adversative. s.f. [...]* (**Le comte de ... qui est Polonnois, & Catholique Romain, est devot. Jusqu'à entendre 7. ou 8. Messes par jour ; mais du reste je n'en dis mot.**)

<CONTEXT TYPE= « ILLEX>(Le comte de ... qui est Polonnois, & ; Catholique Romain, est devot. Jusqu'à entendre 7. ou 8. Messes par jour ; mais du reste je n'en dis mot.)</CONTEXT>

*INTERJECTION, s.f. [...]* **Helas ! qu'il est misérable. Ha ! le pauvre homme. Ho, venez ici, &c.**

<CONTEXT TYPE= « ILLEX>Helas ! qu'il est misérable. Ha ! le pauvre homme. Ho, venez ici, & ;c.</CONTEXT>

*OPTATIF. s.m. [...]* (**Plût à Dieu qu'il vint. Je souhaiterois que vous fussiez en bonne santé.**)

<CONTEXT TYPE= « ILLEX>(Plût à Dieu qu'il vint. Je souhaiterois que vous fussiez en bonne santé.)</CONTEXT>

*Prétérit parfait, [...]* **comme Je parlai, & j'ai parlé. [...]**

<CONTEXT TYPE= « ILLEX>comme <I>Je parlai</I>, & <I>j'ai parlé</I>.</CONTEXT>

*SUBJONCTIF, s.m. [...]* (**Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez,&c.**)

<CONTEXT TYPE= « ILLEX>(Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez,& ;c.)</CONTEXT>

SUPERLATIF, *s.m.* [...] (**Il est très-savant. Elle est fort-belle. C'est le plus galant homme de la Cour. C'est la plus belle femme du monde.**)

<CONTEXT TYPE= «ILLEX»>(Il est <I>très-savant</I>. Elle est <I>fort</I>-belle. C'est <I>le plus</I> galant homme de la Cour. C'est la plus belle femme du monde.)</CONTEXT>

#### ❖ La contextualisation sous forme d'exemplification

Etroitement liés avec les articles de la catégorie précédente, les articles que nous avons choisi de classer sous cette rubrique sont au nombre de 44 et comportent une contextualisation sous forme d'«énoncé simple», ne correspondant à aucune des formes de contextualisation que nous avons vu jusqu'à présent. Cet énoncé se traduit par la mise en place d'un exemple ou d'une suite d'exemples, dans lesquels le terme étudié est repris.

*Impropiété, s.f.* [...] (**C'est une impropiété.** [...])

<CONTEXT TYPE= «EXE »><I>C'est une impropiété</I>.</CONTEXT>

*Monosyllabe, s.m.* [...] (**Il ne répondait que par des monosyllabes.**)

<CONTEXT TYPE= «EXE »>(Il ne répondait que par des monosyllabes.)</CONTEXT>

*Passivement, adv.* [...] (**Ce mot se prend passivement**)

<CONTEXT TYPE= «EXE »>(Ce mot se prend passivement.)</CONTEXT>

Notons que 4 articles de cette catégorie, à l'image de certains présentés dans le chapitre sur la contextualisation sous forme de vocabulaire technique, comportent une contextualisation où apparaît une variante formelle de leur entrée. C'est le cas de l'article *Monosyllabe* qui figure ci-dessus et dont la forme plurielle est reprise dans la contextualisation, mais aussi des articles *Conjonction*, *Excepter* et *Principes* :

*Conjonction.* [...] (**Il faut placer ingénieusement les conjonctions.**)

```
<CONTEXT TYPE= «EXE »>(Il faut placer ingénieusement les  
conjonctions.)</CONTEXT>
```

*Excepter.* [...] (Ce mot est **excepté**. Il faut excepter ce mot.)

```
<CONTEXT TYPE= «EXE »>(Ce mot est excepté. Il faut excepter  
ce mot.)</CONTEXT>
```

*Principes.* [...] (Ainsi on dit. Il n'a aucun **principe** de Grammaire. Avoir quelques principes de Peinture, de Rétorique, de Médecine, &c.)

```
<CONTEXT TYPE= «EXE »>(Ainsi on dit. Il n'a aucun principe de  
Grammaire. Avoir quelques principes de Peinture, de Rétorique, de  
Médecine, & ;c.)</CONTEXT>
```

Parmi cette rubrique figure l'article *Grammatical* que nous avons sélectionné comme appartenant au métalangage grammatical et ne comportant pas de marque de domaine.

*Grammatical, grammaticale,* [...] Façon. de parler **grammaticale.**)

```
<CONTEXT TYPE= «EXE »>Façon. de parler  
grammaticale.)</CONTEXT>
```

Notre étude permet de voir que le champ de la contextualisation dans les articles de notre corpus possède plusieurs formes, mais révèle également qu'un certain nombre de ces articles ne comportent pas de contextualisation. Plus précisément, nous avons recensé 19 articles ne possédant pas ce champ informationnel, parmi lesquels figurent les entrées GERONDIF, *Négative* et *Tenuë* :

GERONDIF, *s.m.* Terme de *Grammaire*. C'est un des tems de l'infinitif, semblable à un participe & qui est indéclinable.

```
<ARTICLE VEDETTE= "GERONDIF">
<ENTREE>
  <LEMME>GERONDIF</LEMME><C>,</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
    <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
  </GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
  <DEF>C'est un des tems de l'infinitif, semblable à un participe
  & qui est indéclinable.</DEF>
  <CONTEXT></CONTEXT>
</CORPS>
</ARTICLE>
```

Négative, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Particule qui nie.

```
<ARTICLE VEDETTE= "NEGATIF">
<SSARTICLE>
  <ENTREE>
    <LEMME TYPE= "FLECHIE">Négative</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF ">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Particule qui nie.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</SSARTICLE>
</ARTICLE>
```

*Ténuë*, adj. X s.f. Terme de *Grammaire Grèque*. C'est une sorte de consonne Grèque qui est du nombre des muettes qui se divisent en ténuës, en moiennes & aspirées.

```

<ARTICLE VEDETTE= "TENU">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Ténuë</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj. X s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est une sorte de consonne Grèque qui est du nombre des muettes qui se divisent en ténuës, en moiennes & aspirées.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

### 2.5.3. La place de la contextualisation

Ainsi que nous avons pu le noter pour les divers champs informationnels déjà présentés plus haut, le champ de la contextualisation ne semble pas disposer d'un contexte d'apparition fixe dans le corps des articles de notre corpus, étant donné que nous le retrouvons tour à tour après l'énoncé définitoire, après la marque de domaine et après l'étymologie.

#### ❖ La contextualisation placée après l'énoncé définitoire

Même s'il ne semble pas, comme nous venons de le dire, que le champ de la contextualisation possède de contexte précis et obligatoire d'apparition, il apparaît incontestablement que d'un point de vue proportionnel celui-ci se manifeste dans la grande majorité des cas après l'énoncé définitoire.

Effectivement, sur les 131 articles qui comportent une contextualisation, 116 la possèdent placée après l'énoncé définitoire :

*Acorder*, [...] Faire convenir selon les règles de la Grammaire (**Acorder l'adjectif avec le substantif.**)

```
<DEF>Faire convenir selon les règles de la Grammaire</DEF>
<CONTEXT TYPE = "TECH">(Acorder l'adjectif avec le
substantif.)</CONTEXT>
```

*Défectueux, défectueuse*, [...] Qui n'a pas tous ses tems. (**Verbe défectueux.**)

**V. Defectif.**

```
<DEF>Qui n'a pas tous ses tems.</DEF>
<CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe défectueux.)
V.<I>defectif</I>.</CONTEXT>
```

*PRIVATIF, privative*, [...] Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, signifient que l'on ôte ce que le mot signifioit. (**Les Grecs ont un a privatif.**)

```
<DEF>Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot,
signifient que l'on ôte ce que le mot signifioit.</DEF>
<CONTEXT TYPE= "ENCY">(Les Grecs ont un a
privatif.)</CONTEXT>
```

*SITUATION, s.f.* [...] C'est à dire, l'arrangement des parties du discours.

**Le premier vice oppose à la netteté du stile, c'est la mauvaise situation des mots. Vaug. Rem.**

```
<DEF>C'est à dire, l'arrangement des parties du discours.</DEF>
<CONTEXT TYPE= "CIT">Le prémier vice opposé à la nettete du
stile, c'est la mauvaise situation des mots. <I>Vaug.
Rem</I>.</CONTEXT>
```

*VERBAL, verbale*, [...] Qui est dérivé du verbe. (**Mot verbal.**)

```
<DEF>Qui est dérivé du <I>verbe</I>.</DEF>
<CONTEXT TYPE= "TECH">(Mot verbal.)</CONTEXT>
```

### ❖ La contextualisation placée après la marque de domaine

La postposition de la contextualisation à la marque de domaine est un phénomène de bien moins grande importance que celui cité ci-dessus, dont nous relevons toutefois 13 occurrences sur l'ensemble de notre corpus.

Notons d'ailleurs que certaines de ces apparitions, 4 plus précisément, coïncident avec l'absence de l'énoncé définitoire dans le corps de l'article, ce qui pourrait nous laisser penser que leur présence dans un tel contexte est peut-être due à cette même absence, et donc, implicitement, que la postposition de la contextualisation à l'énoncé définitoire est le contexte « normal » d'apparition de ce champ informationnel. Les articles en question sont : *Aigu*, *Féminin*, *Réciproque* et *Sens*, articles déjà présentés lors de l'analyse du champ de l'énoncé définitoire.

L'article O pourrait également venir se joindre à cette liste puisqu'en fait la marque de domaine qui précède la contextualisation, est quasiment incluse dans l'énoncé définitoire comme nous pouvons le voir :

O, *s.m.* Une des lettres de l'Alphabet & une des sept voyelles de la Grammaire. **(Un petit o, un grand O. Il ne s'est pas aperçu que toutes les voyelles n'étoient pas dans le nom de *Neufgermain* & qu'il y manquoit un O. *Coft.*)**

```
<ARTICLE VEDETTE= "O">
<ENTREE>
  <LEMME>O</LEMME><C>,</C>
  <GRAM>
    <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
    <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
  </GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DEF>Une des lettres de l'Alphabet & </DEF>
  <DOM>une des sept voyelles de la
  Grammaire</DOM><C>.</C>
  <CONTEXT TYPE= "EXE">(Un petit <I>o</I>, un grand
  <I>O</I>.)</CONTEXT>
  <CONTEXT TYPE= "CIT">Il ne s'est pas aperçu que toutes les
  voyelles n'étoient pas dans le nom de <I>Neufgermain</I> &
  qu'il y manquoit un O. <I>Cost</I>.</CONTEXT>
</CORPS>
</ARTICLE>
```

Soulignons parallèlement, que l'étude des autres articles de cette catégorie, ne nous permet aucunement de justifier l'apparition de la contextualisation dans ce contexte précis.

#### ❖ **La contextualisation placée après l'information étymologique**

Nous ne relevons sur la totalité de notre corpus que deux illustrations de ce phénomène de postposition de la contextualisation à l'information étymologique :

DEFECTIF, [...] En Latin *defectivus* : **[Verbe défectif, c'est à dire. Qui n'a pas tous ses tems.]**

```
<ETYM>En Latin <I>defectivus</I>:</ETYM>  
<CONTEXT TYPE= "TECH">[Verbe défectif,</CONTEXT>  
<DEF>c'est à dire. Qui n'a pas tous ses tems.]</DEF>
```

LABIALE, [...] qui est Latin. **(Lettres labiales, c'est-à-dire qui se prononcent des lèvres.)**

```
<ETYM>qui est Latin.</ETYM>  
<CONTEXT TYPE= "TECH">(Lettres labiales,</CONTEXT>  
<DEF>c'est-à-dire qui se prononcent des lèvres.)</DEF>
```

Comme nous avons dû le constater pour les articles dont la contextualisation est postposée à la marque de domaine, ce phénomène de postposition de la contextualisation à l'information étymologique ne semble pas être régi par une logique de construction particulière.

#### 2.5.4. *Les marques graphiques de la contextualisation*

Le champ de la contextualisation, à l'inverse des autres champs informationnels de nos articles, apparaît généralement entre des signes graphiques particuliers ; les parenthèses et les crochets.

Ces signes graphiques se retrouvent dans la majorité des entrées puisque sur les 126 articles qui possèdent une contextualisation, 106 en comportent. Les parenthèses sont d'ailleurs les signes graphiques encadrant le plus souvent le

champ de la contextualisation, étant donné qu'elles sont présentes dans 95 articles<sup>120</sup> contre 10 pour les crochets.

Par ailleurs, les articles *Acusatif*, *Aspiration* et *Silabique*, présentent un phénomène tout à fait intéressant qu'il faut mentionner. En effet, la contextualisation de chacun d'entre eux est introduite par un crochet et clôturée par une parenthèse.

Ce phénomène ne semble pas posséder d'explication particulière mais peut se résumer à une erreur de réimpression de notre édition du *Dictionnaire François*. Cette explication serait d'ailleurs également pertinente pour expliquer les divers déséquilibres que nous avons pu constater dans notre corpus et qui se manifestent par l'absence de la seconde ou de la première parenthèse dans certaines contextualisations, ou tout simplement par l'absence de ponctuation dans le corps de nos articles là où nous aurions normalement dû en avoir une.

Ainsi que nous l'avons souligné plus haut, les parenthèses et les crochets n'apparaissent pas dans certains articles de notre corpus. Ainsi, nous avons relevé 18 occurrences de ce phénomène d'absence de signes graphiques pour la contextualisation, parmi lesquelles figurent les entrées AORISTE et *Aspirant*:

**AORISTE, s.m. [...] Les Grecs ont deux aoristes dans leurs conjugaisons. L'aoriste premier & le second. Nouvelle méthode pour apprendre le Grec, l.3.c.I.**

```
<CONTEXT TYPE="CIT">Les Grecs ont deux <I>aoristes</I> dans leurs conjugaisons. L'aoriste premier & le second. <I>Nouvelle méthode pour apprendre le Grec, l. 3.c.I.</I></CONTEXT>
```

**Aspirant, aspirante, [...] Si l'on ne faisait point l'h aspirante dans héros, on ferait une fâcheuse equivoque. Vau. Rem.**

```
<CONTEXT TYPE="CIT">Si l'on ne faisait point l'<I>h</I> aspirante dans <I>heros</I>, on ferait une fâcheuse equivoque. <I>Vau. rem. </I></CONTEXT>
```

---

<sup>120</sup> Signalons qu'à ce nombre nous pouvons ajouter les quatre articles ne comportant pas de marque de domaine grammatical.

Même si rien ne semble justifier, dans certains articles, l'absence des signes graphiques qui encadrent le champ de la contextualisation, nous pouvons toutefois souligner que ce phénomène est certainement du, pour diverses entrées, au fait que le champ de la contextualisation se trouve associé au sein de la même phrase à celui de l'énoncé définitoire.

C'est ce que nous pouvons notamment constater pour les entrées *Auxiliaire* et *Collectif* :

*Auxiliaire*, [...] Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il signifie *qui aide à conjuguer*, **Le verbe avoir, & le verbe être, sont les deux verbes auxiliaires de la Langue Française.**

```
<DEF>Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il signifie <I>qui aide à conjuguer</I>,</DEF>
<CONTEXT TYPE="ENCY">Le verbe <I>avoir</I>, & le verbe <I>être</I>, sont les deux verbes auxiliaires de la Langue Française.</CONTEXT>
```

*Collectif, collective*, [...] Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de choses ; **comme les mots de *peuple*, & de *troupe* sont des mots collectifs.**

```
<DEF>Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de choses;</DEF>
<CONTEXT TYPE="EXE">comme les mots de <I>peuple</I>, & de <I>troupe</I> sont des mots <I>collectifs</I>.</CONTEXT>
```

Notons que dans les deux articles présentés, l'absence des parenthèses ou des crochets semble en quelque sorte être compensée par la ponctuation de la phrase, c'est-à-dire respectivement une virgule et un point virgule. Dans l'article *Auxiliaire*, en plus d'être séparé de l'énoncé définitoire par une virgule, le début de la contextualisation se distingue graphiquement par la présence inopinée d'une majuscule.

Bien que possédant une certaine diversité formelle, le champ de la contextualisation se distingue également comme un champ informationnel bénéficiant d'une certaine régularité dans le corps des articles de notre corpus. Il apparaît effectivement comme relativement prévisible dans la mesure où il suit quasiment toujours l'énoncé définitoire, et facilement repérable grâce à la présence des marques graphiques qui l'entourent.

## ***2.6. L'information étymologique***

Au même titre que le champ de l'information phonologique et celui de la variante lexicale auxquels nous nous intéresserons plus loin, le champ de l'information étymologique, constitue l'un des champs informationnels d'un article les moins récurrents dans notre corpus. Nous ne relevons en effet que 25 entrées qui comportent une information de ce type. Celles-ci présentent toutefois l'intérêt de posséder des formes diverses et d'apparaître dans des contextes multiples comme semble le confirmer le commentaire suivant de Brigitte Lépinette, qui bien que s'appliquant à la totalité des entrées du *Dictionnaire François*, caractérise, comme nous allons le voir, parfaitement notre corpus :

« Il n'y a ni place fixe dans l'article ni formule normalisée pour introduire la précision d'ordre étymologique. Le modèle le plus fréquent est cependant la situation de l'information sur l'origine du mot au début de l'article, permettant l'enchaînement aisé d'une définition à partir de celle-ci. »  
(Lépinette, 1990 : 66)

### ***2.6.1. Le balisage de l'information étymologique***

Notre DTD prévoit le balisage de l'information étymologique par l'utilisation du jeu de balise <ETYM></ETYM> pouvant, à l'image de l'ensemble des autres jeux de balises, apparaître à n'importe quelle place de la microstructure balisée.

## 2.6.2. Les diverses formes de l'information étymologique

### ❖ L'information étymologique introduite par une construction figée

La majorité des informations étymologiques présentes dans les articles de notre corpus sont introduites par des constructions figées.

La première forme que nous rencontrons, et qui est aussi celle qui possède le plus d'occurrences, c'est-à-dire 9, est la forme conjuguée « Venir de », notamment présente dans les articles suivants :

*Acusatif*, [...] **Il vient du Latin *acusativus***, [...]

<ETYM>Il vient du Latin <I>acusativus</I>,</ETYM>

**ADJECTIF**, *s.m.* **Diction qui vient du Latin *adjectivum***, [...]

<ETYM>Diction qui vient du Latin <I>adjectivum</I>,</ETYM>

*Apostropher*, [...] **Il vient du Grec**. [...]

<ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>

**SINCOPE**, *s.f.* [...] **& qui vient du Grec**. [...]

<ETYM>& qui vient du Grec.</ETYM>

D'après ces articles, cette construction peut être suivie du terme à partir duquel est dérivée l'entrée étudiée, mais étrangement, ce phénomène est constatable, en tenant compte de la totalité des articles comportant une information étymologique, uniquement pour les mots d'origine latine.

Parallèlement, ces exemples montrent aussi que le sujet de cette formule figée peut très bien être un pronom personnel, un substantif ou un pronom relatif.

L'entrée ARTICLE est tout à fait intéressante puisqu'elle comporte une expression non figée qui semble, par l'idée de provenance qu'elle sous-entend, être comme un dérivé de la formule « Venir de ».

ARTICLE, [...] **On l'a pris du Latin *articulus*.** [...]

<ETYM>On l'a pris du Latin <I>articulus</I>.</ETYM>

La seconde forme figée que comprend notre corpus est celle que nous rencontrons dans les articles CATACHRESE, CONJUGAISON, HETEROCLITE et LABIALE, et qui se caractérise par l'association du verbe «Etre » à un terme indiquant une origine linguistique.

CATACHRESE, [...] **C'est un mot Grec.** [...]

<ETYM>C'est un mot Grec.</ETYM>

CONJUGAISON, [...] **Ce mot est Latin.** [...]

<ETYM>Ce mot est Latin.</ETYM>

HETEROCLITE, *adj.* **Il est Grec.** [...]

<ETYM>Il est Grec.</ETYM>

LABIALE, [...] **qui est Latin.** [...]

<ETYM>qui est Latin.</ETYM>

Notons que parmi les articles possédant une information étymologique, se trouve l'article *Monosyllabe*, qui lui aussi possède le verbe «Etre » dans son champ étymologique, mais ne rentre pas dans la catégorie que nous venons de décrire, comme nous pouvons le voir :

*Monosyllabe*, [...] **Il est composé du Grec & du Latin,** [...]

<ETYM>Il est composé du Grec & du Latin,</ETYM>

La dernière forme figée présente dans notre corpus est celle qui se caractérise par l'emploi de la préposition «En » suivie d'un terme indiquant une origine linguistique, puis de la forme linguistique impliquée par cette origine. Nous la retrouvons dans les articles ANOMAL et DEFECTIF :

ANOMAL, *anomale*, [...] **Il vient du Grec. En Latin *anomalum*.** [...]

```
<ETYM>Il vient du Grec. En Latin <I>anomalum</I>.</ETYM>
```

DEFECTIF, *adj.* [...] **En Latin *defectivus* :** [...]

```
<ETYM>En Latin <I>defectivus</I> :</ETYM>
```

Signalons que l'article ANOMAL, possède une information étymologique intéressante puisqu'elle illustre notre dernière forme figée mais comporte également celle en « Venir de ».

#### ❖ **L'information étymologique véhiculée par la marque de domaine**

L'étude de notre corpus met en évidence le fait que l'information étymologique peut ne pas être forcément explicitée dans le corps de l'article par l'emploi de formes figées telles que celles que nous venons de présenter, mais qu'elle peut également être véhiculée par la marque de domaine. Dans ce cas de figure, notre DTD ne prévoit pas le balisage des deux types d'information, mais seulement celui de la marque de domaine.

9 articles sur les 25 comportant une information étymologique, illustrent cette particularité de la marque de domaine, introduisant implicitement une indication de type étymologique. C'est le cas notamment des entrées AORISTE, *Aigu*, AUGMENT, *Düel* et *Neutre* :

AORISTE, [...] **Il vient du Grec. Terme de Grammaire Gréque.** [...]

```
<DOM>Terme de Grammaire Gréque</DOM><C>.</C>
```

*Aigu*, [...] **Terme de Gràmaire Gréque & autres,** [...]

```
<DOM>Terme de <I>Gràmaire Gréque</I> & amp ;  
autres</DOM><C>,</C>
```

AUGMENT, [...] Terme de *Grammaire Grecque*. [...]

<DOM>Terme de <I>Grammaire Grecque</I></DOM><C>.</C>

*Düel*. Terme de *Grammaire Grèque & Hébraïque*. [...]

<DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque & ;  
Hébraïque</I></DOM><C>.</C>

*Neutre*, [...] Terme de *grammaire Grèque & de Grammaire Latine* [...]

<DOM>Terme de <I>grammaire Grèque & de Grammaire  
Latine</DOM><C></C>

Dans tous ces exemples il semble donc que la précision du type de Grammaire duquel est issu le terme étudié, soit en quelque sorte équivalent au fait de fournir l'étymologie de celui-ci.

Précisons par ailleurs que l'article AORISTE, à peu près à l'image de l'article ANOMAL cité plus haut, possède une étymologie très intéressante puisque celle-ci se présente sous la forme figée « Venir de » et sous la forme véhiculée par la marque de domaine.

### 2.6.3. La place de l'information étymologique

Nous avons vu jusqu'à présent que, exceptée l'entrée et l'information grammaticale, chacun des champs informationnels d'un article semblait ne pas posséder de contexte d'apparition strictement régulier. Avec l'information étymologique, il en est de même, puisque cette dernière semble apparaître de manière aléatoire dans une multitude de contextes variés.

Le champ de l'information étymologique peut tour à tour apparaître après l'information grammaticale, comme c'est le cas pour les articles ADJECTIF et ANOMAL ou après la marque de domaine, comme en attestent les entrées *Acusatif*, et ADVERBE:

ADJECTIF, *s. m.* Diction qui vient du Latin *adjectivum*, [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « SUBSTANTIF »>s</PDD><C>.<C>
  <GENRE TYPE= « MASCULIN »>m</GENRE><C>.<C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <ETYM>Diction qui vient du
  Latin<I>adjectivum</I>,</ETYM>
```

ANOMAL, *anomale adj.* Il vient du Grec, En Latin *anomalum*. [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= « ADJECTIF »>adj</PDD><C>.<C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <ETYM> Il vient du Grec, En Latin
  <I>anomalum</I>.</ETYM>
```

Acusatif, [...] Terme de *Grammaire*. Il vient du Latin *acusativus*, [...]

```
<DOM>terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
<ETYM>Il vient du Latin <I>acusativus</I>,</ETYM>
```

ADVERBE, [...] Terme de *Grammaire*. Il vient du Latin *Ad verbium*. [...]

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
<ETYM>Il vient du Latin <I>Ad verbium</I>.</ETYM>
```

Toutefois, il peut aussi plus rarement apparaître après une information phonologique ou l'énoncé définitoire, ainsi que le montrent respectivement les articles APOSTROPHE et CONJUGAISON :

APOSTROPHE, [...] Prononcez *apostrophe*. **Il vient du Grec.** [...]

```
<PHON>Prononcez <I>apostrophe</I>.</PHON>
<ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>
```

CONJUGAISON, [...] La manière de conjuguer. **Ce mot est Latin.** [...]

```
<DEF>La manière de conjuguer.</DEF>
<ETYM>Ce mot est Latin.</ETYM>
```

L'information étymologique véhiculée par la marque de domaine ne possède pas tout à fait les mêmes contextes d'apparition dans la mesure où elle n'apparaîtra jamais, par exemple, après la marque de domaine. Signalons cependant qu'elle apparaît également, majoritairement, après l'information grammaticale, comme l'illustrent les articles AUGMENT, *Neutre* et *Silabique* :

AUGMENT, *s. m.* Terme de *Grammaire Greque.* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>

  <DOM>Terme de <I>Grammaire
  Greque</I></DOM><C>.</C>
```

*Neutre, adj.* Terme de *grammaire Grèque* & de *Grammaire Latine* [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>grammaire Grèque</I> & de <I>
  Grammaire Latine</I></DOM><C></C>
```

*Silabique, adj.* Terme de *Grammaire grèque*, [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DOM>Terme de <I>Grammaire
  grèque</I></DOM><C>,</C>
```

Les seules fois où elle ne se manifeste pas dans ce contexte, c'est proprement parce que l'article ne présente pas d'information grammaticale :

*Contraction. Terme de Grammaire Grèque.* [...]

```
<ARTICLE VEDETTE= "CONTRACT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMMETYPE= "DERIVE">Contraction</LEMME><C>
      .</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque
    </I></DOM><C>.</C>
```

### *Düel. Terme de Grammaire Grèque & Hébraïque. [...]*

```
<ARTICLE VEDETTE="DÜEL">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMMETYPE="CANON">Düel</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque X
    Hébraïque</I></DOM><C>.</C>
```

Bien que très minoritairement représentée sur l'ensemble du corpus étudié, nous pouvons toutefois conclure que l'information étymologique constitue un champ informationnel à la régularité d'apparition relativement ambiguë dans la mesure où il apparaît comme formellement assez régulier, mais totalement irrégulier dans ses contextes d'apparition.

#### ***2.7. L'information phonologique***

Très peu d'articles dans notre corpus, c'est-à-dire à peine 5, contiennent une information phonologique. Cette dernière, représentée dans notre DTD par le jeu de balises <PHON></PHON>, est introduite dans toutes ces entrées par une seule et unique formule, destinée à informer l'utilisateur du dictionnaire sur la bonne prononciation des mots qu'il lit : « Prononcez » .

Cette formule peut se trouver placée à la suite de l'information grammaticale, de la marque de domaine ou de l'énoncé définitoire :

*Activement. adv. Prononcez activeman, [...]*

```
<GRAM>
  <PDD TYPE ="ADVERBE">adv</PDD><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <PHON>Prononcez <I>activeman</I>,</PHON>
```

*APOSTROPHE, s.f. Prononcez apostrophe. [...]*

```
<GRAM>
  <PDD TYPE ="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <PHON>Prononcez <I>apostrophe</I>.</PHON>
```

*PREPOSITION, s.f. Prononcez Prépozition. [...]*

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
</ENTREE>
<CORPS>
  <PHON>Prononcez <I>Prépozicion</I>.</PHON>
```

*AORISTE, [...]* Terme de Grammaire Gréque. **Prononcez oriste.** [...]

```
<DOM>Terme de Grammaire Gréque</ DOM><C>.</C>
<PHON>Prononcez <I>orsite</I>.</PHON>
```

DIPHONGUE. [...] qui signifie deux ou trois voyelles jointes ensemble qui ne composent qu'un son & une seule syllabe. **Prononcez *diftongue***.

```
<DEF>qui signifie deux ou trois voyelles jointes ensemble qui ne  
composent qu'un son & une seule syllabe.</DEF>  
<PHON>Prononcez <I>diftongue</I>.</PHON>
```

## 2.8. Les variantes du lemme

Certains articles de notre corpus, 6 précisément, comportent un champ informationnel supplémentaire correspondant à l'ajout d'une variante de leur entrée. Ce champ est représenté dans notre DTD par le jeu de balises <VARL></VARL>, auquel vient s'ajouter un attribut différenciant les formes fléchies et les variantes graphiques du lemme :

- <VARL TYPE= « GRAPH »></VARL>
- <VARL TYPE= « FLECHIE »></VARL><sup>121</sup>

La variante du lemme étudié peut apparaître après l'entrée, l'information grammaticale, ou la marque de domaine :

CATACHRESE, ou *catacrèse*. [...]

```
<ARTICLE VEDETTE= "CATACHRESE">  
  <ENTREE>  
    <LEMME>CATACHRESE</LEMME><C>,</C>  
    <GRAM></GRAM>  
  </ENTREE>  
  <CORPS>  
    <C>ou</C>  
    <VARLTYPE="GRAPH">catacrèse</VARL><C>.</C>
```

<sup>121</sup> A l'image du champ de l'entrée, de l'information grammaticale, ou de la marque de domaine, le connecteur ponctuant la variante du lemme est systématiquement balisé.

*Conjonction*. Terme de *Grammaire*. **Il veut dire conjonctive**. [...]

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
<C>Il veut dire</C>
<VARL TYPE= "GRAPH" STYLE= "font-
style:normal">conjonctive</VARL><C>.</C>
```

*Conjonctive*, [...] Terme de *Grammaire*. **Conjonction**. [...]

```
<DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
<VARL TYPE= "GRAPH" STYLE= "font-
style:normal">Conjonction</VARL><C>.</C>
```

CONSONNE, *s.f.* Terme de *Grammaire*. Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle. Il y a des gens qui appellent cette sortes de lettres, *consonante*.

```
<DEF>Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque
voielle.</DEF>
<C>Il y a des gens qui appellent cette sortes de lettres,</C>
<VARL TYPE= "GRAPH">consonante</VARL><C>.</C>
```

DISJONCTION, *s.f.* **Ou disjonctive**. [...]

```
<GRAM>
  <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
  <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
</GRAM>
<ENTREE>
<CORPS>
  <C>Ou</C>
  <VARL TYPE= "GRAPH">disjonctive</VARL><C>.</C>
```

*Pluriel, ou pluriel, [...]*

```
<LEMME TYPE= "DERIVE">Pluriel</LEMME><C>,</C>  
<C>ou</C>  
<VARL TYPE= "GRAPH">pluriel</VARL><C>,</C>
```

Nous pouvons constater à travers tous ces exemples que les variantes graphiques et lexicales sont le plus souvent introduites par des copules, des «connecteurs», notés <C></C>, qui ne semblent par faire partie du champ de la variante du lemme ni véritablement constituer un champ informationnel.

Notons que ce type de connecteurs se rencontre également ailleurs dans le corps des articles de notre corpus, mais que leur marquage, à l'inverse de celui que nous avons pu opérer pour les quelques variantes du lemme, s'avère bien plus difficile et fastidieux à mettre en place.

## ***2.9. Les renvois***

Sous cette acception de «renvoi», nous avons choisi de classer trois types de phénomènes présents parmi les articles sélectionnés, à savoir le renvoi à une autre entrée, c'est-à-dire une allusion explicite à une entrée du répertoire susceptible d'illustrer un point quelconque soulevé dans l'article étudié, le renvoi à un auteur, et le renvoi à une oeuvre, allusions également susceptibles d'apporter une réponse ou une illustration quelconque. L'encodage de l'élément renvoi est assuré par l'utilisation du jeu de balises <REF></REF>, associé à un attribut discriminant les diverses formes de renvois que nous venons d'évoquer :

- <REF TYPE= « VEDETTE »></REF>
- <REF TYPE= « AUTEUR »></REF>
- <REF TYPE= « TITRE »></REF>

### *2.9.1. Le renvoi à une autre entrée*

Le renvoi à une autre entrée du dictionnaire est un champ informationnel qui n'apparaît que très rarement dans les articles de notre corpus, puisque nous n'en relevons que deux occurrences :

INDECLINABLE, [...] **Voiez décliner.**

```
<REF TYPE= "VEDETTE">Voiez <I>décliner</I>.</REF>
```

Point. [...] **Voiez Géomancie.**

```
<REF TYPE= "VEDETTE">Voiez <I>Géomancie</I>.</REF>
```

Notons que ce champ semble visiblement toujours apparaître à la fin de l'article, et qu'il est introduit par une formule rigide qui se caractérise par l'emploi de la forme « Voiez » suivie de l'entrée à laquelle est renvoyé le terme étudié.

### 2.9.2. *Le renvoi à un auteur ou à une oeuvre*

A peine plus présents que les renvois à une autre entrée, les renvois à un auteur ou à une oeuvre n'apparaissent chacun qu'à 2 reprises :

NOM, [...] **Voiez là-dessus Vobius, Scioppius X Sanctius, &c.**

```
<REF TYPE= "AUTEUR">Voiez là-dessus <I>Vobius</I>,<br><I>Scioppius</I> X <I>Sanctius</I>, &amp;c.</REF>
```

Verbe. [...] **Voiez là dessus Sanctu Minerva L. I.6.12. Vossii, Grammatica.**

```
<REF TYPE= "TITRE">Voiez là dessus <I>Sanctu Minerva L.<br>I.6.12. Vossii, Grammatica</I>.</REF>
```

*Sous-entendu*, [...] **(Le docte Ramus a parlé du sous-entendu dans sa Grammaire, & on la peut voir.)**

```
<REF TYPE= "AUTEUR">(Le docte Ramus a parlé du <I>sous-entendu</I> dans sa Grammaire, &amp; on la peut voir.)</REF>
```

Période, [...] **Voiez la première période du 16 plaidoié de Patru.**[...]

<CONTEXT TYPE= "CIT"> (La période ne doit être ni trop courte, ni trop longue. Période ronde. Période quarrée. Période de deux, de trois, de quatre, & de cinq membres. Les plus belles périodes Françaises n'ont ordinairement que trois membres, & elles doivent avoir un certain nombre de silabes. Par exemple soixante & neuf, ou soixante & quinze. <REF TYPE= "TITRE">Voiez <I>la première période du 16 plaidoié de Patru</I>.</REF> Chaque mot dans les traductions de l'excellent d'Ablancourt est mesuré par la justesse des périodes ; & un mot de plus, ou de moins, en ruïneroit je ne sçai quelle harmonie, qui plaît autant à l'oreille que celle des vers. <I>S. Evremont, discours sur les Traducteurs</I>.</CONTEXT>

L'article *Période* présente un phénomène particulièrement intéressant, étant donné que le renvoi à une œuvre qu'il comporte, et que nous avons balisé, fait partie intégrante d'une citation.

Ainsi que le renvoi à une autre entrée, les renvois à un auteur ou à une œuvre apparaissent également le plus souvent introduits par la forme « Voiez », ou par une variante graphique de celle-ci. Il peuvent néanmoins tout aussi bien être introduits par une forme très différente, comme l'illustre l'entrée *Verbe*.

### 3. BILAN DE L'ÉTUDE DE LA MICROSTRUCTURE DES ARTICLES DU *DICTIONNAIRE FRANÇOIS* TRAITANT DU METALANGAGE GRAMMATICAL

L'étude de la microstructure du métalangage grammatical du *Dictionnaire François*, bien que reposant sur une quantité relativement restreinte d'articles, permet de mettre en évidence un certain nombre de régularités structurelles.

Si nous exceptons des champs informationnels comme l'information phonologique, l'information étymologique ou le renvoi, qui constituent des champs informationnels assez peu fréquents, de l'analyse de grands champs informationnels tels que le champ de l'entrée(ou la sous-entrée), de l'information

grammaticale, de la marque de domaine, de l'énoncé définitoire, ou de la contextualisation, semble indubitablement se dégager une réelle régularité structurelle. Chacun d'entre eux semble en effet le plus souvent obéir à un schéma microstructurel « type », nous permettant à la fois de prévoir leur structure, leur typographie, ou leur lieu d'apparition dans le corps de l'article.

Ne permettant pas de dégager un schéma microstructurel applicable à l'ensemble des articles du *Dictionnaire François*, la relative régularité qui se dégage de la microstructure des articles traitant du métalangage grammatical, facilite toutefois l'informatisation du corpus.

Bien que relativement aisé à mettre en place, le balisage du *Dictionnaire François* soulève néanmoins quelques difficultés essentielles :

Le premier problème auquel nous avons été confronté, et qui constitue certainement l'un des points les plus épineux de notre entreprise, réside dans le découpage des différents champs informationnels d'un article, et plus précisément dans l'insertion des balises délimitant les diverses rubriques qui le composent.

Cette tâche, très simple pour certaines entrées, est apparue particulièrement délicate pour d'autres, ainsi que l'illustrent les articles que nous avons mis en comparaison ci-dessous, et sur lesquels nous avons opéré un découpage visible des champs informationnels, symbolisé par l'ajout de crochets.

Les articles *Absolu* et GERONDIF, sont facilement balisables, puisque les divers champs informationnels qui les composent sont explicitement séparés les uns des autres par des marques typographiques.

[*Absolu*,] [*absolue*,] [*adj.*] [Terme de *Grammaire*.] [Qui n'est régi de rien.]  
[(Ablatif absolu.)]

[GERONDIF,] [*s.m.*] [Terme de *Grammaire*.] [C'est un des tems de l'infinif, semblable à un participe & qui est indéclinable.]

Cette délimitation est en revanche beaucoup moins évidente en ce qui concerne les articles *Sous-entendu* et SUBJONCTIF.

[*Sous-entendu*,] [*s.m.*] [C'est ce que les Grecs et les Latins appellent *Ellipse*.]  
[C'est une figure de Grammaire] [qui consiste à n'exprimer point, par  
élégance, un ou plusieurs mots.] [(Le docte Ramus a parlé du *sous-entendu*  
dans sa Grammaire, & on la peut voir.)]

[SUBJONCTIF,] [*s.m.*] [Terme de *Grammaire*.] [C'est le quatrième mode,  
ou manière de conjuguer un verbe, dont les tems se mettent  
ordinairement après un autre verbe, ou après quelque particule,] [comme.  
(Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que  
vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez, &c.)]

Dans les deux premières de ces entrées, la séparation entre le champ de la  
marque de domaine grammatical et les champs suivants, n'est pas très explicite  
dans la mesure où elle nous oblige à opérer un balisage beaucoup moins  
« limpide » que celui proposé pour les articles *Absolu* et GERONDIF.

Dans l'article *Sous-entendu*, l'énoncé définitoire et la marque de domaine  
semblent intrinsèquement liés, ce qui peut nous amener à nous interroger sur la  
mise en place d'un balisage à partir de frontières pertinentes<sup>122</sup>. Ainsi, face au  
choix de codage que nous avons préconisé, et que nous avons indiqué en 1, se  
présentaient également les choix de balisage placés en 2 et 3<sup>123</sup> :

1- ( C'est une figure de Grammaire) [qui consiste à n'exprimer point, par  
élégance, un ou plusieurs mots. ]

2- [C'est une figure (de Grammaire) qui consiste à n'exprimer point, par  
élégance, un ou plusieurs mots.]

3- [C'est une figure] (de Grammaire) [qui consiste à n'exprimer point, par  
élégance, un ou plusieurs mots.]

---

<sup>122</sup> Il semblerait que ce problème de délimitation entre le champ de la marque de domaine grammatical et les champs qui suivent cette dernière, soit dû au fait que ces différents champs sont réunis au sein d'une seule et même phrase.

<sup>123</sup> Les crochets servent à délimiter le champ de l'énoncé définitoire, tandis que les parenthèses délimitent la marque de domaine grammatical.

De même, dans l'entrée SUBJONCTIF, le champ de l'énoncé définitoire et le champ de la contextualisation, bien que rendus distincts par la présence d'éléments de ponctuation<sup>124</sup>, semblent étroitement liés par la particule «comme» qui impose le balisage de la contextualisation à la fin de la phrase constituant l'énoncé définitoire. Si nous nous en étions simplement tenu à la ponctuation, le balisage aurait été celui proposé en 2, et non celui que nous avons retenu, placé en 1<sup>125</sup> :

1- [C'est le quatrième mode, ou manière de conjuguer un verbe, dont les tems se mettent ordinairement après un autre verbe, ou après quelque particule,] (comme. (Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez, &c.))

2- [C'est le quatrième mode, ou manière de conjuguer un verbe, dont les tems se mettent ordinairement après un autre verbe, ou après quelque particule, comme.] ((Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez, &c.))

Ce dernier exemple nous amène à mettre en évidence une seconde difficulté rencontrée lors du balisage du corpus, étroitement liée avec le problème que nous venons de souligner, puisqu'elle se traduit par la nécessité d'inclure dans les divers champs informationnels des morceaux d'énoncé ou tout simplement des particules qui ne semblent pas véritablement faire partie du champ balisé. C'est ce que nous pouvons notamment constater avec les entrées CAUSATIVE et MASCULIN, pour lesquelles nous avons respectivement dû inclure les formes «où l'on appelle» et «où l'on parle du» dans le champ de la contextualisation<sup>126</sup> :

---

<sup>124</sup> Notons d'ailleurs que cette ponctuation ne semble pas très pertinente.

<sup>125</sup> Les crochets servent toujours à délimiter le champ de l'énoncé définitoire, tandis que les parenthèses délimitent le champ de la contextualisation.

[CAUSATIVE,] [Adj.f.] [Terme de *Grammaire*,] { {où l'on appelle} une *particule causative*, } [un mot qui sert à déclarer la cause,] { comme sont les particules *car, parce que, vu que, X.* }

[MASCULIN,] [masculine,] [Adj.] [Qui convient au mâle.] [C'est proprement un *terme de Grammaire*,] { {où l'on parle du} *genre masculin*. } [Il y a des noms qui sont masculins. En *poésie* on appelle vers masculins ceux qui se terminent par une rime masculine, laquelle se trouve dans tous les mots qui ne se finissent par un *e* féminin, par *es* ou *ent*. On observe dans les vers réguliers de ne mettre pas plus de deux vers masculins de suite. Les *Astrologues* parlent des qualitez, d'influences & de planettes *masculines* & d'astres *masculins*.]

Ce type de difficulté, ainsi que celui que nous avons premièrement évoqué, semble, et les articles *Absolu* et GERONDIF sont là pour corroborer cette idée, être généré par le mélange de plusieurs champs informationnels au sein du même énoncé phrastique.

Face aux difficultés de « découpage » des champs informationnels, notons également l'existence d'un réel embarras occasionné par la discrimination même des diverses informations contenues dans l'article. Dans une proportion, certes infime mais tout de même belle et bien existante, de notre corpus, nous avons effectivement été confrontés à des problèmes de classification de certains énoncés, susceptibles d'appartenir à divers champs informationnels. C'est ce qu'illustre l'article POINT, dans lequel la structure « *La Géomancie se sert de points* » peut soit être interprétée comme une contextualisation de type encyclopédique, et c'est le parti que nous avons pris, ou comme une marque de domaine :

---

<sup>126</sup> Les accolades de grande taille délimitent la contextualisation, et celles de petite taille, les formes qui semblent ne pas faire partie de ce dernier champ, à l'intérieur duquel elles sont incluses.

*Point.* Terme de *Grammaire*. Petite marque ronde qui se fait avec le bec de la plume pour montrer que le sens du discours est achevé & que la période est finie. (*Un point interrogant* se fait ainsi? & un point admiratif en cette sorte!) Les Hébreux marquent leurs voyelles par des points. (On dispute fort sur l'antiquité, ou la nouveauté des Points.)

**La Géomancie se sert de points.** Voyez *Géomancie*.

D'une manière générale, le champ de la contextualisation se distingue comme un champ particulièrement générateur du problème de classification des énoncés, notamment en raison du fait qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer les grands types de contextualisation que nous avons dégagé. Ainsi, l'énoncé «(Les Grecs ont un a privatif.)», qui figure dans l'entrée PRIVATIF, et que nous avons choisi de baliser comme étant une contextualisation de type encyclopédique, s'apparente également à une contextualisation de type « technique » :

PRIVATIF, *privative, adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, signifient que l'on ôte ce que le mot signifioit. **(Les Grecs ont un a privatif.)**

La difficile distinction entre les types de contextualisation dégagés est un phénomène récurrent, qui se distingue également dans l'article *Signification*, ou l'énoncé «Expliquer la signification des mots.», que nous avons distingué comme une contextualisation de type «exemplification», aurait pu être considéré comme une contextualisation de type «technique» :

*Signification, s.f.* Terme de *Grammaire*. C'est à dire. Le sens d'un mot. Ce qu'un mot signifie. **(Expliquer la signification des mots.** Il y a aussi dans le droit un titre de la signification des mots.)

## CONCLUSION

L'étude des articles du *Dictionnaire François* (1693) traitant du métalangage grammatical, tend à mettre en évidence une homogénéité microstructurale de ce répertoire. Qu'il s'agisse de l'entrée, de l'information grammaticale, de la marque de domaine, de l'énoncé définitoire ou de la contextualisation, ces divers champs informationnels semblent en effet posséder une certaine régularité formelle et le plus souvent apparaître à un endroit précis du corps des articles. Ce phénomène d'homogénéité joue incontestablement un rôle important dans la perspective de rétroconversion de l'ouvrage et facilite la mise en place d'un mode de balisage à la fois souple et performant. L'utilisation de logiciels « propriétaires » tels que TACT et WordCruncher, à titre d'exemple respectivement retenus pour l'informatisation du *Dictionnaire Critique* de l'Abbé Féraud (1787) et du *Thresor de la Langue Francoyse* (1606) de Jean Nicot, ne permettant pas l'exportation du document balisé, nous avons privilégié le recours à des normes de codages, et plus précisément au logiciel XML, issu de la norme SGML. La DTD TEI XML pour les dictionnaires nous a servi de patron pour la mise en place d'une grammaire de document dont la souplesse semble dans une certaine mesure tenir compte des régularités et irrégularités observables au sein des entrées du corpus retenu. Cette dernière restitue, lorsque celle-ci se manifeste, la relative mobilité des champs informationnels dans la microstructure des articles. Elle permet, par l'utilisation du jeu de balises « Connecteurs », <C></C>, de systématiquement déterminer les signes de ponctuations caractérisant les divers champs informationnels. Par son association avec la feuille de style CSS, elle permet enfin de dégager, sans alourdir le balisage, les caractéristiques physiques du dictionnaire, qu'il s'agisse de la mise en page des articles ou de la forme des diverses informations véhiculées au sein d'une entrée.

Notons toutefois que cette DTD ne semble pas véritablement apporter de réponse aux difficultés de découpage des champs informationnels, dans la mesure où elle ne s'attache que succinctement, à travers le balisage du champ des

variantes du lemme, à la description de ce que T.R. Wooldridge nomme les « mots-clés métalinguistiques », et que nous avons pour notre part choisi de regrouper sous l'étiquette « connecteurs ». Dans le cadre de l'informatisation d'un corpus plus important, notre DTD gagnerait peut-être en fiabilité et précision en tenant compte du balisage de ces informations, jugé trop lourd à mettre en place pour notre corpus restreint. Le recours au balisage semi-automatique proposé par Chantal Wionet et Agnès Tutin, apporterait également sans conteste une dimension nouvelle au balisage que nous avons proposé.

La rétroconversion du *Dictionnaire François*, au travers de ce mince échantillon que constitue notre étude sur le métalangage grammatical de l'édition de 1693, apparaît comme une entreprise tout à fait réalisable, dans la mesure où elle repose sur des outils informatiques simples et performants qui occultent quasiment la seule difficulté véritable résidant dans l'étude minutieuse de la microstructure des articles.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

## **OUVRAGES :**

ANDRE J., 1996, «Balises, structures et TEI » in *TEI : Text Encoding Initiative*, Cahiers de GUTenberg n°24, 11-22.

BRAY L., 1986, « César-Pierre Richelet {1626-1698} Biographie et oeuvre lexicographique, With an English Summary. », in *Lexicographica Series Maior* 15, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

BRAY L., 1990, Les marques d'usage dans le Dictionnaire françois (1680) de César-Pierre Richelet, in *Lexique* 9, 1990, 43-49.

BRAY T., PAOLI J., SPERBERG-MCQUEEN C.M., 1998, *Langage de balisage extensible (XML) 1.0 Recommandation du W3C, 10 février 1998.*

CLAS A., 1984, préface du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I.*

DENDIEN J., 1996, «Le projet d'informatisation du TLF », in *Lexicographie et Informatique*, Autour de l'informatisation du Trésor de la Langue Française, Actes du Colloque International de Nancy (29, 30, 31 mai 1995), 1996, Paris, Didier Erudition, 25-34.

- GORGY G., 1990, « Le Trésor de la Langue Française (TLF). Son originalité et les voies ouvertes par son informatisation. », *Autour d'un dictionnaire : le « Trésor de la Langue Française »*, in *Dictionnaire et lexicographie I-1*, 187-207.
- GENTILHOMME Y., 1992, « Présentation d'un nouveau type de dictionnaire : le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du Français Contemporain », in *E.L.A, Revue de Dialectologie des langues cultures*. Hommage à Bernard Quemada « Dictionnaire et dictionnaires », 85-86, janv-juin 1992, Didier érudition.
- HENRY F., 1996, « Pour une informatisation du TLF », in *Lexicographie et Informatique, Autour de l'informatisation du Trésor de la Langue Française, Actes du Colloque International de Nancy (29, 30, 31 mai 1995)*, 1996, Paris, Didier Erudition, 79-139.
- IDE N., VERONIS J., 1996(a), « Présentation de la TEI : Text Encoding Initiative » in *TEI : Text Encoding Initiative, Cahiers de GUTenberg n° 24*, 4-10.
- IDE N., VERONIS J., 1996(b), « Codage TEI des dictionnaires électroniques », in *TEI : Text Encoding Initiative, Cahiers de GUTenberg n° 24*, 170-176.
- LANCKRIET N., 1997-1998, *Pour une informatisation de la première édition du Dictionnaire Universel dit de Trévoux (1704) : analyse des contenus et de la structuration des articles*, mémoire de DEA, sous la direction d'Agnès Tutin et Chantal Wionet.
- LAPOINTE A., 1999, *Codage des documents électroniques : Essai de codage du dictionnaire bilingue*, mémoire de Maîtrise, Université de Provence, sous la direction de Jean Véronis.

LEPINETTE B., 1990, «Trois dictionnaires du XVIIe siècle, trois traitements différents de l'étymologie : Richelet (1680), Furetière (1690), Académie(1694)», in *Lexique* 9.

LEROY-TURCAN I., 1998, «Balisage formel ou balisage fin pour les dictionnaires anciens informatisés : objectifs et implications méthodologiques», in *Actes du colloque DictA1998, Limoges*.

MARTIN E., «Sources et ressources du TLF De la boîte à fiche au disque compact », Autour d'un dictionnaire : le «Trésor de la Langue Française », in *Dictionnaire et lexicographie 1-1990*, 13-19.

MAZIERE F., COLLINOT A., 1987, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, in *Lexicographica* 3, 51-75.

MICHARD A., 1998, *XML Langage et applications*, Eyrolles.

REY-DEBOVE J., 1971, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*.

REY-DEBOVE J., 1997 (édition de 1978), *Le métalangage*, Ed. Armand Colin.

WIONET C., TUTIN A., à paraître, *Informatisation du Dictionnaire Universel de Furetière revu par Basnage de Bauval (1702) : premier bilan*.

WOOLDRIDGE T.R., 1998, *Les dictionnaires anciens sur Internet : bases linguistiques, philologiques, culturelles*, Texte mis à jour d'une communication préparée pour le XIVe Congrès international de l'Association Guillaume Budé (Limoges, août 1998).

WOOLDRIDGE T.R., 1996, LEROY-TURCAN I., « Les mots-clefs métalinguistiques comme outil d'interrogation structurante des dictionnaires anciens », in *Lexicomatique et dictionnaires* (éd. A. Clas, P. Thoiron & H. Béjoin), Beyrouth: FMA & Montréal: AUPELF-UREF, pp. 307-16.

WOOLDRIDGE T.R., 1993, "Le flou en informatique textuelle", in *Texte*, 13/14: 275-89

### **DICIONNAIRES :**

MEL'CUK I.A., ARBATCHEWSKY-JUMARIE N., ELNITSKY L., IORDANSKAJA L., LESSARD A., 1984, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : Recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

TLF, *Trésor de la Langue Française*. Dictionnaire de langue du XIX<sup>e</sup> siècle (1789-1960), 16 vol., Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique (t.1-10)/ Gallimard (t.11-16), 1971-1994.

INALF, *Trésor de la Langue Française Informatisé*.

SINCLAIR J., *Collins COBUILD English language dictionary*, 1987, London Glasgow : Collins.

CHAMPION ELECTRONIQUE, « *Les dictionnaires des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* », 1998, CD-ROM PC, version 1.0.

NICOT J., (1606) *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur.

FERAUD J-F., *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, J. Mossy, 1787-8, 3 vols in-4°.

RICHELET C.P., (1693), *Dictionnaire françois* contenant les mots et les choses, plusieurs remarques sur la langue française, C. Lacour, Nimes.

MENAGE G., 1694, *Dictionnaire Etymologique ou Origines de la Langue Françoise*.

FURETIERE A., (1702) *Dictionnaire Universel*. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par Monsieur Basnage de Bauval à la Haye & Rotterdam chez Arnout & Reiners Leers, 3 volumes.

### **ADRESSES INTERNET:**

Haigh Susan, 1998, Glossaires des normes, des protocoles et des formats liés à la bibliothèque numérique : <http://www.nlc-bnc.ca/pubs/netnotes/fnotes54.htm>

Logiciel XML Writer (Version d'essai téléchargeable) : <http://xmlwriter.net>

Base FRANTEXT : <http://www.ciril.fr/~mastina/FRANTEXT>

Tim Bray, Jean Paoli, C.M.Sperberg-McQueen, 1998, *Langage de balisage extensible (XML) 1.0 Recommandation du W3C, 10 février 1998* : <http://www.w3.org/TR/1998/REC-xml-19980210>

# ***ANNEXES***

**LES ARTICLES TRAITANT DU  
METALANGAGE GRAMMATICAL DANS LE  
DICTIONNAIRE FRANCOIS :**

*ABLATIF, s. m.* Terme de *Grammaire*. Le sizième cas de quelque nom. (Ablatif absolu.)

*Actif, active. adj.* Terme de *Grammaire*, Ce qui marque quelque action. Il y a parmi les Grammairiens des verbes qu'on appelle *actifs*, & d'autres *passifs*. Ceux qu'on nomme actifs désignent quelque action, & régissent l'accusatif, courre, chanter, dancer, sont des verbes actifs, parce qu'on dit courre la poste, chanter une chanson, & dancer une courante. On dit aussi, ce verbe a une signification active, c'est-à-dire qu'il a un sens actif & qui marque une action.

*ANOMAL, anormale adj.* Il vient du Grec, En Latin *anomalum*. Terme de *Grammaire*. Il se dit des Verbes, & veut dire *irrégulier*. (La première conjugaison Française n'a qu'un verbe *anomal*, qui est aller. Savoir les conjugaisons anormales.

*Absolu, absolue, adj.* Terme de *Grammaire*. Qui n'est régi de rien. (Ablatif absolu.)

*Accent. Terme de Grammaire.* Petite note introduite pour régler la prononciation du discours. (Accent aigu, grave, ou circonflexe.)

*Acorder, v. a.* Terme de *Grammaire*. Faire convenir selon les règles de la *Grammaire* (Acorder l'adjectif avec le substantif.)

*Actif. s. a.* Ce mot parmi les Grammairiens est aussi substantif, & signifie *un verbe actif*. (Ils disent conjuguer l'actif & le passif. L'actif régit d'ordinaire l'acusatif. Savoir bien distinguer l'actif du passif.)

*Activement. adv.* Prononcez *activeman*, terme de *Grammaire*, lequel se dit de certains verbes. Il signifie, qui est considéré d'une manière active, qui est regardé dans un sens actif, & qui marque une action. (Ce verbe est pris activement, & cet autre passivement.)

*Acusatif. s. m.* Terme de *Grammaire*. Il vient du Latin *acusativus*, c'est le quatrième cas de quelque nom. [Tout verbe actif régit l'Acusatif. L'acusatif en François est semblable au nominatif de son nom substantif.)

ADJECTIF. *s. m.* Diction qui vient du Latin *adjectivum*, & qui est un terme de *Grammaire*. C'est un mot qui se joint à un substantif, & qui marque toujours la qualité de la chose avec laquelle il est. (L'adjectif s'accorde en genre, nombre & en cas avec son substantif. Les Rois doivent être doux, généreux, & pleins de pitié. Il y a des adjectifs, qui se mettent d'ordinaire après leurs substantifs, & d'autres, après ou devant. On peut voir là-dessus l'auteur de la guerre civile des François sur la langue.

ADVERBE. *adv.* Terme de *Grammaire*. Il vient du Latin *Ad verbum*. C'est une partie du discours qui veut être auprès d'un verbe soit devant, ou après (Adverbe bien placé, ou mal placé. Il ne faut pas mettre l'adverbe loin de son verbe. Jamais, souvent, d'ordinaire & ordinairement, sont les adverbes qui se peuvent le plus éloigner de leurs verbes, & qui se placent quelquefois au commencement de la période. *Souvent* ceux qui croient tromper les autres, sont trompez eux-mêmes. *Jamais* on ne se doit fier ni à hypocrite, ni à doucereux: car il n'y a que ces gens là qui trompent.)

*Adversative. s. f.* Terme de *Grammaire*. Conjonction qui montre que dans le sujet dont on parle il y a quelque chose qui contrebalance ce qu'on a dit. Ces conjonctions sont, *mais, toutefois, neantmoins, cependant, &c.* (Le Comte de ... qui est Polonois, & Catholique Romain, est devot. jusqu'à entendre 7. ou 8. Messes par jour: mais du reste je n'en dis mot.)

*Aigu. s. m.* Terme de *Grāmaire Gréque* & autres, les accens sont des marques des relevemens, ou des rabaissements de la voix. Il y a 3 accens. L'aigu, le gave, le circonflexe. L'aigu a été inventé pour relever la voix. *Métode Gréque de Port-Royal.*

AORISTE, *s. m.* Il vient du Grec. Terme de *Grammaire Gréque*. Prononcez *orsite*. Il marque un tems indéterminé, & qui est un prétérit. Les Grecs ont deux *aoristes* dans leurs conjugaisons. L'aoriste premier & le second. *Nouvelle méthode pour apprendre le Grec, l. 3.c.I.*

APOSTROPHE, *s. f.* Prononcez *apostrophe*. Il vient du Grec. *Terme de Grammaire*. Petite marque qui montre qu'on a retranché la dernière voielle d'un monosyllabe qui s'est rencontré devant la voielle d'un mot qui le suivoit immédiatement. [*que, je, me, te, se, le, la, ne l. & si* devant *il*, souffrent apostrophe. Une apostrophe bien ou mal faite, une petite apostrophe. Faire une apostrophe. Il faut mettre là une apostrophe. Les Alemans, les Anglois, les Suédois, les Dannois, les Polonois ni les Espagnols n'ont point d'apostrophes; mais les François & les Italiens en sont pleins]

*Apostropher, v. a.* Terme de *Grammaire*. Il vient du Grec. C'est retrancher la dernière voielle du monosyllabe qui se rencontre immédiatement devant la voielle du mot qui le suit. [On n'apostrophe que les mots d'une syllabe.]

ARTICLE, *s. m.* On l'a pris du Latin *articulus*. Terme de *Grammaire*. Petite particule qu'on met devant les substantifs, & qui sert à en faire connoître le nombre, le genre & le cas. Ces particules sont *le* & *la* au singulier : le masculin c'est *le* & le féminin, *la*. Ils ont l'un & l'autre au pluriel, *les* (Décliner l'article: se bien servir des articles, manquer à mettre l'article, oublier l'article.)

*Aspiration*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. C'est une prononciation aspirée, & qui marque qu'on doit prononcer la lettre *h* dans de certains mots & que la voyelle qui est devant cette *h*, ne se perd point: [Par exemple, le mot de Hollande se prononce avec une aspiration, car la voyelle qui le précède ne se mange pas. On dit la Hollande, & non pas l'Holande est un heureux Païs, parce qu'elle est riche & qu'elle jouït d'une adorable liberté.)

*Aspirer*, *v. a.* Terme de *Grammaire*. Il se dit de certains mots qui commencent par une *h*, & il signifie que l'*h* de ces mots est regardée comme une consonne & que la voyelle qui la précède ne se perd point devant elle. Le mot de *héros*. aspire son *h* *Vau. rem.*

*Aspirant*, *aspirante*, *adj.* Terme de *Grammaire*, c'est-à-dire *qui aspire*. Si l'on ne faisoit point l'*h* aspirante dans *heros*, on feroit une fâcheuse equivoque. *Vau. rem.*

AUGMENT, *s. m.* Terme de *Grammaire Greque*. Augmentation de quantité, ou de lettres, qui se fait au comencement du verbe en certain tems. (Augment sillabique. Augment temporel.)

*Augmentatif*, *augmentative*, *adj.* Qui augmente, mais il ne se dit qu'en termes de *Grammaire* & de *Philosophie*, des mots qui augmentent la signification, ou des instruments qui augmentent la force des machines, & l'on dit qu'ils ont une *vertu augmentative*.

*Auxiliaire*, *adj.* Terme de *Grammaire*: Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il signifie *qui aide à conjuguer*, Le verbe *avoir*, & le verbe *être*, sont les deux verbes auxiliaires de la Langue Française.

*Caractéristique*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. C'est la principale lettre d'un mot qui se conserve dans tous les changemens qui lui arrivent, & particulièrement dans tous les tems, & dans tous les modes d'un verbe, & dans tous les dérivez & composez. [Les *caractéristiques* sont d'un grand usage dans les Grammaires Hébraïque & Grèque pour la formation des tems.]

CARDINAL, *cardinale*, *adj.* Terme de *science*. Il signifie *principal* & vient du Latin *Cardinalis* & celui-ci de *cardo*, qui signifie un *gond*, ou un *pivot*, sur lequel une porte tourne. On dit en *Grammaire*, les nombres *cardinaux*, qui sont indéclinables, qui se disent les premiers, & desquels sont dérivez les nombres *ordinaux*. On dit dans la *Morale*, les quatre *vertus cardinales*, qui sont la Prudence, la Justice, la Force & la Temperance, qui servent comme de pivot & de fondement à toutes les autres. En termes de *Sphère* & d'*Astronomie*. On parle des quatre *points Cardinaux*, où le Meridien & l'Equateur coupent l'Horizon, & qui

sont l'Orient, l'Occident, le Midi & le Septentrion; & de là vient qu'on nomme aussi *Vents cardinaux* les quatre vents qui soufflent directement de ces quatre côtes du Monde. On nomme encore en *Astronomie*, les points *Cardinaux* du Ciel, Le Zenith & le Nadir, & les points du lever & du coucher du Soleil.

*Cas*. Terme de *Grammaire*. Qui signifie chute, & qui marque le nominatif, le génitif, le datif, l'acusatif, le vocatif, ou l'ablatif. (On dit ce nom est en un tel cas. Ce verbe régit un tel cas.)

CATACHRESE, ou *catacrèse*. Terme de *Grammaire*. C'est un mot Grec. Figure par laquelle, au défaut d'un mot propre, on se sert d'un autre qui en approche, comme lors qu'on nomme *parricide* celui qui a tué sa mère, son frère ou sa soeur, quoi que ce mot *parricide* ne signifie proprement que *celui qui a tué son père*.

CAUSATIVE, *adj. f.* Terme de *Grammaire*, où l'on appelle une *particule causative*, un mot qui sert à déclarer la cause, comme sont les particules *car*, *parce que*, *vu que*, *Xe*.

*Circonflèche*, *adj.* Terme de *Grammaire*. Un accent circonflexe se marque ainsi, ^, â, ê, &c & il fait connoître que la syllabe est longue.

*Collectif*, *collective*, *adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de choses; comme les mots de *peuple*, & de *troupe* sont des mots *collectifs*.

*Commun* *adj.* En termes de *Grammaire*. Le genre *commun* est celui qui convient aux deux sexes, & qui est masculin & féminin. (Il y a plusieurs noms adjectifs qui sont du genre commun; par exemple, *agréable*, *faible*, *riche*, car ils se disent également de l'homme & de la femme, & se joignent à des substantifs masculins, & à des substantifs féminins.)

*Comparatif*, *s. m.* En termes de *Grammaire*. Mot qui marque quelque comparaison, & qui augmente la signification en prenant la particule *plus* devant soi. (Plus beau, meilleur, pire, &c. sont des comparatifs.)

CONCORDANCE, *s. f.* *Mot de Grammaire*. Petit rudiment avec une syntaxe, dont on se sert encore quelquefois pour instruire les enfans qui commencent apprendre le Latin. (Savoir ses concordances.) Ce mot *concordance* signifie en particulier l'accord & la convenance qui doit être dans la construction des noms & des verbes.

*Conjonctif*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Un des modes d'un verbe. Il est appelé *conjonctif*, parce qu'il est accompagné d'ordinaire de quelque conjonction. (Verbe qui est au conjonctif.)

*Conjonction*, Terme de *Grammaire*. Il veut dire conjonctive. Particule qui lie les phrases & les périodes. (Il faut placer ingénieusement les conjonctions.)

*Conjonctive*, s. f. Terme de *Grammaire*. Conjonction. Petit mot qui lie les phrases & les périodes. (Mot lié par la conjonctive, &c.)

CONJUGAISON, s. f. Terme de *Grammaire*. La manière de conjuguer. Ce mot est Latin.

CONJUGUER, v. a. Terme de *Grammaire*. C'est dire les modes & les tems d'un verbe.

CONSONNE, s. f. Terme de *Grammaire*. Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle. Il y a des gens qui appellent cette sortes de lettres, *consonante*.

*Construire*. Terme de *Grammaire*. Ranger selon l'ordre de la Syntaxe. (Apprendre à construire les mots, les uns avec les autres.)

*Construction*. Arrangement des mots selon l'ordre de la Syntaxe. (Faire la construction des mots. La construction des mots doit être claire, nette, aisée & naturelle. Une construction louche.

*Contract*, *contracte*, adj. Terme de *Grammaire Grèque*. Qui abrège quelque syllabe. (Déclinaison contracte.)

*Contraction*. Terme de *Grammaire Grèque*. C'est un abrégement de syllabes.

*Copulative*, Terme de *Grammaire*. Conjonction. (La copulative X<sup>127</sup> ne doit pas être répétée que bien à propos.)

DATIF, s. m. Terme de *Grammaire*. C'est le troisième Cas de la Déclinaison d'un nom. (Ce verbe régit le Datif.)

*Déclinaison*. Terme de *Grammaire*. Ce mot dans nôtre langue n'est presque à proprement parler que le changement de l'article par tous les cas du nom. (Savoir les déclinaisons Françaises.)

*Déclinable*, adj. Terme de *Grammaire Latine*, Xc. Il se dit des noms qui se peuvent décliner ; c'est à dire, se changer selon les divers cas. Les noms de la Langue Latine sont presque tous *déclinables*, & il y en a quelques uns qui sont *indéclinables*. Les noms de la Langue Française sont tous déclinables par le moïen des articles.)

*Décliner*. Terme de *Grammaire*. Dire par ordre les cas des noms, en y ajoutant les articles (Décliner un nom.)

---

<sup>127</sup> La particule X, que nous avons insérée à plusieurs reprises dans notre corpus, constitue en fait une particule de substitution à un caractère rencontré dans les entrées du *Dictionnaire François*, renvoyant au connecteur « et », dont nous n'avons pas trouvé dans les graphies mises à notre disposition.

*DEFECTIF*, *adj.* Terme de *Grammaire*. En Latin *defectivus* : [Verbe défectif, c'est à dire. Qui n'a pas tous ses tems.]

*Défectueux, défectueuse.* Terme de *Grammaire*. Qui n'a pas tous ses tems. (Verbe défectueux.) V. *Defectif*.

*DÉRIVER*, *v. n.* Terme de *Grammaire*. Venir. Procéder. Décendre. (Mot qui dérive du Grec. La plu-part des mots de Chirurgie, de Pharmacie, de Chimie & de Médecine, dérivent du Grec.)

*Diminutif*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Nom qui marque la diminution de la signification du nom dont il est dérivé. (Ainsi Louison est un diminutif de Louis, ou de Louise.)

*DIPHTONGUE.* Terme de *Grammaire* qui signifie deux ou trois voyeles jointes ensemble qui ne composent qu'un son & une seule syllabe. Prononcez *diftongue*.

*DISJONCTION*, *s. f.* Ou disjonctive. Terme de *Grammaire*. Particule qui sert à distinguer, ou séparer les termes d'un discours.

*Douteux, douteuse.* Terme de *Grammaire*. Qui est du genre masculin ou féminin. (Un nom qui est du genre douteux.)

*Düel.* Terme de *Grammaire Grèque X Hébraïque*. Nombre des noms & des verbes duquel se servent les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes, ou de deux choses.

*ELISION*, *s. f.* Terme de *Grammaire* qui signifie retranchement de quelque lettre. (Les poètes Latins faisoient élision de toutes les voïelles à la fin des mots & même lors que ces voïelles, étoient suivies d'une *m*. Les François font élision de l'*e* féminin à la fin des mots, quand le mot suivant commence par une voïelle, ou par une *h* qui n'est pas aspirée, comme *l'esprit* pour *le esprit* ; l'homme, au lieu de dire *le homme*. On dit aussi *l'ame* : pour *la ame*; *qu'il* pour *que il* ; *d'ouir* pour *de ouir*, &c.

*ETIMOLOGIE* *s. f.* Ce mot est Grec. Véritable signification & origine d'un mot.

*Excepter.* Terme de *Grammaire*. Tirer du nombre des mots qui suivent la règle générale. (Ce mot est excepté. Il faut excepter ce mot.)

*Exception*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Règle particulière & qui ne suit pas la règle générale. (Il n'y a point de règles sans *exception*. C'est une *exception* à la règle générale.)

*Féminin, Féminine, adj.* Terme de *Grammaire*. (Substantif féminin. Rime féminine.)

*Féminiser*, *v. a.* Faire un féminin. (On féminise plusieurs mots en François.)

*Figure*. Terme de *Grammaire*. Façon de parler qui s'éloigne des règles ordinaires & naturelles, pour suivre un certain tour particulier autorisé par les bons Auteurs. (Les Ellipses, les sincoptes & autres sont des figures de Grammaire.)

*Formation*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Manière de former. (La formation des verbes Grecs n'est pas fort difficile. La formation d'un mot.)

*Former*, Terme de *Grammaire*. Faire la formation d'un verbe, ou de ses tems. (Former le tems d'un verbe)

*Futur*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Tems qui marque une action à venir. (Futur premier. Futur second. Former le futur d'un verbe Grec.)

*Génitif*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. C'est le second cas d'un nom substantif. (Nom qui est au génitif.)

GENRE, *s. f.* Terme de *Grammaire*. C'est la marque du nom masculin, ou féminin. (L'article, la, devant le nom substantif François marque qu'il est *feminin* & l'article, le *masculin*. (De quel genre est ce Nom)

GERONDIF, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est un des tems de l'infinitif, semblable à un participe & qui est indéclinable.

*Grammatical*, *grammaticale*, *adj.* Qui est de Grammaire. Terme grammatical. Façon. de parler grammaticale.)

*Grave*, Terme de *Grammaire*, qui se dit d'un certain accent qui marque un rabaissement de voix. (Accent grave.)

HÉTÉROCLITE, *adj.* Il est grec. Terme de *Grammaire*. *L'h du mot hétéroclite est muette*, & il signifie *Irrégulier*. Qui ne suit pas les règles générales & ordinaires. (Il y a des noms hétéroclites dans toutes les langues.)

IMPARFAIT, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Le second tems de l'indicatif d'un verbe. (Conjuguer l'imparfait.)

IMPERATIF, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Un des modes du verbe, & celui dont on se sert lors que l'on commande. (Mode impératif)

IMPERSONNEL, *impersonnelle*, *adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des verbes, & veut dire qui est conjugué seulement par la troisième personne. (Un verbe impersonnel.)

*Impersonnellement*, *adv.* Terme de *Grammaire*. D'une manière impersonnelle. (Verbe pris impersonnellement.)

*Impropriété*, *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas propre. (*C'est une impropriété.* Les Grammairiens le disent quand on s'est servi d'un mot qui n'est pas propre.)

INDECLINABLE, *adj.* Terme de *Grammaire*, qui se dit des noms qui ne se déclinent pas. (Nom indéclinable.) Voyez *décliner*.

INDICATIF, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est le premier mode d'un verbe. (Conjuguer l'indicatif.)

*Infinitif*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est l'un des modes du Verbe, qui ne marque aucun tems précis. *Parler, dire, faire* sont des infinitifs.

*Inflexion*. Terme de *Grammaire*. C'est la variation qui se fait aux Noms qui se déclinent par les nombres & les cas, & aux Verbes qui se conjuguent par les modes, les tems, les nombres & les personnes.

INTERJECTION, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Sorte de mot, qui exprime les passions. *Helas!* qu'il est misérable. *Ha!* le pauvre homme. *Ho*, venez-ici, &c.

*Interroger*, *v. a.* Faire quelque demande afin de découvrir une chose qu'on veut savoir [Interroger sur quelque chose. On l'a interrogé sur faits & articles.]  
On dit en termes de *Grammaire*. Un point *interrogant*. Un mot *interrogatif*, une phrase *interrogative*.

LABIALE, *adj. f.* Terme de *Grammaire*, qui est Latin. (Lettres labiales, c'est-à-dire qui se prononcent des lèvres.)

*Liaison*. Terme de *Grammaire*. Petit mot qui sert à lier les parties des périodes, & les périodes mêmes les unes avec les autres. (*Ensuite, apres, enfin, mais, toutefois, cependant* & autres particules sont des liaisons du discours.)

*Se manger*. Terme de *Grammaire*. Se perdre. (Voïelle qui *se mange* devant une autre voïelle.)

MASCULIN, *masculine, adj.* Qui convient au mâle. C'est proprement un *terme de Grammaire*, où l'on parle du *genre masculin*. Il y a des noms qui sont masculins. En *Poësie* on appelle vers masculins ceux qui se terminent par une rime masculine, laquelle se trouve dans tous les mots qui ne se finissent pas par un *e* féminin, par *es* ou *ent*. On observe dans les vers réguliers de ne mettre pas plus de deux vers masculins de suite. Les *Astrologues* parlent des qualitez, d'influences & de planettes *masculines* & d'astres *masculins*.

*Mode*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Manière différente d'exprimer l'action du verbe que l'on conjugue; & qui contient un certain nombre de tems. (Le premier mode d'un verbe est l'indicatif.)

*Monosyllabe*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Il est composé du Grec & du Latin, & signifie, un mot qui n'a qu'une syllabe. (Il ne répondoit que par des monosyllabes.)

*Muet, müette, adj.* Terme de *Grammaire*. Cela se dit, de l'*h.* devant laquelle la dernière voyelle du mot qui la précède se mange. (L'*h* dans *héros* est aspirée & elle est *müette en héroïne*, car on dit *le héros & l'héroïne*. *Vau. Rem.*.)

*Négation, s. f.* Terme de *Grammaire*. Particule qui nie. (Notre langue aime deux négations, qui n'affirment pas comme en Latin.)

*Négative, s. m.* Terme de *Grammaire*. Particule qui nie.

*Neutre, adj.* Terme de *grammaire Grêque* & de *Grammaire Latine* lequel veut dire, Qui n'est, ni masculin, ni féminin. (Genre neutre. Nom neutre.) On dit aussi *verbe neutre*, en termes de *Grammaire Française*, &c.)

**NOM, s. m.** On peut dire, généralement parlant, que le *nom* est un mot qui sert à *nommer* chaque chose. Mais si on descend dans le particulier & qu'on regarde le nom en *Grammairien*, on le divisera en nom *substantif* & nom *adjectif*. Le *nom substantif* est un mot qui a genre, nombre & cas Le *nom adjectif* marque d'ordinaire quelque manière d'être, ou quelque qualité, bonne, ou mauvaise. Etre long, large, noir, bon, mauvais sont des noms adjectifs [Un nom propre, un nom commun, appellatif, dérivé. Voyez là-dessus *Vobius, Scioppius X Sanctius*, &c. [Un beau nom Un nom glorieux. Un nom vilain, ridicule. Un nom de batême. Appeller par nom & surnom. Donner un nom. Prendre un nom. Porter un nom illustre. *Ablancourt*. Nom de Seigneurie. Nom de guerre. Nom de Religion. Nom de Roman.

*Nombre.* Terme de *Grammaire*. C'est le singulier, ou le pluriel du nom. [Nombre *singulier*, C'est un nombre qui ne désigne qu'une seule personne, ou une seule chose. Pour le *nombre pluriel* ; C'est celui qui marque plusieurs choses, ou plusieurs personnes.]

*Nominatif, s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est le premier cas singulier, ou pluriel d'un nom substantif.

**NUMERAL, numerale, adj.** Terme de *Grammaire*. Qui marque quelque nombre. (Il y a des noms numéraux.)

**O, s. m.** Une des lettres de l'Alphabet & une des sept voyelles de la *Grammaire*. (Un petit *o*, un grand *O*.) Il ne s'est pas aperçu que toutes les voyelles n'étoient pas dans le nom de *Neufgermain* & qu'il y manquoit un *O*. *Cost.*)

*Oblique.* Terme de *Grammaire*. On appelle de ce nom tous les cas qui ne sont pas le nominatif. (Un cas oblique.)

**OPTATIF, s. m.** Terme de *Grammaire*. C'est l'un des modes du Verbe par lequel on exprime quelque désir. (Plût à Dieu qu'il vint. Je souhaiterois que vous fussiez en bonne santé.)

*Oraison.* Terme de *Grammaire*, lequel signifie *discours*. (Il y a huit parties d'oraison, l'article, le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, & l'interjection.)

ORDINAL, *ordinale*, *adj.* Terme de *Grammaire*, & il se dit du nombre qui marque l'ordre, l'arrangement des choses comme *premier*, *second*, *troisième*, &c. (Un nombre *ordinal*. Les nombres *ordinaux*, & *cardinaux*.)

PARENTESE, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Ce sont des mots qu'on insère dans quelque période, & qui font un sens à part. (Les longues *parenteses* obscurcissent le discours. Notre langue est ennemie des parentèses. Les parentèses dans les vers doivent être très courtes & même elles doivent être ingénieuses, ou autrement elles sont insupportables. Le plus-seur dans notre langue c'est de ne point faire de parentese.)

*Préterit parfait*, en termes de *Grammaire*. C'est le tems passé & défini, comme *Je parlai*, & *j'ai parlé*. Le *préterit plus que parfait*, comme *j'avois parlé*.

*Participe*, *s. m.* en termes de *Grammairien*. C'est un tems de l'infinitif. (Il y a un *participe actif* & un *participe passif*. Le *participe actif* est indéclinable en François. Exemple, Je les ai trouvées *mangeant*. Je les ai trouvées *aiant* le verre à la main. *Vau. Rem.* Le *participe passif* est déclinable. Ainsi on dit nous nous sommes *rendus*; mais quand ce *participe* est immédiatement suivi d'un verbe il devient indéclinable. Exemple. Mes iniquitez me sont *venu* acabler. *Port-Royal, Ps. 39.v.16.*)

*Passif*, *passive*. Terme de *Grammaire*. Il se dit en parlant des verbes qui se conjuguent en François avec le verbe auxiliaire *je suis*. [Ainsi on dira que, *je suis aimé*, *je suis batu*, sont des *verbes passifs François*, parce qu'ils se conjuguent avec le verbe *je suis* & qu'ils signifient qu'on est l'objet qui reçoit quelque *effet* de l'action, ou de la passion d'autrui.]

*Passivement*, *adv.* Terme de *Grammaire*. D'une manière passive. (Ce mot se prend passivement)

*Période*, *s. f.* Terme de *Grammaire* & de *Rétorique*. Il y a deux sortes de période, la *simple* & la *composée*. La *période composée* est une sorte d'élocution achevée & parfaite pour le sens, qui a des parties distinguées & qui est facile à prononcer tout d'une haleine. La *période simple* n'a qu'une partie. (La période ne doit être ni trop courte, ni trop longue. Période ronde. Période quarrée. Période de deux, de trois, de quatre, & de cinq membres. Les plus belles périodes Françaises n'ont ordinairement que trois membres, & elles doivent avoir un certain nombre de silabes. Par exemple soixante & neuf, ou soixante & quinze. Voiez la *première période du 16 plaidoié de Patru*. Chaque mot dans les traductions de l'excellent d'Ablancourt est mesuré par la justesse des périodes ; & un mot de plus, ou de moins, en ruinerait je ne sçai quelle harmonie, qui plait autant à l'oreille que celle des vers. *S. Evremont, discours sur les Traducteurs.*)

*Personne.* Terme de *Grammaire*. C'est une particulière différence du nombre du verbe, laquelle est triple en chaque nombre. (La première personne du nombre singulier d'un verbe, C'est *je*, &c.)

*Pluriel*, ou *plurier*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Nombre qui marque plusieurs. (Décliner le pluriel d'un nom. Conjuguer le pluriel d'un verbe. Nom qui est au pluriel.)

*Point.* Terme de *Grammaire*. Petite marque ronde qui se fait avec le bec de la plume pour montrer que le sens du discours est achevé & que la période est finie. (Un *point interrogant* se fait ainsi ? & un *point admiratif* en cette sorte !) Les Hébreux marquent leurs voyelles par des points. (On dispute fort sur l'antiquité, ou la nouveauté des Points.) La Géomancie se sert de points. Voyez *Géomancie*.

*Polisillabe*, *adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots & signifie qui a plusieurs sillabes. Il se dit seulement des mots qui ont plus de trois sillabes. Car s'ils n'en ont qu'une, on les appelle *monosillabes* ; s'ils en ont deux, disillabes ; & s'ils en ont trois, trisillabes ; & tous ceux qui en ont davantage se nomment *polisillabes*.

*Positif*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Adjectif qui reçoit *plus*, ou *très* devant soi, en François.

*Possessif*, *possessive*, *adj.* Ce mot est un Terme de *Grammaire*. Il ne se dit proprement qu'au masculin & il marque quelque possession. [Les pronoms possessifs sont, *mon*, *ton*, *son*, *nôtre*, *vôtre*, &c.]

PREPOSER, *v. a.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots & des particules qu'on met devant quelques autres mots. (On compose les mots en leur préposant quelque particule comme relire défaire, &c.)

PREPOSITION, *s. f.* Prononcez *Prépozicion*. Terme de *Grammaire*: Mot qui se met devant un nom substantif & qui en régit quelque cas. (*Pour* est une préposition qui demande l'accusatif.) Pour vos beaux yeux, je languis, je soupire. *Voiture*, *poes.*)

*Présent*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est le premier tems de quelque mode d'un verbe. (Conjuguer le *présent* de l'indicatif. Conjuguer le présent du subjonctif. Dire le présent de l'infinifit.)

PRÉTERIT, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Tems qui marque le passé. (Un préterit simple, un préterit composé. Conjuguer un préterit.)

*Primitif*, *primitive*. Terme de *Grammaire*, qui se dit de certains mots d'ou dérivent quelques autres (Mot primitif. Diction primitive.)

*Principes*. Ce mot en parlant d'arts, comme de *Grammaire* & de quelque science, ce sont les premiers commencemens & les premiers éléments de l'art. ou de la

sience. (Ainsi on dit. Il n'a aucun principe de Grammaire. Avoir quelques principes de Peinture, de Retorique, de Médecine, &c.)

**PRIVATIF**, *privative, adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, signifient que l'on ôte ce que le mot signifioit. (Les Grecs ont un a privatif.)

**PRONOM**, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est une partie du discours qui tient lieu d'un nom. Les *Pronoms personnels* sont, je, tu, il, & elle, *ou* moi, toi, lui, & *au pluriel*, nous, vous ils X eux. elles. Les *Pronoms démonstratifs* celui. celle, & *au pluriel* ceux, celles. Les *Pronoms relatifs* qui, lequel, laquelle. Les *Pronoms possessifs* sont, mon, ton, son, mien, tien, sien, notre, votre, leur.

*Racine*. Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots primitifs, d'où les autres sont dérivez & composez. (La langue Hébraïque & la langue Grecque s'apprennent par Racines. Il y a des Dictionnaires qui sont faits par ordre Alphabétique, & d'autres par racines, comme celui de l'Académie Française.

*Réciproque*. Terme de *Grammaire*. Il y a des *verbes réciproques*, comme, s'aimer, s'admirer. Et des *Pronoms reciproques* comme, moi même, toi même &c.

**REDUPLICATIF**, *reduplicative, adj.* Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots qui marquent la réitération des actions, comme, rebâtir, reduire, refaire, réimprimer, &c.

*Régime*, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Cas régi. (Verbe qui n'a point de régime.)

*Régir*. Terme de *Grammaire*. C'est gouverner un certain cas, ou un certain mode. (Verbe qui régit le datif. Verbe qui régit l'acusatif. Nom qui régit l'infinitif avec la particule *à* ou *de*.)

**RÉLATIF**, *s. m.* Terme de *Grammaire*. Mot qui a un rapport à un autre. (Le relatif s'accorde en genre avec son antécédent.)

*Rélatif, relative, adj.* Terme de *Grammaire*. Qui a rapport. (Pronom relatif.)

*Sens*. En termes de Grammaire, on dit que le sens est parfait à la fin d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une parentèse. C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que le sens soit achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu d'un vers.

*Signification*, *s. f.* Terme de *Grammaire*. C'est à dire. Le sens d'un mot. Ce qu'un mot signifie. (Expliquer la signification des mots. Il y a aussi dans le droit un titre de la signification des mots.)

*Silabique*, *adj.* Terme de *Grammaire grèque*, qui se dit en parlant d'une sorte d'augment & qui veut dire qui est acru d'une silabe. [L'*augment silabique* n'est

autre chose qu'un *e* ajouté à la tête de certains tems des verbes grecs qui commencent par une consonne.)

SINCOPE, *s. f.* Mot qui est un Terme de *Grammaire* & qui vient du Grec. Il veut dire *retranchement*. (C'est une sincope. C'est à dire, c'est un retranchement d'une syllabe au milieu d'un mot.)

*Singulier, s. m.* Terme de *Grammaire*. Nombre qui ne se dit que d'une chose, & qui marque une seule chose. (Tous les noms réguliers ont un *singulier* & un pluriel)

SINTANE, *s. f.* Mot Grec qui veut dire *construction*. La syntaxe embrasse les genres & les cas des noms, le régime & les Inflexions des verbes, les usages des différents articles, des prépositions & des adverbes. (Savoir la syntaxe Française. Personne jusques ici n'a bien traité de la syntaxe de notre langue.)

SITUATION, *s. f.* Ce mot se dit en *Terme de Grammaire*. C'est à dire, l'arrangement des parties du discours. Le premier vice opposé à la netteté du style, c'est la mauvaise situation des mots. *Vaug. Rem.*)

SOLECISME, *s. m.* Terme de *Grammaire*, qui vient du grec. C'est une faute dans les déclinaisons, dans les conjugaisons, ou dans la construction. On manque aux déclinaisons si l'on dit les *éventaux* pour les *éventails*; aux conjugaisons quand on dit *j'ailli* pour *j'allai*; dans la construction quand on dit *servir à Dieu*, pour *servir Dieu*. (Faire un gros solécisme. *Vau. Rem.*)

*Sous-entendu, s. m.* C'est ce que les Grecs & les Latins appellent *Ellipse*. C'est une figure de *Grammaire*, qui consiste à n'exprimer point, par elegance, un ou plusieurs mots. (Le docte Ramus a parlé du *sous-entendu* dans sa *Grammaire*, & on la peut voir.)

SUBJONCTIF, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est le quatrième mode, ou manière de conjuguer un verbe, dont les tems se mettent ordinairement après un autre verbe, ou après quelque particule, comme. (Afin que je voie, bien que je parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me rendiez, &c.)

SUBSTANTIF, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est un mot qui se décline en François & en plusieurs autres langues avec un article & qui seul signifie une chose fixe & déterminée (Le Ciel, l'Etoile, le Soleil sont des substantifs. Il y a des substantifs masculins & des substantifs féminins. Le substantif masculin en François est immédiatement précédé de l'article *le*, & le substantif féminin de l'article *la*.)

*Verbe substantif.* Terme de *Grammaire*. On appelle ainsi le verbe auxiliaire *être* qui sert à conjuguer les verbes passifs en François & dans les autres Langues vulgaires.

**SUPERLATIF**, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est un nom adjectif qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée en prenant devant soi la particule *très*, ou *fort*, on en prenant la particule *plus* immédiatement devant soi, précédée de l'article *le* ou *la*. (Il est *tres-savant*. Elle est *fort* belle. C'est *le plus* galant homme de la Cour. C'est la plus belle femme du monde.)

**Ténüe**, *adj. X s. f.* Terme de *Grammaire Grèque*. C'est une sorte de consonne Grèque qui est du nombre des muettes qui se divisent en ténües, en moiennes & aspirées.

**Terminaison**, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Ce sont les dernières lettres, ou silabes d'un mot. (On considère la terminaison des mots, de l'infinitif des verbes, &c. Les rimes sont des mots qui ont une semblable terminaison.)

**TIRET**, *s. m.* Terme de *Grammaire*, Petite barre dont on se sert pour joindre ordinairement une silabe avec un mot. On se sert du *tiret* quand en interrogeant on met le pronom nominatif après son verbe. Exemples. (Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?

N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer?

Il se tuë à rimer, que n'écrit-il en prose?

Quand le verbe se termine par un *e* féminin on met un *t* entre deux tirets.

Exemple. (Le traitre de Normand espère-t-il toujours me duper de son ton niais & doucereux?) On emploie aussi le *tiret* entre le mot *très* & son adjectif, comme.

(Très-humble serviteur de votre Seigneurie.) *Le tiret* trouve encore sa place entre certains mots qui doivent toujours être liez ensemble comme *vis-à-vis*. Le rendez-vous, &c.) Ce *tiret* s'appelle division en terme d'*Imprimeur*.

**TRISILABE**, *adj* Terme de *Grammaire*. Il se dit des mots, & signifie qui est composé de trois silabes. (*Province*, est un mot trisilabe. Le Dactile est un pié trisilabe.)

**VERBAL**, *verbale, adj.* Terme de *Grammaire*. Qui est dérivé du *verbe*. (Mot verbal.)

**Verbe**. Terme de *Grammaire*. C'est un mot qui a nombres & personnes & qui marque le tems. Il y a diverses sortes de verbes, les uns qu'on appelle *actifs*, *passifs*, *neutres passifs*, *reciproques*. &c. Voiez là dessus *Sanctu Minerva L. I.6.12. Vossii, Grammatica*.

**Virgule**, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est une manière de petite marque en forme de *c* renversé qu'on met à la fin des parties des périodes quand il n'y faut pas un point seul, & cela pour en distinguer les divers sens. On se sert aussi de *virgule* lors qu'il faut faire plusieurs distinctions dans les noms; en un mot, on met des *virgules* pour ôter l'embaras, les ambiguités & apporter la clarté nécessaire dans le discours. Faire une petite virgule.)

**VOCATIF**, *s. m.* Terme de *Grammaire*. C'est le cinquième Cas de la Déclinaison des Noms. On s'en sert pour appeler quelqu'un.

VOÏELLE, *s. f.* Terme de *Grammaire*. Lettre qui fait un son à part, & qui se peut prononcer seule sans l'aide d'aucune autre lettre. [Les lettres de l'Alphabet se divisent en *Voïelles*, & en Consonnes. Les *Voïelles* sont connuës. a, e, i, o. u. y. C'est ce qu'on apelle *Voïelles* & les autres lettres Consonnes.]

<b>FEUILLE DE STYLE XSL :</b>
-------------------------------

```
article {
    display:block;
    margin-left: 40pt;
    margin-bottom: 10pt;
}

ssarticle lemme {
    font-style:italic;
}

varl {
    font-style:italic;
}

gram {
    font-style:italic;
}

i {
    font-style:italic;
}

ref {
    font-style:italic;
    color: blue;
}

br {
    display:block;
}
}
```

## PROPOSITION D'UNE DEFINITION DE TYPE DE DOCUMENT :

<!--L'element DICO est constitue d'un ensemble d'articles-->

<!ELEMENT DICO (ARTICLE+)>

<!--L'element ARTICLE est generalement compose d'un bloc ENTREE et d'un bloc CORPS d'article ou d'un ou plusieurs sous-articles-->

<!ELEMENT ARTICLE ((ENTREE,CORPS) | SSARTICLE+)>

<!--L'attribut VEDETTE d'un article, dont la presence est obligatoire, indique la vedette a laquelle se rattache le lemme etudie.-->

<!ATTLIST ARTICLE VEDETTE CDATA #REQUIRED>

<!--L'element SSARTICLE est obligatoirement compose d'un bloc ENTREE et d'un bloc CORPS d'article.-->

<!ELEMENT SSARTICLE (ENTREE,CORPS)>

<!--L'element ENTREE est generalement compose d'un lemme, suivi ou non d'un connecteur, precedent eventuellement d'une de ses variantes (celle-ci peut alors etre suivie ou precedee (voire etre suivie et precedee) d'un connecteur), puis d'une eventuelle information grammaticale.-->

<!ELEMENT ENTREE (LEMME, C?, (C? ,VARL, C?)?, GRAM)>

<!--L'element CORPS d'article peut etre compose d'une information etymologique, d'une marque de domaine, d'un enonce definitoire, d'une contextualisation, d'un d'un element de reference, d'une information grammaticale, d'une variante du lemme, ou d'une information phonologique, ou d'un paragraphe, autant de divers champs informationnels pouvant, etre ou non suivis d'un connecteur, et apparaitre a n'importe quelle place dans le corps de l'article-->

<!ELEMENT CORPS (((ETYM, C?) |(DOM, C?)| ((DEF, C?)| (CONTEXT, C?) | (REF, C?) | (GRAM, C?) | (VARL, C?) | (PHON, C? | (BR, C?)))\*)>

<!--Dans le cas d'un sous-article, le lemme peut etre une forme flechie, canonique ou derivee de la vedette a laquelle il est rattache.-->

<!ELEMENT LEMME (#PCDATA)>

<!ATTLIST LEMME TYPE CDATA #IMPLIED>

<!--Une information grammaticale peut ou non apparaitre dans un article. Elle est generalement composee d'une partie du discours (suivie ou non d'un connecteur), et d'une eventuelle information sur le genre du lemme (suivie ou non d'un connecteur.)-->

<!ELEMENT GRAM (PDD?, C?, (GENRE, C?)?)>

<!ATTLIST GRAM TYPE CDATA #IMPLIED>

<!--L'element partie du discours peut etre de type "substantif", "adjectif", "adverbe" ou "verbe".Generalement en italique, il peut occasionnellement apparaitre sous une police differente, et ceci est precise par l'attribut style.-->

<!ELEMENT PDD (#PCDATA)>

<!ATTLIST PDD TYPE CDATA #IMPLIED>

<!ATTLIST PDD STYLE CDATA #IMPLIED>

<!--L'element genre peut etre de type "masculin" ou "feminin" pour les substantifs et les adjectifs, et "neutre" ou "actif" pour les verbes.-->

<!ELEMENT GENRE (#PCDATA)>

<!ATTLIST GENRE TYPE CDATA #IMPLIED>

<!--L'element variante comprend des formes flechies ou des variantes graphiques du lemme. Generalement en italique, il peut occasionnellement apparaitre sous une police differente, et ceci est precise par l'attribut style.-->

<!ELEMENT VARL (#PCDATA)>

<!ATTLIST VARL TYPE CDATA #IMPLIED>

<!ATTLIST VARL STYLE CDATA #IMPLIED>

<!--L'element marque de domaine peut apparaitre a n'importe quelle place dans l'article et est une mixture entre des caracteres et des elements.-->

<!ELEMENT DOM (#PCDATA | I)\*>

<!--L'element information phonologique peut apparaitre a n'importe quelle place dans l'article et contenir des informations en italique.-->

<!ELEMENT PHON (#PCDATA | I)\*>

<!--L'element enonce definitoire peut apparaitre a n'importe quelle place dans l'article et est une mixture entre des caracteres et des elements.-->

<!ELEMENT DEF (#PCDATA | I)\*>

<!--L'element contextualisation peut apparaitre a n'importe quelle place dans l'article et est une mixture entre des caracteres et des elements. Il peut s'agir d'un discours encyclopedique, d'une illustration lexicale, d'une citation, d'un enonce technique ou d'une simple exemplification. L'element contextualisation peut contenir des informations en italique, un paragraphe, ou une reference.-->

<!ELEMENT CONTEXT (#PCDATA | I | BR | REF)\*>

<!ATTLIST CONTEXT TYPE CDATA #IMPLIED>

<!--L'element information etymologique peut apparaitre partout dans l'article et contenir des informations en italique.-->

<!ELEMENT ETYM (#PCDATA | I)\*>

<!--L'element connecteur peut etre compose d'un point, d'une virgule, de deux points, ou d'un ou plusieurs elements du discours.-->

<!ELEMENT C (#PCDATA)>

<!--L'element italique peut apparaitre partout dans l'article.-->

<!ELEMENT I (#PCDATA)>

<!--L'element paragraphe apparait dans le corps de l'article, et notamment au sein de la contextualisation.-->

<!ELEMENT BR EMPTY>

<!--L'element reference peut etre une reference a une autre entree, a un auteur, ou a une oeuvre.-->

<!ELEMENT REF (#PCDATA | I)\*>

<!ATTLIST REF TYPE CDATA #REQUIRED>

<!ATTLIST REF VEDETTE CDATA #IMPLIED>

<!ATTLIST REF AUTEUR CDATA #IMPLIED>

<!ATTLIST REF TITRE CDATA #IMPLIED>

## BALISAGE DU CORPUS :

```

<?xml:stylesheet type="text/css" href="dico.css"?>

```

```

<!DOCTYPE DICO SYSTEM "dico.dtd">

```

```

<DICO>

```

```

  <ARTICLE VEDETTE="ABLATIF">

```

```

    <ENTREE>

```

```

      <LEMME>ABLATIF</LEMME><C>,</C>

```

```

      <GRAM>

```

```

        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>

```

```

        <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>

```

```

      </GRAM>

```

```

    </ENTREE>

```

```

    <CORPS>

```

```

      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>

```

```

      <DEF>Le sisième cas de quelque nom.</DEF>

```

```

      <CONTEXT TYPE="TECH">(Ablatif absolu.)</CONTEXT>

```

```

    </CORPS>

```

```

  </ARTICLE>

```

---

```

  <ARTICLE VEDETTE="ACTE">

```

```

    <SSARTICLE>

```

```

      <ENTREE>

```

```

        <LEMME TYPE="FLECHIE">Actif</LEMME><C>,</C>

```

```

        <VARL TYPE="FLECHIE">active</VARL><C>.</C>

```

```

        <GRAM>

```

```

          <PDD TYPE="ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>

```

```

        </GRAM>

```

```

      </ENTREE>

```

```

      <CORPS>

```

```

        <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>

```

```

        <DEF>Ce qui marque quelque action.</DEF>

```

```

        <CONTEXT TYPE="ENCY">Il y a parmi les Grammairiens des verbes
qu'on apelles <I>actifs</I>, &amp; d'autres <I>passifs</I>. Ceux qu'on
nomme actifs désignent quelque action, &amp; régissent l'accusatif, courre,
chanter, dancier, sont des verbes actifs, parce qu'on dit courre la poste,
chanter une chanson, &amp; dancier une courante. On dit aussi, ce verbe a
une signification active, c'est-à-dire qu'il a un sens actif &amp; qui marque
une action.</CONTEXT>

```

```

      </CORPS>

```

```

    </SSARTICLE>

```

```

  </ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE ="ANOMAL">
  <ENTREE>
    <LEMME>ANOMAL</LEMME><C>,</C>
    <LEMME TYPE="FLECHIE">anomale</ VARL><C>.</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE = "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>Il vient du Grec, En Latin <I>anomalum</I>.</ETYM>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des Verbes, & amp; veut dire <I>irrégulier</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE="ENCY">(La première conjugaison Française n'a qu'un
    verbe <I>anomal</I>, qui est aller.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE ="EXE">Savoir les conjugaisons
    anomaes.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE ="ABSOLU">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="CANON">Absolu</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE ="FLECHIE">absolue</ VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE = "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui n'est régi de rien.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="TECH">(Ablatif absolu.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE ="ACCENTUER">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="DERIV">Accent</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I>.</DOM><C>.</C>
      <DEF>Petite note introduite pour régler la prononciation du
      discours.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="TECH">(Accent aigu, grave, ou
      circonflexe.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE ="ACORDER">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="CANON">Acorder</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE ="VERBE">v</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE ="ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de Grammaire</DOM><C>.</C>
      <DEF>Faire convenir selon les règles de la Grammaire</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="TECH">(Acorder l'adjectif avec le
        substantif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE ="ACTE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="DERIV">Actif</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE ="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE ="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Ce mot parmi les Grammairiens</DOM><C></C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE ="SUBSTANTIF">est aussi
          substantif</PDD><C>,</C>
      </GRAM>
      <DEF>& signifie <I>un verbe actif</I>.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="TECH">(Ils disent conjuguer l'actif & le
        passif.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE ="ENCY">L'actif régit d'ordinaire
        l'acusatif.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE ="EXE">Savoir bien distinguer l'actif du
        passif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE ="ACTE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="DERIV">Activement</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE ="ADVERBE">adv</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <PHON>Prononcez <I>activeman</I>,</PHON>
      <DOM>terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>lequel se dit de certains verbes. Il signifie, qui est considéré
      d'une manière active, qui est regardé dans un sens actif, &amp; qui
      marque une action.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="EXE">(Ce verbe est pris activement, &amp;
      cet autre passivement.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE ="ACUSATEUR">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE ="DERIV">Acusatif</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE ="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE ="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <ETYM>Il vient du Latin <I>acusativus</I>,</ETYM>
      <DEF>c'est le quatrième cas de quelque nom.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="ENCY">[Tout verbe actif régit l'Acusatif.
      L'acusatif en François est semblable au nominatif de son nom
      substantif.] </CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE ="ADJECTIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>ADJECTIF</LEMME><C>.</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE ="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE ="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>Diction qui vient du Latin <I>adjectivum</I>,</ETYM>
    <DOM>&amp; qui est un terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est un mot qui se joint à un substantif, &amp; qui marque toujours la
    qualité de la chose avec laquelle il est.</DEF>
    <CONTEXT TYPE ="ENCY">(L'adjectif s'accorde en genre, nombre &amp;
    en cas avec son substantif. Les Rois doivent être doux, généreux, &amp;
    pleins de pitié. Il y a des adjectifs, qui se mettent d'ordinaire après leurs
    substantifs, &amp; d'autres, après ou devant. On peut voir là -dessus l'auteur de
    la guerre civile des François sur la langue.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE ="ADVERBE">
  <ENTREE>
    <LEMME>ADVERBE</LEMME><C>.</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE ="ADVERBE">adv</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <ETYM>Il vient du Latin <I>Ad verbium</I>.</ETYM>
    <DEF>C'est une partie du discours qui veut être aupres d'un verbe soit devant,
    ou après</DEF>
    <CONTEXT TYPE ="TECH">(Adverbe bien placé, ou mal
    placé.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE ="ENCY">Il ne faut pas mettre l'adverbe loin de son
    verbe. Jamais, souvent, d'ordinaire &amp; ordinairement, sont les adverbes
    qui se peuvent le plus éloigner de leurs verbes, &amp; qui se placent
    quelquefois au commencement de la période. <I>Souvent</I> ceux qui croient
    tromper les autres, sont trompez eux-mêmes. <I>Jamais</I> on ne se doit fier
    ni à hipocrite, ni à doucereux: car il n'y a que ces gens là qui
    trompent.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="ADVERSAIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="DERIV">Adversative</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>Conjonction qui montre que dans le sujet dont on parle il y a
      quelque chose qui contrebalance ce qu'on a dit. Ces conjonctions sont,
      <I>mais</I>, <I>toutefois</I>, <I>neantmoins</I>,
      <I>cependant</I>, &amp;c.</DEF>
      <CONTEXT TYPE="ILLEX">(Le Comte de ... qui est Polonnois,
      &amp; Catholique Romain, est devot. jusqu'à entendre 7. ou 8. Messes
      par jour: mais du reste je n'en dis mot.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE="AIGU">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="CANON">Aigu</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grâmaire Gréque</I> &amp;
      autres</DOM><C>.</C>
      <CONTEXT TYPE="ENCY">les accens sont des marques des
      relevemens, ou des rabaissemens de la voix.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE="CIT">Il y a 3 accens. L'aigu, le grave, le
      circonflexe. L'aigu a été inventé pour relever la voix. <I>Méthode
      Gréque de Port-Royal</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="AORISTE">
  <ENTREE>
    <LEMME>AORISTE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>
    <DOM>Terme de Grammaire Gréque</ DOM><C>.</C>
    <PHON>Prononcez <I>orsite</I>.</PHON>
    <DEF>Il marque un tems indéterminé, & qui est un préterit.</DEF>
    <CONTEXT TYPE="CIT">Les Grecs ont deux <I>aoristes</I> dans leurs
    conjugaisons. L'aoriste premier & le second. <I>Nouvelle méthode pour
    apprendre le Grec, l. 3.c.I.</I></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE="APOSTROPHE">
  <ENTREE>
    <LEMME>APOSTROPHE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <PHON>Prononcez <I>apostrophe</I>.</PHON>
    <ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>
    <DOM><I>Terme de Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>Petite marque qui montre qu'on a retranché la dernière voïelle d'un
    monosyllabe qui s'est rencontré devant la voïelle d'un mot qui le suivait
    immédiatement.</DEF>
    <CONTEXT TYPE="TECH">[<I>que, je, me, te, se, le, la, ne l. &
    si</I> devant <I>il</I>, souffrent apostrophe. </CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE="EXE">Une apostrophe bien ou mal faite, une petite
    apostrophe. Faire une apostrophe. Il faut mettre là une apostrophe.
    </CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE="ENCY">Les Alemans, les Anglois, les Suédois, les
    Dannois, les Polonois ni les Espagnols n'ont point d'apostrophes; mais les
    François & les Italiens en sont pleins]</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="APOSTROPHE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="DERIV">Apostropher</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="VERBE">v</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <ETYM>Il vient du Grec.</ETYM>
      <DEF>C'est retrancher la dernière voyelle du monosyllabe qui se
      rencontre immédiatement devant la voyelle du mot qui le suit.</DEF>
      <CONTEXT TYPE="TECH">[On n'apostrophe que les mots d'une
      syllabe.]</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE="ARTICLE">
  <ENTREE>
    <LEMME>ARTICLE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>On l'a pris du Latin <I>articulus</I>.</ETYM>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>Petite particule qu'on met devant les substantifs, & qui sert à en
    faire connoître le nombre, le genre & le cas. Ces particules sont <I>le</I>
    & <I>la</I> au singulier : le masculin c'est <I>le</I> & le féminin,
    <I>la</I>. Ils ont l'un & l'autre au pluriel, <I>les</I></DEF>
    <CONTEXT TYPE="TECH">(Décliner l'article: se bien servir des articles,
    manquer à mettre l'article, oublier l'article.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="ASPIRATION">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="CANON">Aspiration</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de Grammaire</ DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est une prononciation aspirée, & qui marque qu'on doit prononcer la lettre <I>h</I> dans de certains mots & que la voyelle qui est devant cette <I>h</I>, ne se perd point:</DEF>
      <CONTEXT TYPE="ENCY">[Par exemple, le mot de Hollande se prononce avec une aspiration, car la voyelle qui le précède ne se mange pas. On dit la Hollande, & non pas l'Holande est un heureux País, parce qu'elle est riche & qu'elle jouit d'une adorable liberté.]</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE="ASPIRATION">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="CANON">Aspirer</LEMME><C>.</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="VERBE">v</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit de certains mots qui commencent par une <I>h</I>, & il signifie que l'<I>h</I> de ces mots est regardée comme une consonne & que la voyelle qui la précède ne se perd point devant elle.</DEF>
      <CONTEXT TYPE="CIT">Le mot de <I>héros</I>. aspire son <I>h Vau. rem.</I></CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="ASPIRATION">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="DERIVE">Aspirant</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE="FLECHIE">aspirante</ VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="ADJECTIF" STYLE="font-
style:normal">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>,</C>
      <DEF>c'est-à-dire <I>qui aspire</I>.</DEF>
      <CONTEXT TYPE="CIT">Si l'on ne faisait point l'<I>h</I>
aspirante dans <I>heros</I>, on feroit une fâcheuse equivoque.
<I>Vau. rem. </I></CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE="AUGMENT">
  <ENTREE>
    <LEMME>AUGMENT</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire Greque</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>Augmentation de quantité, ou de lettres, qui se fait au comencement du
verbe en certain tems.</DEF>
    <CONTEXT TYPE="TECH">(Augment sillabique. Augment
temporel.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "AUGMENT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="DERIV">Augmentatif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE="FLECHIE">augmentative</ VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DEF>Qui augmente,</DEF>
      <DOM>mais il ne se dit qu'en termes de Grammaire & de
      Philosophie</ DOM><C>,</C>
      <CONTEXT TYPE="EXE">des mots qui augmentent la signification,
      ou des instruments qui augmentent la force des machines, & l'on
      dit qu'ils ont une <I>vertu augmentative</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "AUXILIAIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Auxiliaire</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>:</C>
      <DEF>Il se dit des verbes qui aident à en conjuguer d'autres. Il
      signifie <I>qui aide à conjuguer</I>,</DEF>
      <CONTEXT TYPE="ENCY">Le verbe <I>avoir</I>, & le
      verbe <I>être</I>, sont les deux verbes auxiliaires de la Langue
      Française.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE="CARACTERE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE="DERIV">Caractéristique</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est la principale lettre d'un mot qui se conserve dans tous les
changemens qui lui arrivent, &amp; particulièrement dans tous les
tems, &amp; dans tous les modes d'un verbe, &amp; dans tous les
dérivez &amp; composez.</DEF>
      <CONTEXT TYPE="ENCY">[Les <I>caractéristiques</I> sont d'un
grand usage dans les Grammaires Hébraïque &amp; Grèque pour la
formation des tems.] </CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

<ARTICLE VEDETTE= "CARDINAL">  
 <ENTREE>  
 <LEMME>CARDINAL</LEMME><C>,</C>  
 <VARL TYPE="FLECHIE">cardinale</VARL><C>,</C>  
 <GRAM>  
 <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>  
 </GRAM>  
 </ENTREE>  
 <CORPS>  
 <DOM>Terme de <I>science</I></DOM><C>.</C>  
 <DEF>Il signifie <I>principal</I></DEF>  
 <ETYM>&amp; vient du Latin <I>Cardinalis</I> &amp; celui-ci de  
 <I>cardo</I></ETYM>  
 <DEF>qui signifie un <I>gond</I>, ou <I>un pivot</I>, sur lequel une porte  
 tourne.</DEF>  
 <DOM>On dit en <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>  
 <CONTEXT TYPE="ENCY">les nombres <I>cardinaux</I>, qui sont  
 indéclinables, qui se disent les premiers, &amp; desquels sont derivez les  
 nombres <I>ordinaux</I>.</CONTEXT>  
 <DOM>On dit dans la Morale</DOM><C>,</C>  
 <CONTEXT TYPE="ENCY">les quatres <I>vertus cardinales</I>, qui sont  
 la Prudence, la Justice, la Force &amp; la Temperance, qui servent comme de  
 pivot &amp; de fondement à toutes les autres.</CONTEXT>  
 <DOM>En termes de <I>Sphère</I>&amp;  
 d'<I>Astronomie</I></DOM><C>.</C>  
 <CONTEXT TYPE="ENCY">On parle des quatre <I>points Cardinaux</I>,  
 où le Meridien &amp; l'Equateur coupent l'Horizon, &amp; qui sont l'Orient,  
 l'Occident, le Midi &amp; le Septentrion; &amp; de là vient qu'on nomme  
 aussi <I>Vents cardinaux</I> les quatre vents qui soufflent directement de ces  
 quatre côtez du Monde.</CONTEXT>  
 <DOM>On nomme encore en <I>Astronomie</I></DOM><C>,</C>  
 <CONTEXT TYPE="ENCY">les points <I>Cardinaus</I> du Ciel, Le Zenith  
 &amp; le Nadir, &amp; les points du lever &amp; du coucher du  
 Soleil.</CONTEXT>  
 </CORPS>  
 </ARTICLE>

```

<ARTICLE VEDETTE= "CAS">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Cas</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui signifie chute, & qui marque le nominatif, le génitif,
      le datif, l'acusatif, le vocatif, ou l'ablatif.</DEF>
      <CONTEXT TYPE ="TECH">(On dit ce nom est en un tel cas. Ce
      verbe régit un tel cas.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE >
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CATACHRESE">
  <ENTREE>
    <LEMME>CATACHRESE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM></GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <C>ou</C>
    <VARL TYPE= "GRAPH">catacrèse</VARL><C>.</C>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <ETYM>C'est un mot Grec.</ETYM>
    <DEF>Figure par laquelle, au défaut d'un mot propre, on se sert d'un autre qui
    en approche,</DEF>
    <CONTEXT TYPE="EXE">comme lors qu'on nomme <I>parricide</I> celui
    qui a tué sa mère, son frère ou sa soeur, quoi que ce mot <I>parricide</I> ne
    signifie proprement que <I>celui qui a tué son père</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE = "CAUSATIVE">
  <ENTREE>
    <LEMME>CAUSATIVE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>,</C>
    <CONTEXT TYPE = "TECH">où l'on apelle une <I>particule
    causative</I>,</CONTEXT>
    <DEF>un mot qui sert à déclarer la cause,</DEF>
    <CONTEXT TYPE ="EXE">comme sont les particules <I>car</I>, <I>parce
    que</I>, <I>vu que</I>, <I>Xe.</I></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "CIRCONFERENCE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Circonflexe</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>Un accent circonflexe se marque ainsi, ^, â, ê, &amp;c
      &amp;il fait connoître que la silabe est longue.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "COLLECTE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Collectif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">>collective</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit des mots qui signifient une multitude de gens, ou de
      choses;</DEF>
      <CONTEXT TYPE = "EXE">comme les mots de <I>peuple</I>,
      &amp; de <I>troupe</I> sont des mots
      <I>collectifs</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </ SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "COMMUN">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Commun</LEMME><C></C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>En termes de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Le genre <I>commun</I> est celui qui convient aux deux sexes, & qui est masculin & féminin.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Il y a plusieurs noms adjectifs qui sont du genre commun; par exemple, <I>agréable</I>, <I>faible</I>, <I>riche</I>, car ils se disent également de l'homme & de la femme, & se joignent à des substantifs masculins, & à des substantifs féminins.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "COMPARABLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Comparatif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>En termes de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Mot qui marque quelque comparaison, & qui augmente la signification en prenant la particule <I>plus</I> devant soi.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Plus beau, meilleur, pire, &c. sont des comparatifs.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONCORDANCE">
  <ENTREE>
    <LEMME>CONCORDANCE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM><I>Mot de Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Petit rudiment avec une syntaxe, dont on se sert encore quelquefois
    pour instruire les enfants qui commencent apprendre le Latin.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(Savoir ses concordances.)</CONTEXT>
    <DEF>Ce mot <I>concordance</I> signifie en particulier l'accord &amp; la
    convenance qui doit être dans la construction des noms &amp; des
    verbes.</DEF>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONJOINDRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Conjonctif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE = "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Un des modes d'un verbe. Il est appelé <I>conjonctif</I>,
      parce qu'il est accompagné d'ordinaire de quelque conjonction.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe qui est au
      conjonctif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONJOINDRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Conjonction</LEMME><C>,</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <C>Il veut dire</C>
      <VARL TYPE= "GRAPH" STYLE= "font-
      style:normal">conjonctive</VARL><C>.</C>
      <DEF>Particule qui lie les phrases &amp; les périodes.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Il faut placer ingénieusement les
      conjonctions.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONJOINDRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Conjonctive</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
      <VARL TYPE= "GRAPH" STYLE= "font-
style:normal">Conjonction</VARL><C>.</C>
      <DEF>Petit mot qui lie les phrases &amp; les périodes.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Mot lié par la conjonctive,
&amp;c.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONJUGAISON">
  <ENTREE>
    <LEMME>CONJUGAISON</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>La manière de conjuguer.</DEF>
    <ETYM>Ce mot est Latin.</ETYM>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONJUGUER">
  <ENTREE>
    <LEMME>CONJUGUER</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="VERBE">v</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></ DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est dire les modes &amp; les tems d'un verbe.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONSONNE">
  <ENTREE>
    <LEMME>CONSONNE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE="SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE="FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle.</DEF>
    <C>Il y a des gens qui apellent cette sortes de lettres,</C>
    <VARL TYPE= "GRAPH">consonante</VARL><C>.</C>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONSTRUIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= «CANON»>Construire</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Ranger selon l'ordre de la Syntaxe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Aprendre à construire les mots, les uns
        avec les autres.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONSTRUIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Construction</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM></DOM>
      <DEF>Arrangement des mots selon l'ordre de la Syntaxe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Faire la construction des mots. La
        construction des mots doit être claire, nette, aisée & naturelle.
        Une construction louche.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONTRACT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Contract</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">contracte</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque </I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui abrège quelque silabe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Déclinaison
contracte.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "CONTRACT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Contraction</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque </I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est un abrégement de silabes.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "COPULATION">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Copulative</LEMME><C>,</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Conjonction.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(La copulative X ne doit pas être
repetée que bien à propos.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "DATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>DATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est le troisième Cas de la Déclinaison d'un nom.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(Ce verbe régit le Datif.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DECLINAISON">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Déclinaison</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Ce mot dans notre langue n'est presque à proprement parler que le
      changement de l'article par tous les cas du nom.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Savoir les déclinaisons
      Françoises.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DECLINAISON">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Déclinable</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Latine</I>, Xc</DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit des noms qui se peuvent décliner ; c'est à dire, se changer
      selon les divers cas.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">Les noms de la Langue Latine sont presque
      tous <I>déclinables</I>, &amp; il y en a quelques uns qui sont
      <I>indéclinables</I>. Les noms de la Langue Françoisse sont tous déclinables
      par le moien des article s.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "DECLINAISON">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Décliner</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Dire par ordre les cas des noms, en y ajoutant les
      articles</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Décliner un nom.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DEFECTIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>DEFECTIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <ETYM>En Latin <I>defectivus</I>:</ETYM>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">[Verbe défectif,</CONTEXT>
    <DEF>c'est à dire. Qui n'a pas tous ses tems.]</DEF>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DEFECTIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Défectueux</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">défectueuse</VARL><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui n'a pas tous ses tems.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe défectueux.) V.
      <I>defectif</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "DÉRIVER">
  <ENTREE>
    <LEMME>DÉRIVER</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "VERBE">v</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "NEUTRE">n</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Venir. Procéder. Décendre.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Mot qui dérive du Grec.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">La plu-part des mots de Chirurgie, de
    Pharmacie, de Chimie & de Médecine, dérivent du Grec.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DIMINUËR">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Diminutif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Nom qui marque la diminution de la signification du nom dont
      il est dérivé.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Ainsi Louison est un diminutif de
      Louis, ou de Louise.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DIPHTONGUE">
  <ENTREE>
    <LEMME>DIPHTONGUE</LEMME><C>.</C>
    <GRAM></GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM><I>Terme de Grammaire</I></DOM><C></C>
    <DEF>qui signifie deux ou trois voyeles jointes ensemble qui ne composent
    qu'un son & une seule syllabe.</DEF>
    <PHON>Prononcez <I>diftongue</I>.</PHON>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "DISJONCTION">
  <ENTREE>
    <LEMME>DISJONCTION</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <C>Ou</C>
    <VARL TYPE= "GRAPH">disjonctive</VARL><C>.</C>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Particule qui sert à distinguer, ou séparer les termes d'un discours.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DOUTE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Douteux</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">douteuse</VARL><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui est du genre masculin ou féminin.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un nom qui est du genre douteux.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "DÜEL">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Düel</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque X Hebraïque</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Nombre des noms & des verbes duquel se servent les Grecs & les Ebreux quand ils parlent de deux personnes, ou de deux choses.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "ELISION">
  <ENTREE>
    <LEMME>ELISION</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C></C>
    <DEF>qui signifie retranchement de quelque lettre.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Les poètes Latins faisoient élision de toutes
    les voïelles à la fin des mots & même lors que ces voïelles, etoient suivies
    d'une <I>m</I>. Les François font élision de l'<I>e</I> feminin à la fin des
    mots, quand le mot suivant commence par une voïelle, ou par une <I>h</I>
    qui n'est pas aspirée, comme <I>l'esprit</I> pour <I>le esprit</I> ; l'homme,
    au lieu de dire <I>le homme</I>. On dit aussi <I>l'ame</I> : pour <I>la
    ame</I>; <I>qu'il</I> pour <I>que il</I> ; <I>d'ouir</I> pour <I>de ouir</I>,
    & c.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "ETIMOLOGIE">
  <ENTREE>
    <LEMME>ETIMOLOGIE</LEMME><C></C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>Ce mot est Grec.</ETYM>
    <DOM></DOM>
    <DEF>Véritable signification & origine d'un mot.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "EXCEPTER">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Excepter</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Tirer du nombre des mots qui suivent la règle générale.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Ce mot est excepté. Il faut excepter ce mot.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "EXCEPTER">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Exception</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Règle particulière & qui ne suit pas la règle générale.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Il n'y a point de règles sans <I>exception</I>. C'est une <I>exception</I> à la règle générale.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "FEMELLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Féminin</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">Féminine</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF></DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Substantif féminin. Rime
féminine.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "FEMELLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Féminiser</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "VERBE">v</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM></DOM>
      <DEF>Faire un féminin.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(On féminise plusieurs mots en
Français.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "FIGURE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Figure</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Façon de parler qui s'éloigne des règles ordinaires &
naturelles, pour suivre un certain tour particulier autorisé par les bons
Auteurs.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Les Ellipses, les sinopes &
autres sont des figures de Grammaire.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "FORMARIAGE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Formation</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Manière de former.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(La formation des verbes Grecs n'est
pas fort difficile.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">La formation d'un
mot.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "FORMARIAGE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Former</LEMME><C>,</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Faire la formation d'un verbe, ou de ses tems.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Former le tems d'un
verbe)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "FUTILITE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Futur</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C></C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Tems qui marque une action à venir.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Futur premier. Futur second. Former
le futur d'un verbe Grec.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "GENTAL">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Génitif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est le second cas d'un nom substantif.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Nom qui est au
généitif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "GENRE">
  <ENTREE>
    <LEMME>GENRE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est la marque du nom masculin, ou féminin.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(L'article, la, devant le nom substantif français
marque qu'il est <I>féminin</I> &amp; l'article, le
<I>masculin</I>.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(De quel genre est ce Nom)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "GERONDIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>GERONDIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est un des tems de l'infinitif, semblable à un participe &amp; qui est
indéclinable.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "GRAMMAIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE"> Grammatical</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">grammaticale</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM></DOM>
      <DEF>Qui est de Grammaire.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">Terme grammatical. Façon. de parler grammaticale.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "GRAVE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Grave</LEMME><C>,</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
      <DEF>qui se dit d'un certain accent qui marque un rabaissement de voix.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Accent grave.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "HéTéROCLITE">
  <ENTREE>
    <LEMME>HéTéROCLITE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <ETYM>Il est grec.</ETYM>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <CONTEXT TYPE= "EXE"><I>L'h du mot hétéroclite est muette</I>,&
    & il signifie <I>Irrégulier</I>.</CONTEXT>
    <DEF>Qui ne suit pas les règles générales & ordinaires.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Il y a des noms hétéroclites dans toutes les langues.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "IMPARFAIT">
  <ENTREE>
    <LEMME>IMPARFAIT</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Le second tems de l'indicatif d'un verbe.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Conjuguer l'imparfait.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "IMPERATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>IMPERATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Un des modes du verbe, & amp; celui dont on se sert lors que l'on
    commande.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Mode imperatif)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "IMPERSONNEL">
  <ENTREE>
    <LEMME>IMPERSONNEL</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHE">impersonnelle</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des verbes, & amp; veut dire qui est conjugué seulement par la
    troisième personne.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un verbe impersonnel.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "IMPERSONNEL">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Impersonnellement</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADVERBE">adv</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>D'une manière impersonnelle.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe pris
        impersonnellement.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "IMPROPRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Impropriété</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DEF>Qualité de ce qui n'est pas propre.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(<I>C'est une
        impropriété</I>.</CONTEXT>
      <DOM>Les Grammairiens le disent</DOM><C></C>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">quand on s'est servi d'un mot qui n'est
        pas propre.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "INDECLINABLE">
  <ENTREE>
    <LEMME>INDECLINABLE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
    <DEF>qui se dit des noms qui ne se déclinent pas.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Nom indéclinable.)</CONTEXT>
    <REF TYPE= "VEDETTE">Voiez <I>décliner</I>.</REF>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "INDICATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>INDICATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est le premier mode d'un verbe.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Conjuguer l'indicatif.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "INFINI">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Infinitif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est l'un des modes du Verbe, qui ne marque aucun tems précis.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH"><I>Parler</I>, <I>dire</I>, <I>faire</I> sont des infinitifs.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "INFLEXIBLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Inflexion</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est la variation qui se fait aux Noms qui se déclinent par les nombres & les cas, & aux Verbes qui se conjuguent par les modes, les tems, les nombres & les personnes.</DEF>
      <CONTEXT ></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "INTERJECTION">
  <ENTREE>
    <LEMME>INTERJECTION</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Sorte de mot, qui exprime les passions.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ILLEX">Helas! qu'il est misérable. Ha! le pauvre
    homme. Ho, venez-ici, &amp;c.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "INTERROGATION">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Interroger</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "VERBE">v</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DEF>Faire quelque demande afin de découvrir une chose qu'on veut
      savoir</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">[Interroger sur quelque chose. On l'a
      interrogé sur faits &amp; articles.]</CONTEXT>
      <BR></BR>
      <DOM>On dit en termes de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">Un point <I>interrogant</I>. Un mot
      <I>interrogatif</I>, une phrase <I>interrogative</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "LABIALE">
  <ENTREE>
    <LEMME>LABIALE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C></C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
    <ETYM>qui est Latin.</ETYM>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Lettres labiales,</CONTEXT>
    <DEF>c'est-à-dire qui se prononcent des lèvres.)</DEF>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "LIAIS">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Liaison</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Petit mot qui sert à lier les parties des périodes, &amp; les
      périodes mêmes les unes avec les autres.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH"><I>Ensuite</I>, <I>après</I>,
      <I>enfin</I>, <I>mais</I>, <I>toutefois</I>, <I>cependant</I>
      &amp; autres particules sont des liaisons du discours.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "MANGEAILLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Se manger</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Se perdre.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Voïelle qui <I>se mange</I> devant
      une autre voïelle.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "MASCULIN">
  <ENTREE>
    <LEMME>MASCULIN</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">masculine</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DEF>Qui convient au mâle.</DEF>
    <DOM>C'est proprement un <I>terme de</I> Grammaire</DOM><C>,</C>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">où l'on parle du <I>genre masculin</I>.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a des noms qui sont masculins. En <I>Poésie</I> on appelle vers masculins ceux qui se terminent par une rime masculine, laquelle se trouve dans tous les mots qui ne se finissent pas par un <I>e</I> féminin, par <I>es</I> ou <I>ent</I>. On observe dans les vers réguliers de ne mettre pas plus de deux vers masculins de suite.</CONTEXT>
    <DOM>Les <I>Astrologues</I></DOM>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">parlent des qualitez, d'influences &amp; de planettes <I>masculines</I> &amp; d'astres <I>masculins</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "MODE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Mode</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Manière diférente d'exprimer l'action du verbe que l'on conjugue; &amp; qui contient un certain nombre de tems.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Le premier mode d'un verbe est l'indicatif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "MONOPOLE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Monosyllabe</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <ETYM>Il est composé du Grec & du Latin,</ETYM>
      <DEF>& signifie, un mot qui n'a qu'une syllabe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Il ne répondoit que par des
monosyllabes.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "MÛET">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Müet</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">müette</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Cela se dit, de l'<I>h</I>. devant laquelle la dernière voyelle
du mot qui la précède se mange.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "CIT">(L'<I>h</I> dans <I>héros</I> est
aspirée & elle est <I>müette en héroïne</I>, car on dit <I>le
héros</I> & <I>l'héroïne. Vau. Rem </I>.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "NEGATIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Négation</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Particule qui nie.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Notre langue aime deux négations,
      qui n'affirment pas comme en Latin.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "NEGATIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "FLECHIE">Négative</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF ">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Particule qui nie.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "NEUTRALITÉ">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Neutre</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>grammaire Grêque</I> & de <I>
      Grammaire Latine</I></DOM><C></C>
      <DEF>lequel veut dire, Qui n'est, ni masculin, ni féminin.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Genre neutre. Nom neutre.) On dit
      aussi <I>verbe neutre</I>,</CONTEXT>
      <DOM>en termes de Grammaire François, & c.</DOM>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "NOM">
  <ENTREE>
    <LEMME>NOM</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">>s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DEF>On peut dire, généralement parlant, que le <I>nom</I> est un mot qui sert à <I>nommer</I> chaque chose.</DEF>
    <DOM>Mais si on descend dans le particulier & qu'on regarde le nom en <I>Grammairien</I></DOM><C>,</C>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">on le divisera en nom <I>substantif</I> & nom <I>adjectif</I>.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">Le <I>nom substantif</I> est un mot qui a genre, nombre & cas Le <I>nom adjectif</I> marque d'ordinaire quelque manière d'être, ou quelque qualité, bonne, ou mauvaise. Etre long, large, noir, bon, mauvais sont des noms adjectifs</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">[Un nom propre, un nom commun, appellatif, dérivé.</CONTEXT>
    <REF TYPE= "AUTEUR">Voyez là-dessus <I>Vobius</I>, <I>Scioppius</I> X <I>Sanctius</I>, &c.</REF>
    <BR></BR>
    <CONTEXT TYPE= "CIT">[Un beau nom Un nom glorieux. Un nom vilain, ridicule. Un nom de batême. Apeller par nom & surnom. Donner un nom. Prendre un nom. Porter un nom illustre. <I>Ablancourt</I>.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">Nom de Seigneurie. Nom de guerre. Nom de Religion. Nom de Roman.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "NOMBRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Nombre</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est le singulier, ou le pluriel du nom.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">[<I>Nombre singulier</I>,</CONTEXT>
      <DEF>C'est un nombre qui ne désigne qu'une seule personne, ou une seule chose.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">Pour le <I>nombre pluriel</I> ;
      </CONTEXT>
      <DEF>C'est celui qui marque plusieurs choses, ou plusieurs personnes.]</DEF>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "NOMINATAIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Nominatif<LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I><DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est le premier cas singulier, ou pluriel d'un nom
      substantif.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "NUMERAL">
  <ENTREE>
    <LEMME>NUMERAL<LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">numerales</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I><DOM><C>.</C>
    <DEF>Qui marque quelque nombre.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Il y a des noms numeraux.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "O">
  <ENTREE>
    <LEMME>O<LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DEF>Une des lettres de l'Alphabet &#x26;</DEF>
    <DOM>une des sept voyelles de la Grammaire</DOM><C>.</C>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(Un petit <I>o</I>, un grand
    <I>O</I>.)</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "CIT">Il ne s'est pas aperçu que toutes les voyelles
    n'étoient pas dans le nom de <I>Neufgermain</I> &#x26; qu'il y manquoit un
    O. <I>Cost</I>.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "OBLIQUE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Oblique</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>On appelle de ce nom tous les cas qui ne sont pas le
nominatif.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un cas oblique.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "OPTATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>OPTATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est l'un des modes du Verbe par lequel on exprime quelque
désir.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ILLEX">(Plût à Dieu qu'il vint. Je souhaiterais que
vous fussiez en bonne santé.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "ORAISON">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Oraison</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>lequel signifie <I>discours</I>.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Il y a huit parties d'oraison, l'article,
le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction,
&amp; l'interjection.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "ORDINAL">
  <ENTREE>
    <LEMME>ORDINAL</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">ordinaire</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
    <DEF>& il se dit du nombre qui marque l'ordre, l'arrangement des
    choses</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">comme <I>premier</I>, <I>second</I>,
    <I>troisième</I>, &c.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un nombre <I>ordinal</I>. Les nombres
    <I>ordinaux</I>, & cardinaux.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PARENTESE">
  <ENTREE>
    <LEMME>PARENTESE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Ce sont des mots qu'on insère dans quelque période, & qui font un
    sens à part.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Les longues <I>parenteses</I> obscurcissent
    le discours. Notre langue est ennemie des parentèses. Les parentèses dans les
    vers doivent être très courtes & même elles doivent être ingénieuses, ou
    autrement elles sont insupportables. Le plus-seur dans notre langue c'est de ne
    point faire de parentese.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PARFAIRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Préterit parfait</LEMME><C>,</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>en termes de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est le tems passé & défini,</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">comme <I>Je parlai</I>, & <I>j'ai
      parlé</I>.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE= "ILLEX">Le préterit <I>plus que parfait</I>,
      comme <I>j'avois parlé</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PARTICIPANT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Participe</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C></C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>en termes de <I>Grammairien</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est un tems de l'infinitif.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "CIT">(Il y a un <I>participe actif</I> &
      un <I>participe passif</I>. Le participe <I>actif</I> est indéclinable
      en François. Exemple, Je les ai trouvées <I>mangeant</I>. Je les ai
      trouvées <I>aiant</I> le verre à la main. <I>Vau. Rem</I>. Le
      <I>participe passif</I> est déclinable. Ainsi on dit nous nous sommes
      <I>rendus</I>; mais quand ce participe est immédiatement suivi d'un
      verbe il devient indéclinable. Exemple. Mes iniquitez me sont
      <I>venu</I> acabler. <I>Port-Roial, Ps. 39.v.16</I>.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PASSIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Passif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">passive</VARL><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit en parlant des verbes qui se conjuguent en François
      avec le verbe auxiliaire je <I>suis</I>.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">[Ainsi on dira que, je <I>suis
      aimé</I>, je <I>suis batu</I>, sont des <I>verbes passifs
      François</I>, parce qu'ils se conjuguent avec le verbe je <I>suis</I>
      &amp; qu'ils signifient qu'on est l'objet qui reçoit quelque
      <I>effet</I> de l'action, ou de la passion d'autrui.]</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PASSIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Passivement</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADVERBE">adv</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>D'une manière passive.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Ce mot se prend
      passivement)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PERIODE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Période</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I> & amp; de
      <I>Rétorique</I></DOM><C>.</C>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a deux sortes de période, la
      <I>simple</I> & amp; la <I>composée</I>.</CONTEXT>
      <DEF>La <I>période composée</I> est une sorte d'élocution achevée
      & amp; parfaite pour le sens, qui a des parties distinguées & amp; qui
      est facile à prononcer tout d'une haleine. La <I>période simple</I> n'a
      qu'une partie.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "CIT">(La période ne doit être ni trop courte, ni
      trop longue. Période ronde. Période quarrée. Période de deux, de trois,
      de quatre, & amp; de cinq membres.Les plus belles périodes
      Françaises n'ont ordinairement que trois membres, & amp; elles
      doivent avoir un certain nombre de silabes. Par exemple soixante
      & amp; neuf, ou soixante & amp; quinze. <REF TYPE=
      "TITRE">Voiez <I>la première période du 16 plaidoié de
      Patru</I>.</REF> Chaque mot dans les traductions de l'excellent
      d'Ablancourt est mesuré par la justesse des périodes ; & amp; un mot
      de plus, ou de moins, en ruïneroit je ne sçai quelle harmonie, qui plait
      autant à l'oreille que celle des vers. <I>S. Evremont, discours sur les
      Traducteurs</I>.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PERSONNAGE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Personne</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est une particulière diference du nombre du verbe, laquelle
      est triple en chaque nombre.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(La première personne du nombre
      singulier d'un verbe, C'est <I>je</I>, & amp;c.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PLURALITE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Pluriel</LEMME><C>,</C>
      <C>ou</C>
      <VARL TYPE= "GRAPH">plurier</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Nombre qui marque plusieurs.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Décliner le pluriel d'un nom.
      Conjuguer le pluriel d'un verbe. Nom qui est au
      pluriel.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "POINT">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Point</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Petite marque ronde qui se fait avec le bec de la plume pour
      montrer que le sens du discours est achevé & que la période est
      finie.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un <I>point interrogant</I> se fait
      ainsi ? & un point admiratif en cette sorte !)</CONTEXT>
      <BR></BR>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">Les Hébreux marquent leurs voyelles
      par des points. (On dispute fort sur l'antiquité, ou la nouveauté des
      Points.)</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">La Géomancie se sert de
      points.</CONTEXT>
      <REF TYPE= "VEDETTE">Voiez <I>Géomancie</I>.</REF>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "POLIR">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Polisillabe</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit des mots &amp; signifie qui a plusieurs sillabes. Il se dit seulement des mots qui ont plus de trois sillabes. Car s'ils n'en ont qu'une, on les appelle <I>monosillabes</I> ; s'ils en ont deux, disillabes ; &amp; s'ils en ont trois, trisillabes; &amp; tous ceux qui en ont davantage se nomment <I>polisillabes</I>.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "POSITIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Positif</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Adjectif qui reçoit <I>plus</I>, ou <I>très</I> devant soi, en François.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "POSSEDER">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Possessif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">possessive</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Ce mot est un Terme de
      <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Il ne se dit proprement qu'au masculin & amp; il marque
      quelque possession.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">[Les pronoms possessifs sont,
      <I>mon</I>, <I>ton</I>, <I>son</I>, <I>nôtre</I>, <I>vôtre</I>,
      & amp;c.]</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PREPOSER">
  <ENTREE>
    <LEMME>PREPOSER</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "VERBE">v</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "ACTIF">a</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des mots & amp; des particules qu'on met devant quelques
    autres mots.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(On compose les mots en leur préposant
    quelque particule comme relire défaire, & amp;c.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PREPOSITION">
  <ENTREE>
    <LEMME>PREPOSITION</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <PHON>Prononcez <I>Prépozicion</I>.</PHON>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Mot qui se met devant un nom substantif & qui en régit quelque cas.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(<I>Pour</I> est une préposition qui demande l'accusatif.)</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "CIT">Pour vos beaux yeux, je languis, je soupire. <I>Voiture, poes</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PRÉSENCE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Présent</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est le premier tems de quelque mode d'un verbe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Conjuguer le <I>présent</I> de l'indicatif. Conjuguer le présent du subjonctif. Dire le présent de l'infinitif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PRÉTERIT">
  <ENTREE>
    <LEMME>PRÉTERIT</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM><I>Terme de Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Tems qui marque le passé.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Un préterit simple, un préterit composé.
    Conjuguer un préterit.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PRIMITIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Primitif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE ">primitive</VARL><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM><I>Terme de Grammaire</I></DOM><C>,</C>
      <DEF>qui se dit de certains mots d'ou dérivent quelques
      autres</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Mot primitif. Diction
      primitive.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "PRINCIPES">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Principes</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Ce mot en parlant d'<I>arts</I></DOM><C>,</C>
      <DOM>comme de <I>Grammaire</I></DOM><C></C>
      <DOM>& de quelque sience</DOM><C>,</C>
      <DEF>ce sont les premiers commencemens & les premiers
      éléments de l'art. ou de la sience.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Ainsi on dit. Il n'a aucun principe de
      Grammaire. Avoir quelques principes de Peinture, de Retorique, de
      Médecine, &c.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "PRIVATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>PRIVATIF</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">privative</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, signifient que l'on ôte ce que le mot signifioit.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Les Grecs ont un a privatif.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "PRONOM">
  <ENTREE>
    <LEMME>PRONOM</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est une partie du discours qui tient lieu d'un nom.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">Les <I>Pronoms personnels</I> sont, je, tu, il, & amp; elle, <I>ou</I> moi, toi, lui, & amp; <I>au pluriel</I>, nous, vous ils X eux. elles. Les <I>Pronoms démonstratifs</I> celui. celle, & amp; au <I>pluriel</I> ceux, celles. Les <I>Pronoms relatifs</I> qui, lequel, laquelle. Les <I>Pronoms possessifs</I> sont, mon, ton, son, mien, tien, sien, notre, votre, leur.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>


---


<ARTICLE VEDETTE= "RACINE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Racine</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Il se dit des mots primitifs, d'où les autres sont dérivez & amp; composez.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(La langue Hébraïque & amp; la langue Grecque s'apprennent par Racines. Il y a des Dictionnaires qui sont faits par ordre Alphabétique, & amp; d'autres par racines, comme celui de l'Académie Française.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "RECIPROQUE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Réciproque</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF></DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a des <I>verbes réciproques</I>,
      comme, s'aimer, s'admirer. Et des <I>Pronoms reciproques</I>
      comme, moi même, toi même & amp;c.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "REDUPLICATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>REDUPLICATIF</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">reduplicative</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des mots qui marquent la réitération des actions,</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">comme, rebâtir, reduire, refaire, réimprimer,
    & amp;c.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "REGIME">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Régime</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Cas régi.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe qui n'a point de
      régime.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "REGIR">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Régir</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est gouverner un certain cas, ou un certain mode.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Verbe qui régit le datif. Verbe qui régit l'acusatif. Nom qui régit l'infinitif avec la particule <I>à</I> ou <I>de</I>.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "RéLATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>RéLATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Mot qui a un rapport à un autre.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Le relatif s'accorde en genre avec son antécédent.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "RéLATIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Relatif</LEMME><C>,</C>
      <VARL TYPE= "FLECHIE">relative</VARL><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Qui a rapport.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(Pronom relatif.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SENS">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "CANON">Sens</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM> En termes de Grammaire</DOM><C>,</C>
      <DEF></DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">on dit que le sens est parfait à la fin
d'une période, qu'il est interrompu, ou entrecoupé par une parenthèse.
C'est un défaut à une stance lors qu'elle finit avant que le sens soit
achevé. Il ne faut pas que le sens finisse au milieu d'un
vers.</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SIGNE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Signification</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est à dire. Le sens d'un mot. Ce qu'un mot signifie.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">(Expliquer la signification des
mots.</CONTEXT>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a aussi dans le droit un titre de la
signification des mots.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SILABE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Silabique</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire grèque</I></DOM><C>,</C>
      <DEF>qui se dit en parlant d'une sorte d'augment & qui veut dire
      qui est acru d'une silabe.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">[L'<I>augment silabique</I> n'est
      autre chose qu'un <I>e</I> ajouté à la tête de certains tems des verbes
      grecs qui commencent par une consonne.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SINCOPE">
  <ENTREE>
    <LEMME>SINCOPE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C></C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Mot qui est un Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C></C>
    <ETYM>& qui vient du Grec.</ETYM>
    <DEF>Il veut dire <I>retranchement</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(C'est une sincope. C'est à dire, c'est un
    retranchement d'une silabe au milieu d'un mot.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SINGULARITÉ">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Singulier</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Nombre qui ne se dit que d'une chose, & qui marque une
      seule chose.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "ENCY">(Tous les noms réguliers ont un
      <I>singulier</I> & un pluriel</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SINTANE">
  <ENTREE>
    <LEMME>SINTANE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM></DOM>
    <ETYM>Mot Grec</ETYM>
    <DEF>qui veut dire <I>construction</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">La syntaxe embrasse les genres & les cas
    des noms, le régime & les Inflexions des verbes, les usages des diférens
    articles, des prépositions & des adverbes.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(Savoir la syntaxe Française. Personne jusques
    ici n'a bien traité de la syntaxe de notre langue.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SITUATION">
  <ENTREE>
    <LEMME>SITUATION</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Ce mot se dit en <I>Terme de Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est à dire, l'arrangement des parties du discours.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "CIT">Le premier vice opposé à la nettete du stile, c'est la mauvaise situation des mots. <I>Vaug. Rem</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SOLECISME">
  <ENTREE>
    <LEMME>SOLECISME</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
    <ETYM>qui vient du grec.</ETYM>
    <DEF>C'est une faute dans les déclinaisons, dans les conjugaisons, ou dans la construction.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">On manque aux déclinaisons si l'on dit les <I>éventaux</I> pour les <I>éventails</I>; aux conjugaisons quand on dit <I>j'ailli</I> pour <I>j'allai</I>; dans la construction quand on dit <I>servir à Dieu</I>, pour <I>servir Dieu</I>.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "CIT">(Faire un gros solécisme. <I>Vau. Rem</I>.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SOUS-ENTENDRE">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Sous-entendu</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <ETYM>C'est ce que les Grecs & les Latins apellent
      <I>Ellipse</I>.</ETYM>
      <DOM>C'est une figure de Grammaire</DOM><C>,</C>
      <DEF>qui consiste à n'exprimer point, par elegance, un ou plusieurs
      mots.</DEF>
      <REF TYPE= "AUTEUR">(Le docte Ramus a parlé du <I>sous-
      entendu</I> dans sa Grammaire, & on la peut voir.)</REF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SUBJONCTIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>SUBJONCTIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est le quatriéme mode, ou manière de conjuguer un verbe, dont les
    tems se mettent ordinairement après un autre verbe, ou après quelque
    particule,</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ILLEX">comme. (Afin que je voie, bien que je
    parlasse, après que j'aurai fait. Il veut que vous lui disiez. J'entens que vous me
    rendez, & c.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SUBSTANTIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>SUBSTANTIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C></C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est un mot qui se décline en François & en plusieurs autres
    langues avec un article & qui seul signifie une chose fixe &
    déterminée</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE">(Le Ciel, l'Etoile, le Soleil sont des
    substantifs.</CONTEXT>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">Il y a des substantifs masculins & des
    substantifs féminins. Le substantif masculin en François est immédiatement
    précédé de l'ARTICLE <I>le</I>, & le substantif féminin de l'article
    <I>la</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "SUBSTANTIF">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Verbe substantif</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>On appelle ainsi le verbe auxiliaire <I>être</I> qui sert à conjuguer
      les verbes passifs en François & dans les autres Langues
      vulgaires.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "SUPERLATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>SUPERLATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est un nom adjectif qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée en prenant devant soi la particule <I>très, ou fort</I>, on en prenant la particule <I>plus</I> immédiatement devant soi, précédée de l'article <I>le</I> ou <I>la</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ILLEX">(Il est <I>tres-savant</I>. Elle est <I>fort</I> belle. C'est <I>le plus</I> galant homme de la Cour. C'est la plus belle femme du monde.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "TENU">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Ténüe</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj. X s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire Grèque</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est une sorte de consonne Grèque qui est du nombre des muettes qui se divisent en ténües, en moiennes & aspirées.</DEF>
      <CONTEXT></CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "TERME">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Terminaison</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>Ce sont les dernières lettres, ou silabes d'un mot.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "TECH">(On considère la terminaison des
      mots, de l'infinitif des verbes, &#x26;c. Les rimes sont des mots qui
      ont une semblable terminaison.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "TIRET">
  <ENTREE>
    <LEMME>TIRET</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>,</C>
    <DEF>Petite barre dont on se sert pour joindre ordinairement une silabe avec
    un mot.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">On se sert du <I>tiret</I> quand en
    interrogeant on met le pronom nominatif après son verbe. Exemples. (Vous
    ferez-vous toujours des affaires nouvelles?
    <BR></BR>
    N'entendrais-je qu'Auteurs se plaindre &#x26; murmurer?
    <BR></BR>
    Il se tué à rimer, que n'écrit-il en prose?
    <BR></BR>
    Quand le verbe se termine par un <I>e</I> féminin on met un <I>t</I> entre
    deux tirets. Exemple. (Le traître de Normand espère-t-il toujours me duper de
    son ton niais &#x26; doucereux?) On emploie aussi le <I>tiret</I> entre le mot
    <I>très</I> &#x26; son adjectif, comme. (Très-humble serviteur de votre
    Seigneurie.) Le <I>tiret</I> trouve encore sa place entre certains mots qui
    doivent toujours être liés ensemble comme <I>vis-à-vis</I>. Le rendez-vous,
    &#x26;c.) Ce <I>tiret</I> s'appelle division en terme
    <I>d'Imprimeur</I>.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "TRISILABE">
  <ENTREE>
    <LEMME>TRISILABE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C></C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Il se dit des mots, & amp; signifie qui est composé de trois silabes.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "EXE"><I>Province</I>, est un mot trisilabe. Le Dactile est un pié trisilabe.</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "VERBAL">
  <ENTREE>
    <LEMME>VERBAL</LEMME><C>,</C>
    <VARL TYPE= "FLECHIE">verbale</VARL><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "ADJECTIF">adj</PDD><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Qui est dérivé du <I>verbe</I>.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "TECH">(Mot verbal.)</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "VERBAL">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Verbe</LEMME><C>.</C>
      <GRAM></GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est un mot qui a nombres & amp; personnes & amp; qui marque le tems.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "CIT">Il y a diverses sortes de verbes, les uns qu'on apelle <I>actifs</I>, <I>passifs</I>, <I>neutres passifs</I>, <I>reciproques</I>. & amp;c.</CONTEXT>
      <REF TYPE= "TITRE">Voiez là dessus <I>Sanctu Minerva L. I.6.12. Vossii, Grammatica</I>.</REF>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "VIRGOULÉ">
  <SSARTICLE>
    <ENTREE>
      <LEMME TYPE= "DERIVE">Virgule</LEMME><C>,</C>
      <GRAM>
        <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
        <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
      </GRAM>
    </ENTREE>
    <CORPS>
      <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
      <DEF>C'est une manière de petite marque en forme de <I>c</I>
renversé qu'on met à la fin des parties des périodes quand il n'y faut
pas un point seul, &amp; cela pour en distinguer les divers sens. On se
sert aussi de <I>virgule</I> lors qu'il faut faire plusieurs distinctions
dans les noms; en un mot, on met des <I>virgules</I> pour ôter
l'embaras, les ambiguïtez &amp; apporter la clarté nécessaire dans le
discours.</DEF>
      <CONTEXT TYPE= "EXE">Faire une petite virgule.)</CONTEXT>
    </CORPS>
  </SSARTICLE>
</ARTICLE>

```

---

```

<ARTICLE VEDETTE= "VOCATIF">
  <ENTREE>
    <LEMME>VOCATIF</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "MASCULIN">m</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>C'est le cinquième Cas de la Déclinaison des Noms. On s'en sert pour
apeller quelqu'un.</DEF>
    <CONTEXT></CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

```

<ARTICLE VEDETTE= "VOÏELLE">
  <ENTREE>
    <LEMME>VOÏELLE</LEMME><C>,</C>
    <GRAM>
      <PDD TYPE= "SUBSTANTIF">s</PDD><C>.</C>
      <GENRE TYPE= "FEMININ">f</GENRE><C>.</C>
    </GRAM>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DOM>Terme de <I>Grammaire</I></DOM><C>.</C>
    <DEF>Lettre qui fait un son à part, &amp; qui se peut prononcer seule sans
    l'aide d'aucune autre lettre.</DEF>
    <CONTEXT TYPE= "ENCY">[Les lettres de l'Alphabet se divisent en
    <I>Voïelles</I>, &amp; en Consonnes. Les <I>Voïelles</I> sont connuës. a,
    e, i, o. u. y. C'est ce qu'on apelle <I>Voïelles</I> &amp; les autres lettres
    Consonnes.]</CONTEXT>
  </CORPS>
</ARTICLE>
</DICO>

```

**LISTE DES AUTEURS CITES DANS LE  
CORPUS :**

- **Ablancourt**
- **Costar**
- **S. Evremont**: *Discours sur les Traducteurs.*
- **Patru** : *Plaidoiez.*
- **Port-Roial**: *Nouvelle méthode pour aprendre le Grec.*
- **Ramus**: *Grammaire.*
- **Sanctu Minerva**: *Vossi, Grammatica.*
- **Sanctius**
- **Scioppius**
- **Vaugelas**: *Remarques.*
- **Vobius**
- **Voiture**: *Poésies.*

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>I. LE DICTIONNAIRE FRANCOIS DE CESAR-PIERRE RICHELET : PRESENTATION DE L'ŒUVRE ET DE SON AUTEUR</b> .....	3
1. CESAR-PIERRE RICHELET .....	3
<b>1.1. Quelques zones d'obscurité dans la vie du lexicographe</b> .....	3
1.1.1. Date et lieu de naissance de César-Pierre Richelet .....	3
1.1.2. La famille Richelet .....	4
<b>1.2. Le parcours d'un homme</b> .....	5
2. LE <i>DICTIONNAIRE FRANÇOIS</i> .....	13
<b>2.1. Premier dictionnaire monolingue de langue française</b> .....	13
<b>2.2. Une oeuvre originale</b> .....	14
<b>2.3. Une oeuvre aux multiples réimpressions</b> .....	17
<b>II. LEXICOGRAPHIE ET INFORMATIQUE</b> .....	19
1. VERS L'INFORMATISATION DES DICTIONNAIRES .....	19
<b>1.1. Le COBUILD English Dictionary</b> .....	20
1.1.1. Présentation de l'ouvrage .....	20
1.1.2. Le corpus de référence .....	20
<b>1.2. Le Trésor de la Langue Française</b> .....	21
1.2.1. Historique du projet .....	21
1.2.2. Le corpus de référence du TLF .....	22
1.2.3. Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFI) .....	23
<b>1.3. Un nouveau type de dictionnaire : le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire</b> .....	23
2. L'INFORMATISATION DES DICTIONNAIRES ANCIENS.....	25
<b>2.1. L'informatisation des dictionnaires anciens et les normes de codage</b> ... 25	
2.1.1. La norme SGML.....	26
2.1.2. La norme XML.....	30
2.1.3. La Text Encoding Initiative .....	35
<b>2.2. Une bipolarisation autour de la notion de balisage</b> .....	39
2.2.1. Le balisage minimal formel .....	39
2.2.2. Le balisage fin, ou balisage analytique .....	42
3. INFORMATISATION DU <i>DICTIONNAIRE FRANÇOIS</i> .....	46

<b>3.1. Notre choix de balisage</b> .....	46
<b>3.2. Le logiciel XML Writer</b> .....	46
<b>3.3. Elaboration de notre DTD</b> .....	47
3.3.1. Comparaison entre la DTD TEI des dictionnaires et notre DTD ...	48
3.3.2. Les divers éléments et attributs .....	51
3.3.3. La feuille de style CSS .....	52
<b>III PRÉSENTATION ET ÉTUDE DES ARTICLES TRAITANT DU</b>	
<b>MÉTALANGAGE GRAMMATICAL DANS LE DICTIONNAIRE</b>	
<b>FRANÇOIS</b> .....	55
1. PRESENTATION DU CORPUS .....	55
<b>1.1. Le choix du corpus</b> .....	55
<b>1.2. Microstructure des articles sélectionnés</b> .....	55
2. ETUDE DE LA MICROSTRUCTURE DES ARTICLES DU CORPUS .....	60
<b>2.1. Les entrées principales et les sous-entrées</b> .....	60
2.1.1. Les entrées principales .....	62
2.1.2. Les sous-entrées .....	68
<b>2.2. L'information grammaticale</b> .....	74
2.2.1 Le balisage de l'information grammaticale .....	75
2.2.2. La place de l'information grammaticale .....	78
<b>2.3. La marque de domaine</b> .....	79
2.3.1. Le balisage de la marque du domaine grammatical .....	80
2.3.2. Les diverses formes de la marque du domaine grammatical .....	80
2.3.3 La place de la marque du domaine grammatical .....	86
2.3.4. Les marques graphiques qui suivent la marque du domaine	
grammatical.....	93
<b>2.4. L'énoncé définitoire</b> .....	95
2.4.1. Balisage de l'énoncé définitoire .....	96
2.4.2. Les diverses formes de l'énoncé définitoire .....	96
2.4.3. La place de l'énoncé définitoire .....	108
2.4.4. Les marques graphiques qui suivent l'énoncé définitoire .....	114
<b>2.5. Les contextualisations</b> .....	118
2.5.1. Le balisage de la contextualisation .....	118

2.5.2. <i>Les diverses formes de la contextualisation</i> .....	118
2.5.3. <i>La place de la contextualisation</i> .....	128
2.5.4. <i>Les marques graphiques de la contextualisation</i> .....	131
<b>2.6. L'information étymologique</b> .....	134
2.6.1. <i>Le balisage de l'information étymologique</i> .....	134
2.6.2. <i>Les diverses formes de l'information étymologique</i> .....	135
2.6.3. <i>La place de l'information étymologique</i> .....	138
<b>2.7. L'information phonologique</b> .....	142
<b>2.8. Les variantes du lemme</b> .....	144
<b>2.9. Les renvois</b> .....	146
2.9.1. <i>Le renvoi à une autre entrée</i> .....	146
2.9.2. <i>Le renvoi à un auteur ou à une oeuvre</i> .....	147
<b>3. BILAN DE L'ETUDE DE LA MICROSTRUCTURE DES ARTICLES DU <i>DICIONNAIRE</i></b>	
<i>FRANÇOIS TRAITANT DU METALANGAGE GRAMMATICAL</i> .....	148
<b>CONCLUSION</b> .....	154
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	156
<b>ANNEXES</b> .....	161
ANNEXE 1 .....	162
ANNEXE 2 .....	177
ANNEXE 3.....	178
ANNEXE 4.....	181
ANNEXE 5.....	245